# LE NÉCROLOGE DES HOMMES CÉLÈBRES DE FRANCE, PAR UNE SOCIÉTÉ...

Digitized by Google

Národní knihovna ČR
Historické fondy
1 J 35/T·5
Národní knihovna
1002384783
I
J 35

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

S. VIII.
99.

Digitized by Google

# LE NÉCROLOGE
## *DES*
# HOMMES CÉLEBRES
## *DE FRANCE.*

---

## TOME CINQUIEME.

---

*Année* 1773.

Digitized by Google

Digitized by Google

# LE NÉCROLOGE
## DES
# HOMMES CÉLEBRES
# DE FRANCE,
## PAR UNE SOCIÉTÉ
## DE GENS DE LETTRES.

ANNÉE 1773.

A MAESTRICHT,
Chez J. E. DUFOUR, Imprimeur & Libraire.

M. DCC. LXXV.

Digitized by Google

Digitized by Google

# LE NÉCROLOGE
## *DES*
# HOMMES CÉLEBRES
## *DE FRANCE.*

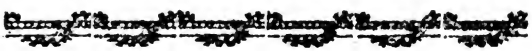

# ÉLOGE
## DE M. L'ABBÉ
# *DE LA BLÉTERIE.*



JEAN-PHILIPE-RENÉ DE LA BLÉTERIE, né à Rennes, de l'Académie des Inſcriptions & Belles-Lettres, Profeſſeur d'Eloquence au College Royal, &c. eſt principalement connu par une



Digitized by Google

Hiſtoire intéreſſante de l'Empereur Julien.

On ſut gré à l'Auteur (*) de ne s'être point livré à ce faux zele qui ne permet pas qu'on rende juſtice aux vertus d'un Prince, lorſqu'il a eu le malheur d'être ennemi de l'Egliſe. Nous croyons cependant que M. l'Abbé de la Bléterie n'a pas tracé le caractere de Julien d'une main aſſez philoſophique, & qu'il eſt demeuré ſouvent au-deſſous de ſon ſujet.

Il paraît penſer de bonne foi, par exemple, que cet Empereur fut véritablement attaché au Paganiſme juſqu'à la ſuperſtition. C'eſt ce que tout Lecteur un peu éclairé ne ſe perſuadera jamais d'un homme tel que Julien, quoi qu'en ait pu dire Prudence dans ces vers, qui raſſemblent d'ailleurs aſſez bien le caractere de ce Prince Philoſophe :

---

(*) Nous avons rédigé, en grande partie, cet Éloge d'après un manuſcrit corrigé, que M. Paliſſot a bien voulu nous confier, de ſes Mémoires pour ſervir à l'hiſtoire de notre Littérature, & ſur la permiſſion qu'il nous a donnée d'en faire uſage.

Digitized by Google

*Ductor fortiſſimus armis,*
*Conſultor Patriæ, ſed non conſultor habendæ*
*Relligionis*, amans tercentum millia Divûm,
*Perfidus ille Deo, ſed non & perfidus orbi.*

On ſait que Julien, né avec tant de lumieres naturelles, avait encore eu le bonheur de recevoir une éducation chrétienne, par les plus habiles Maîtres qu'il eût été poſſible de lui choiſir dans toute l'étendue de l'Empire. L'expérience nous apprend, il eſt vrai, que, malgré de pareils ſecours, on peut s'égarer dans la foi, & même en perdre entiérement l'habitude; mais d'une éducation auſſi ſoignée, on ne retombe jamais dans les chimeres de l'idolâtrie, & dans les abymes de la ſuperſtition.

Julien, par une politique malheureuſe, crut devoir préférer l'ancienne Religion des Romains, à celle de Conſtance, ſon perſécuteur. Il ſavait combien l'exemple du Prince a d'influence ſur l'opinion publique. Il ne s'acquitta pas moins des fonctions de Pontife que de celles d'Empereur. Il parut ſe livrer avec

le plus grand zele aux pratiques d'un culte dont il voulait rétablir l'honneur dans l'eſprit du peuple. En un mot, il ſe montra Payen, par déférence pour le ſyſtême politique, qu'il avait eu le malheur d'adopter; mais il eſt abſurde de penſer qu'il l'ait jamais été par perſuaſion.

M. de Voltaire, en différents endroits de ſes Mêlanges de Littérature, a contredit quelques faits avancés par M. l'Abbé de la Bléterie dans cette même Hiſtoire de Julien; mais la critique de cet illuſtre Ecrivain n'eſt pas auſſi infaillible en matiere de faits, qu'elle pourrait l'être en matiere de goût : elle eſt ſouvent ſyſtématique; & la moindre conjecture lui ſuffit quelquefois pour établir des doutes ſur les opinions les plus généralement reçues. Nous n'en citerons qu'un exemple que nous avons maintenant ſous les yeux, mais qui nous paraît très-propre à confirmer l'obſervation que nous venons de nous permettre.

Digitized by Google

Perſonne n'ignore que le Livre des Proverbes eſt attribué à Salomon, par une tradition aſſez conſtante. M. de Voltaire trouve peu vraiſemblable qu'*un Roi* ſe ſoit donné la peine de compiler ce Recueil de Sentences Orientales, & ſur-tout qu'il ait dit, *que la terreur du Roi eſt comme le rugiſſement du Lion.* Il croit reconnaître évidemment dans ces paroles, le langage d'un eſclave accoutumé à trembler ſous ſon maître, & non celui d'un Monarque. Cependant l'Empereur Marc-Aurele, perſonnage bien autrement important qu'un Roi de Judée, a écrit (& l'on n'en doute pas:) *La faveur des Princes ne mérite preſque jamais les peines qu'on ſe donne pour l'obtenir. Plus on s'approche d'eux, plus on ſe livre à des chaînes qui, pour être dorées, n'en ſont pas moins peſantes, &c.* Ne ſerait-on pas en droit, d'après un raiſonnement tout pareil à celui de M. de Voltaire, de ſoutenir qu'il n'y a pas d'apparence qu'un Empereur ſe ſoit exprimé ainſi, & d'attribuer l'Ouvrage de



Digitized by Google

Marc-Aurele à quelque Courtiſan déſabuſé & raſſaſié de dégoûts?

Nous avons été, en général, peu frappés des diſcuſſions critiques de M. de Voltaire ſur la vie de Julien. Il nous ſemble que M. l'Abbé de la Bléterie a puiſé dans de bonnes ſources tous les faits qu'il raconte dans l'Hiſtoire de ce Prince. On voit même qu'il eſt aſſez attentif à juſtifier ſa mémoire de pluſieurs imputations calomnieuſes. Il rejette la fable qui attribue à cet Empereur mourant, ces paroles ſi peu dignes de lui : *Tu as vaincu, Galiléen!* Il devait rejetter avec plus de mépris encore l'hiſtoire de la prétendue femme ſacrifiée à la Lune par ce Prince, dans je ne ſais quel Temple d'une ville de Méſopotamie : mais d'ailleurs, ſans déroger à la qualité d'Hiſtorien impartial & judicieux, il a pu ſe permettre de rapporter quelques bruits populaires peu favorables à la réputation de Julien, en ne les donnant toutefois que pour ce qu'ils étaient, c'eſt-à-dire, pour de ſimples traditions abſo-

Digitized by Google

lument dénuées de preuves; & c'eſt une attention que l'Auteur a rarement négligée.

La Vie de l'Empereur Jovien, écrite auſſi par M. l'Abbé de la Bléterie, nous paraît très-inférieure à celle de Julien; mais cette différence peut avoir ſon principe dans le caractere même de ces deux perſonnages, qui ſont, en effet, on ne peut pas moins reſſemblants. Julien, malgré ſes erreurs, fut véritablement un très-grand Prince; & Jovien, malgré l'avantage qu'il eut d'être fidele à l'Egliſe, ne fut qu'un homme aſſez médiocre: ſon Hiſtoire, par conſéquent, n'était pas ſuſceptible du même intérêt que celle de ſon prédéceſſeur; & c'eſt plutôt un ſujet mal choiſi que mal traité.

La Traduction des *Céſars* & du *Méſopogon* de Julien, par M. l'Abbé de la Bléterie, & celle qu'il a donnée depuis, de quelques Ouvrages de Tacite, lui aſſurent des droits à l'eſtime des Gens de Lettres: mais ſa Traduction des Annales du même Tacite, fruit infortuné



Digitized by Google

de ſa vieilleſſe, eſt de la derniere médiocrité. M. Linguet, qui en a fait une critique très-judicieuſe, a dû quelquefois éprouver le dégoût d'avoir trop continuellement raiſon. Ce fut une grande mal-adreſſe à M. l'Abbé de la Bléterie, que de s'être mis dans le cas, par une note injurieuſe inſérée dans ce dernier Ouvrage, de ſe meſurer avec ce jeune Athlete, qui ne lui a fait grace d'aucune de ſes fautes, & de s'être en même-temps expoſé au reſſentiment de M. de Voltaire. Il fallait une réputation plus robuſte que la ſienne, pour ne pas ſe briſer contre ce double écueil. Il fallait n'être point un homme de College, un homme de parti, & n'avoir pas fait de *Très-humbles Remontrances de M. de Montempuis*, Ouvrage obſcur & médiocre, en faveur d'un pédant qui s'était rendu ridicule par une aventure biſarre & malheureuſe.

On a pu voir juſqu'à préſent, dans le compte que nous avons rendu des productions littéraires de M. l'Abbé de

la Bléterie, qu'on chercherait vainement chez lui l'Ecrivain ſupérieur, ou l'homme de goût. Il eſt dans la claſſe de ces Ecrivains eſtimables par les connaiſſances, qui, ſans fournir une carriere brillante ni enviée, ont eu cependant l'avantage de ſe rendre utiles, & de ſe diſtinguer de la foule. Bon eſprit plutôt que bel eſprit, doué de plus de jugement que d'imagination & de talents; mais recommandable ſur-tout par ſes mœurs, par ſa probité, par le mérite de ſe faire des amis & de les conſerver; plus heureux, avec moins de gloire, que beaucoup de Gens de Lettres plus diſtingués, qui n'ont jamais ſu vivre en paix, ni avec leurs rivaux, ni avec eux-mêmes: M. l'Abbé de la Bléterie eſt mort à Paris, en 1772.



Digitized by Google

# ÉLOGE
## DE
# *M. TOUSSAINT.*

FRANÇOIS-VINCENT TOUSSAINT naquit à Paris en 17..., & fit quelque temps les fonctions d'Avocat dans la même ville. Nous n'avons pu nous procurer d'autres éclairciſſements ſur ſa famille & ſur les principaux événements de ſa vie; mais ſon exiſtence littéraire eſt plus connue, & mérite ſeule d'intéreſſer le Public, qui n'aime à s'inſtruire des détails de la vie privée d'un homme de Lettres, que lorſqu'il s'eſt élevé par ſon génie ou par des talents ſupérieurs, au rang des Ecrivains de la premiere claſſe. M. Touſſaint ne fut pas de cet ordre diſtingué; & même ſes débuts dans la Littérature ne ſem-

Digitized by Google

blaient lui promettre aucune réputation. Il commença par des Hymnes latines à la louange du bienheureux Pâris ; ce qui prouve que sa jeunesse n'avait pas été exempte d'une sorte de fanatisme.

Un fanatisme d'une autre espece le jetta depuis dans le parti philosophique, mais dans un temps où cette secte naissante conservait encore quelque pudeur, & ne s'était point précipitée dans les excès qui ont attiré sur elle l'indignation des honnêtes gens, & enfin le ridicule.

Son Livre *des Mœurs* étonna par des principes hardis, auxquels on n'était point acoutumé lorsqu'il parut. Il eut même assez de célébrité pour qu'on le lui disputât. L'extrême simplicité de M. Toussaint, l'aridité de sa conservation, l'espece de léthargie dans laquelle son esprit semblait toujours plongé, pouvaient en effet donner lieu de douter qu'il fût l'Auteur de cet Ouvrage. Certains bruits que nous avons entendu répéter souvent, accréditaient encore ce

doute; & ce qui contribuait d'ailleurs à le confirmer, c'eſt que depuis ce Livre, M. Touſſaint n'a rien écrit, ni du même ſtyle, ni du même genre. On doit convenir cependant que tous ces indices réunis ne forment aucune preuve. On a vu des gens d'un mérite bien ſupérieur à celui de cet Ecrivain, ne s'annoncer dans la ſociété que ſous un extérieur moins favorable encore. On en a vu d'autres qui ne ſe ſont diſtingués que par un ſeul Ouvrage, & qui ont eu le malheur enſuite d'être médiocres toute leur vie : ainſi toute production littéraire qui n'eſt réclamée par perſonne, ne peut être diſputée, ſans injuſtice, à l'Auteur qui ſe l'attribue. Le poſſeſſion eſt ici, comme en d'autres matieres, une preuve certaine de propriété.

Nous avons dit que le Livre des Mœurs étonna d'abord par ſa hardieſſe: mais comme certaines vérités morales y ſont encore préſentées même avec une ſorte d'onction, comme le Dogme ſacré d'un Dieu rémunérateur & vengeur

Digitized by Google

y eſt reſpectueuſement conſervé, & qu'en général on y reconnaît toutes les obligations impoſées à l'homme par la Loi naturelle; ce Livre appuyé du moins ſur les principes du pur Théiſme, ne produirait plus aujourd'hui aucune ſenſation parmi nos prétendus Philoſophes. On ſait que la plupart de ces Meſſieurs ont enfin ſecoué le joug de toutes ces vérités importunes, & que leur licence s'eſt égarée dans le plus abſurde pyrrhoniſme. C'était l'écueil où Bayle lui-même avait ſenti que l'abus du raiſonnement devait conduire : auſſi le Livre des Mœurs, préciſément par ce qu'il contient d'eſtimable, eſt-il relégué, pour ainſi dire, par nos Eſprits forts, dans la claſſe des Livres de dévotion, & traité par eux avec le même mépris.

Nous approuvons, au contraire, le reſpect que l'Auteur a conſervé pour des vérités précieuſes & fondamentales. Son Ouvrage, d'ailleurs, eſt recommandable du côté du ſtyle; mais nous ſommes fâchés pour l'honneur de la

Digitized by Google

Philoſophie, qui ſemblait alors n'avoir pas encore tout-à-fait abjuré le langage des bienſéances, d'y trouver quelques propoſitions dangeureuſes, telles que celles-ci :

» Un fils ne doit à ſon pere aucune » reconnaiſſance de lui avoir donné le » jour.

» L'amour filial eſt très-ſuſceptible de » diſpenſe.

» Le vrai moyen de s'affranchir de » l'importunité des deſirs, eſt de les » ſuivre ".

Ces propoſitions un peu ſcandaleuſes nous rappellent un mot plaiſant de la Courtiſanne Glycere au Philoſophe Stilpon. Ce dernier lui reprochait de corrompre la jeuneſſe. » Cela peut être, » lui répondit la Courtiſanne ; mais » vous autres Philoſophes, on vous re- » proche préciſément la même choſe : » convenez-en de bonne foi. Eh! qu'im- » porte, après tout, par qui ſe dérange » votre jeuneſſe, par une Courtiſanne, » ou par un Philoſophe? " Ce mot pi-

Digitized by Google

quant, qui nous a été conſervé par Athénée, prouve que ce n'eſt pas de nos jours ſeulement, que la Philoſophie s'eſt rendue ſuſpecte de dépraver les mœurs; & à juger du caractere de la Courtiſanne par cette heureuſe ſaillie, nous croyons qu'elle était de meilleure compagnie que tous ces pédants à la mode, qui ont attriſté notre ſiecle par l'éternel refrein de leurs faſtidieuſes Diſſertations.

Nous ne parlerons pas des autres Ouvrages de M. Touſſaint, qui n'ont aucune célébrité. Qui ſait, par exemple, qu'il ait travaillé à une compilation de Médecine avec Meſſieurs Eydous & Diderot; qu'il ait fourni au Dictionnaire Encyclopédique quelques articles de Juriſprudence; qu'il ait publié la Vie du petit Pompée, & les Aventures de Williams Pikle? C'eſt par ſon Livre des Mœurs qu'il a mérité d'être connu.

Ce Philoſophe eſt mort en 1772, à Berlin, où il s'était retiré depuis quelques années.

Digitized by Google

# ÉLOGE
## DE
# *M. DUMOURIER.*

ANTOINE-FRANÇOIS DUPERRIER-DUMOURIER, né à Paris en 1707, d'une famille originaire de Provence, Commissaire des Guerres en 1732, s'est distingué dans cet état par des talents supérieurs. Employé, avec la plus intime confiance, par les Ministres successifs, aux affaires les plus importantes, & pendant trois guerres, chargé en 1759 de l'Intendance de l'armée de M. le Maréchal de Broglie, il n'a pu donner à la Littérature & à la Poésie que les moments de délassement nécessaires pour soutenir d'aussi grands travaux. Sa santé consumée au service de sa patrie, ne lui

Digitized by Google

permit pas de ſe livrer au goût vif dont il était animé pour la Muſique, pour la Peinture, & en général pour tous les Beaux-Arts. La Nature lui avait prodigué les diſpoſitions les plus rares; mais elles furent preſque toujours contrariées par la mauvaiſe fortune.

C'eſt au milieu des cruelles douleurs de la pierre, que ſon ame inaltérable a compoſé, à cinquante-cinq ans, le Poëme de Richardet : exemple peut-être unique, ſi l'on conſidere, ſur-tout, que le fond de ce Poëme ne porte que ſur des idées riantes & voluptueuſes, & que c'eſt un des Ouvrages de Poéſie les plus étendus que nous ayions en notre langue.

L'Original de Richardet appartient à l'Italie. Il eſt du célebre Fortiguerra, qui le fit, comme par gageure, pour prouver qu'avec de l'imagination, il n'était pas très-difficile de travailler dans le genre de l'Arioſte. Ce Poëme a trente chants, qui commencent tous par un Prologue; & l'on prétend que

Digitized by Google

Fortiguerra le compoſa en trente jours. Cette fécondité tiendrait trop du prodige, & ne nous paraît pas vraiſemblable.

Le *Ricciardeto* n'eſt point un Ouvrage comparable à l'*Orlando furioſo*, que l'Auteur ſe propoſait d'imiter; mais on y trouve une imagination ſinguliere, une facilité merveilleuſe, des détails charmants, & de très-bonnes plaiſanteries. Le caractere de Ferragus,

> Ce Chevalier indigne,
> Qui tour-à-tour Guerrier, Moine, Païen,
> Triple Apoſtat, Prêtre, Hermite, Chrétien,
> Fut en tout temps un vaurien très-inſigne.

Ce caractere eſt ſouvent du meilleur comique; & c'eſt un des mieux ſoutenus de tout le Poëme. Enfin, le *Ricciardeto* fut accueilli à ſa naiſſance avec beaucoup d'applaudiſſement, & véritablement il fait honneur à l'Italie & à *ſon* Auteur. Nous oſons dire qu'il n'en fait pas moins à M. Dumourier, qui a réduit à douze chants les trente de ſon

Digitized by Google

Original, & qui l'a plutôt imité que traduit. Il a, comme il le dit lui-même, réformé des figures qui grimaçaient, achevé des parties ébauchées, étendu les idées de ſon modele, effacé des grouppes entiers, pour y en ſubſtituer d'autres qui n'appartiennent qu'à lui, gazé des objets trop nuds, rétabli le coſtume, créé de nouveaux perſonnages, en un mot, placé ſes propres Tableaux à côté de ceux de ſon Original.

Ce Poëme, comme nous l'avons déja obſervé, eſt très-long; cependant on le lit d'un bout à l'autre avec intérêt: & ſans le Poëme de la Pucelle, il eût été, dans notre langue, le premier exemple de ce genre berneſque, ſi varié, ſi piquant, & dans lequel l'Italie eſt ſi riche. La verſification pourrait en être plus ſerrée, plus ſoutenue, & plus généralement ſoignée; mais elle eſt naturelle & facile, mérite qui devient de jour plus rare, & qui ſuffit pour compenſer bien des fautes.

Nous

Digitized by Google

Nous nous permettons, pour donner une idée de l'agrément & de la facilité de la narration, d'en extraire une épisode, dont M. Dumourier ne fut redevable qu'à lui-même. Nous croyons qu'il a déja été placé dans quelque papier public; mais on nous ſaura gré de le rappeller ici : il eſt tiré du ſeptieme Chant.

De tous côtés Renaud portant ſa vue,
Voit dans un coin une femme éperdue,
Qui dans ſon ſein preſſait languiſſamment
Une beauté ſur la terre étendue,
Que la douleur privait du ſentiment;
Un jeune amant qui tendrement l'appelle,
Ouvrant les bras, de déſeſpoir touché,
Semble vouloir, en s'élançant vers elle,
Rompre les fers dont il eſt attaché.
Et tout près d'eux un vieillard vénérable
Qui dans l'horreur paraît enſéveli,
Levant au ciel un regard pitoyable,
Des malheureux lui reproche l'oubli.
. . . . . .

Renaud qui vient de les délivrer, veut apprendre leurs aventures, que le jeune Amant lui raconte ainſi :

Nous nous nommons Agénor & Zirphile ;
Voici l'objet de mon fidele amour,
Et les époux dont elle tient le jour.
A Marmora nous avons pris naiſſance ;
Et l'amitié qui liait nos parents,
A nous unir par des nœuds plus preſſants
Nous deſtina dès la plus tendre enfance.
Notre berceau fut celui de l'amour :
Il enflammait déja notre innocence ;
Ainſi que nous il croiſſoit chaque jour.

. . . . . .

Déja nos yeux ſoumis à ſon empire,
Par des regards étincelants & doux,
Avertiſſaient ceux qui veillaient ſur nous,
De prévenir un trop tendre délire.
Tous deux chéris des auteurs de nos jours,
Nous nous flattions d'un prochain hyménée :
Pour couronner nos fideles amours,
Ils ſont d'accord ; la parole eſt donnée :
Un accident en hâta la journée.

Le fin Léarque, un Corſaire inſolent,
Qui dans Averſe à ſes loix aſſervie
Regnait alors, vit Zirphile un moment,
Et ce moment l'enflamma pour ſa vie.
Il ſut bientôt que j'étais ſon rival.
Notre union pour ſon orgueil brutal
Eſt un ſupplice : il rencontra Glicere,
(De mon épouſe elle eſt la digne mere,
Et pour tous deux ſon amour eſt égal.)

Digitized by Google

Je ne crois pas que votre eſprit balance
A rompre un nœud trop indigne de vous ;
Quand vous ſaurez, dit-il, quelle alliance
Offre à Zirphile un plus illuſtre époux.
Vous vous trompez ; notre choix nous honore,
Je le préfere à celui qui j'ignore,
Répond Glicere. Il s'agit de ma main,
Dit le Tyran. Vous vous trompez encore,
Lui repart-elle, avec quelque dédain :
Sachez, Seigneur, que le plus grand Monarque
Ne me pourrait diſtraire de ma foi.
Il ſerait donc moins abſolu que moi,
Dit, en fureur, le farouche Léarque ?

Cet entretien avança nos plaiſirs ;
Le lendemain, ſans éclat & ſans fête,
Un doux hymen comble tous nos deſirs,
Et mon rival m'aſſure ma conquête.
Que ſon audace eut d'attraits pour mon cœur !
Qu'avec tranſport je bravai ſa colere !
Qu'à le punir nous montrâmes d'ardeur !
A mon amour Zirphile en fut plus chere ;
Et ſon dépit augmentait mon bonheur.

Notre ennemi retiré dans Averſe,
Nous abuſait par un calme trompeur ;
Et des deſſeins de ſon ame perverſe,
Sut déguiſer la perfide noirceur.
Hélas, ſans peine on trahit l'innocence !
Rien n'eſt ſuſpect à des cœurs généreux !
Pour nous tromper avec plus d'apparence,



Digitized by Google

D'une autre Belle il feint d'être amoureux.
Nous jouiſſions dans une paix profonde
Des doux plaiſirs qui nous étaient offerts;
Chaſſes, Tournois, Maſcarades, Concerts,
Danſes, Feſtins, promenades ſur l'onde,
Spectacles, jeux, amuſements divers.
Un jour (ce jour, cauſe de ma ruine,
Fut le dernier de mes félicités!)
A l'appareil d'une fête marine,
Par nos amis nous fûmes invités.
Pour y conduire Arbante, mon beau-pere,
Nous fimes tous un inutile effort,
Et ce refus ſemble être un coup du ſort!
Je n'emmenai que Ziphile & Glicere,
Et dans mon char nous nous rendons au Port.

Par des combats & des joûtes brillantes
La fête s'ouvre, & cent barques galantes
Gliſſent ſur l'onde, au gré des matelots,
Sans effleurer la ſurface des flots.
Tous à l'envi ſignalent leur adreſſe;
Mille concerts ſe ſuccedent ſans ceſſe:
Les mâts dorés, les guirlandes de fleurs,
Les pavillons de brillantes couleurs,
Tout imprimait la joie & l'allégreſſe.
Nous nous mêlons à ces jeux innocents;
Et nous montons une riche galere,
Qui, dans ſa courſe effrayante & légere,
Semble poſer ſur les aîles des vents.
Dans ces plaiſirs on paſſe la journée;

Digitized by Google

La nuit nous offre un ſpectacle à ſon tour:
Chaque nacelle était illuminée,
Et cet éclat ramene un nouveau jour.
Les feux manquaient à ma ſeule galere.
J'ai fait exprès ſupprimer la clarté,
Dit le Pilote, avec un air ſincere;
Venez, Seigneur, c'eſt dans l'obſcurité
Que du coup d'œil vous verrez la beauté.

Jamais enfin fête ne fut plus belle.
Je paſſerai ſur les déguiſements,
Les chants, les jeux, les rafraîchiſſements,
Dont, pour cacher ſa trame criminelle,
Nous amuſa notre guide infidele;
Mais le cruel riant de nos erreurs;
Force de voile, & preſſe les rameurs.

Au jour naiſſant, quel fut mon trouble extrême!
Averſe s'offre à nos regards confus!
On nous entraîne; & malgré nos refus,
On nous conduit à Léarque lui-même!
Venez-vous donc, dit-il, heureux époux,
Pour inſulter à mon dépit jaloux,
Et m'étalant votre chaîne odieuſe,
Braver ici ma flamme malheureuſe?
Non, dis-je alors, nous ne vous cherchions pas.

. . . . . .

Le Corſaire les force d'accepter un appartement près de ſon Palais.

Là, chaque jour nous recevions des fêtes.
La volupté, ſous des dehors honnêtes,
Tend chaque jour des pieges à l'honneur,
Et mille objets charmants, mais ſans pudeur,
Daignent m'offrir de faciles conquêtes.
Tous les moyens les plus inſinuants,
Meubles, bijoux, étoffes, diamants,
(Objets d'horreur pour cette illuſtre mere!)
Sont prodigués pour amolir Glicere.
On peut juger ſi ce monſtre ruſé
Laiſſait en paix ma fidelle Zirphile!
Par ſes dédains bientôt déſabuſé,
Il quitte enfin une feinte inutile.
J'abrégerai cet horrible récit.
Son fol amour faiſant place à la rage,
Il s'emportait un jour juſqu'à l'outrage:
Près d'eux alors le haſard me conduit:
A mon aſpect il demeure interdit;
Mais à l'inſtant ſe livrant aux furies:
C'eſt trop braver ma flamme & mon courroux,
A tes mépris je dois des barbaries,
Tu céderas en perdant ton époux;
Gémis du ſort que ta fierté t'apprête,
Femme orgueilleuſe! ou de force, ou de gré,
Demain, dit-il, tu ſeras ma conquête.
Sur ton refus, d'Agénor maſſacré
Ta propre main m'apportera la tête.

Il part ſoudain. Je m'écrie en fureur:
Que tu ſais bien, monſtre que je déteſte,

En dévoilant une trame funeſte,
Trouver ici le faible de mon cœur!
Ce ſerait peu que de perdre la vie ;
Mais expirer, ſans ſauver ſon honneur!
Dans le tombeau trainer l'ignominie !
Perdre ſa mort ! c'eſt l'excès de l'horreur.

Ce triſte jour ſe paſſe dans les larmes ;
Celui qui ſuit preſſe encor nos allarmes.
A mon eſprit le ciel même irrité
N'inſpire rien dans cette extrêmité.
De nos adieux le moment ſe prépare,
Et de nos cœurs le déſeſpoir s'empare :
Le temps s'envole, & le ſupplice eſt prêt.
Je vois de loin la cohorte barbare,
Qui vient du lâche exécuter l'arrêt.
A cet aſpect je demeure immobile.
Vois ces cruels, ils vont nous déſunir,
Tout eſt fini pour moi, dis-je à Zirphile.
Mais toi, grands Dieux, que vas-tu devenir !
Meurs ſans regret, me dit ma noble amie ;
Vois, Agenor, vois mon libérateur :
Au même inſtant où tu perdras la vie,
Je plongerai ce poignard dans mon cœur.
Ce mot me calme ; &, j'en frémis encore,
Son déſeſpoir flatte mon cœur jaloux ;
Et le trépas de celle que j'adore
Eſt ſouhaité par ſon barbare époux !

Dans ce moment un trait de feu m'éclaire,
Et je médite un projet téméraire :

C'eſt un moyen douteux, plein de danger:
Mais qui périt, n'a rien à ménager.
Nous conſultons ſur ce moyen funeſte;
Pour nous ſauver il offre peu d'eſpoir:
Ah! dis-je alors, les Dieux feront le reſte;
Mais rempliſſons du moins notre devoir.
En gémiſſant, Glicere nous embraſſe,
Elle conſent au projet que je trace.
De ſes habits elle aide à me couvrir
Puis diſparaît; je demeure à ſa place,
Et nous voyons notre porte s'ouvrir.
Vers l'Officier de cette troupe impie,
Zirphile avance, & dit avec fierté:
Puiſqu'à ce point le deſtin m'humilie,
Que mon époux du moins ſoit reſpecté.
J'eſpere encor fléchir votre Monarque;
Ma mere & moi conſentons à le voir;
Vous me voyez ſoumiſe à ſon pouvoir,
Et vous pouvez nous conduire à Léarque.

On obéit. De ces diſcours obſcurs
Le ſens échappe; & ces monſtres impurs,
Sans deviner nos ſecretes penſées,
Vers le Tyran nous menent embraſſées.
De ſon Palais la mer baigne les murs:
Nous pénétrons; j'obſerve chaque iſſue,
Par-tout je porte un regard curieux:
Tout eſt gardé; rien ne s'offre à ma vue,
Qui favoriſe un deſſein glorieux.

Dans un ſallon nous ſommes introduites.

Un triple rang d'infames ſatellites,
Prouve la peur du Tyran que l'on hait.
Tout dans ces lieux peint un triſte eſclavage.
Il entre enfin. Chacun tremble & ſe tait.
Il vient à nous, & d'un air ſatisfait,
A notre aſpect déride ſon viſage.
De mon pouvoir forcé de faire uſage,
Je vous parais, dit-il, bien criminel;
Mais pour vous vaincre, il fallait vous déplaire:
Puiſqu'à mes feux vous êtes moins contraire,
Levez, Madame, un voile ſi cruel.
Faites ceſſer le trouble qui me dompte,
Répond Zirphile à cet audacieux;
De ces témoins épargnez-moi la honte,
C'eſt bien aſſez de rougir à vos yeux.
Ivre d'amour, dans l'ardeur qui l'emporte,
A ſes deſirs il ſouſcrit aiſément,
Et la conduit dans ſon appartement.
J'entre après eux, & je ferme la porte,
Que par dedans j'arrête fortement.
Vers un balcon mon épouſe s'avance,
Le ſcélérat la ſuit ſans défiance;
Il ſe croit ſûr du ſuccès de ſes vœux.
Enfin, dit-il, c'eſt ici que mes feux
Vont triompher d'un rival que j'abhorre.
Il n'eſt pas temps de triompher encore,
Dis-je, en jettant mes longs habillements;
Vois cet époux, que ton feu déshonore,
Prêt à punir tes tranſports inſolents.
Je le ſaiſis. Il appelle ſa garde,

Veut ſe défendre, & s'écrie éperdu.
Mon bras puiſſant le renverſe étendu,
Mon pied le foule, & ma main le poignarde.
Déja la garde accourue à ſa voix,
Frappe à grands coups : à l'effort redoutable
Tout va céder. Viens, épouſe admirable,
Dis-je, embraſſant Zirphile mille fois,
Bravons encor le ſort qui nous accable,
Viens ; puiſqu'il faut recourir au trépas,
Libres, vengés, notre mort eſt trop belle !
Plein de fureur je la prends dans mes bras,
Et dans les flots je m'élance avec elle.
La mer ſembla reſpecter ce fardeau,
Et ſes habits la ſoutinrent ſur l'onde ;
J'en pénétrai l'immenſité profonde ;
Mais reprenant un courage nouveau,
Je reparais, & je nage vers elle.
Je reſſaiſis l'idole de mon cœur ;
Mon bras la preſſe, & ma bouche l'appelle,
Et ſon péril redouble ma vigueur.
Je fends les flots d'une audace incroyable.
Fier d'entraîner cet objet adorable,
La tête aux cieux, je ne préſume pas
Que la mer oſe engloutir tant d'appas.
L'eſpoir m'anime, & je nage ſans crainte.
Les yeux ſur moi, ſans former une plainte,
Je vois, hélas ! qu'elle ſe fait effort
Pour me cacher la rigueur de ſon ſort :
Mais la terreur ſur ſon viſage eſt peinte !
Elle pâlit, & ſa force eſt éteinte.

Digitized by Google

Enfin, tranſis, battus du flot amer,
Contre la mort luttant ſans eſpérance,
Je veux en vain ranimer ſa conſtance;
Elle ne voit que le ciel & la mer.
Bientôt des ſens elle perd tout uſage,
Ma voix l'appelle, elle ne l'entend pas!
Elle ſuccombe, & je vois avec rage
Ses yeux couverts des ombres du trépas.
Malgré l'effroi dont mon ame eſt ſaiſie,
J'eſſaye encor de la rendre à la vie.
Tous mes efforts, mes ſoins ſont ſuperflus.
Ah! m'écriai-je en pleurs : elle n'eſt plus!
Zirphile, attends, mon ame ſuit la tienne.
Je colle alors ma bouche ſur la ſienne,
Et la preſſant avec mille ſanglots,
Je me dévoue & m'abandonne aux flots.
Le juſte ciel veillait ſur notre vie, &c.

Ce qui prête ſouvent à la lecture de ce Poëme beaucoup d'intérêt, & ce qui doit en faire excuſer les négligences, c'eſt l'attention continuelle de l'Auteur à y jetter de la variété. Lui-même nous apprend ſon ſecret dans ces vers, qui ne ſauraient être trop imités par nos jeunes Poëtes.

Pourquoi les prés vous ſemblent-ils ſi beaux?
Variété des odeurs qu'ils exhalent,

Variété des couleurs qu'ils étalent,
Tableaux changeants, toujours objets nouveaux;
De l'art de peindre & de l'art poétique,
L'ordre eſt le même, & ces Muſes ſont ſœurs.

Lorſque Richardet parut, M. Dumourier l'envoya à M. de Voltaire, accoutumé à recevoir depuis longtemps, & avec juſtice, les hommages littéraires de la plupart de ſes Contemporains. L'Auteur y joignit les vers ſuivants.

O vous, Apollon de notre âge,
Qui tour-à-tour, badin, ſublime, ſage,
Vous ſoumettant tous les genres divers,
Par vos accords, raviſſez l'Univers,
J'oſe vous offrir mon ouvrage.
En recevant ce faible don,
Songez qu'au grand Virgile, au ſommet d'Hélicon,
Jadis, de ſon moineau, Catulle fit hommage.

Voici la réponſe de M. de Voltaire, dans ce genre gracieux, délicat & agréable, dont il conſerve encore le génie, même aux bornes de ſon âge, & dans

Digitized by Google

une ſaiſon qui ne ſemblerait plus faite pour les fleurs.

Vous ne parlez que d'un moineau,
Et vous avez une voliere.
Il eſt chez vous plus d'un oiſeau,
Dont la voix tendre & printaniere
Plaît par un ramage nouveau.
Celui qui n'a plume qu'aux aîles,
Et qui fait ſon nid dans les cœurs,
Répandit ſur vous ſes faveurs;
Il vous fait trouver des Lecteurs,
Comme il vous a ſoumis des Belles.

Outre le Poëme de Richardet, il reſte de M. Dumourier des Poéſies fugitives, un Opéra de *Griſelidis*, une Tragédie de *Démétrius*, le même ſujet qui a été traité par Métaſtaſe, & par Corneille, dans Don Sanche d'Arragon; des Traductions de Comédies Italiennes, Eſpagnoles & Anglaiſes : enfin, un Ouvrage très-précieux ſur l'Adminiſtration des Armées, que M. ſon fils doit donner inceſſamment au Public, augmenté des parties qui y manquent. M. Dumourier a eu le bonheur de laiſſer dans ce fils, Colonel à la ſuite de la Légion

de Lorraine, un digne héritier de ſes talents & de ſon mérite. C'eſt un avantage très-rare, & que le Ciel lui devait comme une récompenſe de ſes vertus.

Cet homme de Lettres eſtimable eſt mort en 1767, Commiſſaire-Ordonnateur au département de Paris, & Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de S. Louis. Son Eloge aurait dû paraître plutôt : mais les renſeignements néceſſaires nous avaient manqué ; & nous ſaiſiſſons encore cette occaſion de rappeller aux vivants l'intérêt qu'ils doivent prendre à la mémoire des Hommes célebres.

Digitized by Google

# ÉLOGE
## DE
# *M. DUCLOS.*

CHARLES DUCLOS, de l'Académie Françaiſe & de celle des Inſcriptions, naquit à Dinan en Bretagne, en 1705. Son mérite fut véritablement diſtingué dans un ſiecle où la décadence des talents devient de jour en jour plus ſenſible ; mais un ſeul défaut qu'il n'eut pas l'attention de réprimer, indiſpoſa long-temps contre lui la plupart des Gens de Lettres & des Gens du monde. Incapable de ménagements dans la diſpute, il révoltait l'amour-propre par une franchiſe trop dure, plus jaloux en apparence de ſubjuguer les eſprits, que de ſe concilier leur bienveillance. Peu de

Digitized by Google

perſonnes furent à portée de s'appercevoir que ce défaut tenait en lui à d'excellentes qualités. On lui ſuppoſa des prétentions, qu'on eſt toujours tenté de punir, lorſqu'elles s'annoncent avec trop de confiance. On craignit qu'il ne ſe fût peint lui-même dans ſes *Conſidérations ſur les Mœurs*, en diſant, » Que la » fauſſeté de la politeſſe était ſi généra- » lement reconnue, qu'elle avait fait » naître à certaines gens l'idée de jouer » la groſſiéreté & la bruſquerie, pour » imiter la franchiſe, & mieux couvrir » leurs deſſeins".

Il eſt dans le naturel dépravé des hommes, de ſoupçonner de manege quiconque avec un pareil caractere trouve les moyens de parvenir à toutes les diſtinctions de ſon état. C'eſt ce qui réuſſit à M. Duclos, & ce qu'on avait peine à concilier avec cette franchiſe trop bruſque, qui ne paraît pas une voie ſûre pour ſe ménager des ſuccès. Toutes les Académies lui furent ouvertes: il eut l'honneur de remplacer M. de Voltaire

dans la charge d'Hiſtoriographe de France : il obtint des penſions, des Lettres des Nobleſſe ; & ſon mérite alors fut jugé d'autant plus ſéverement, qu'il faut une ſupériorité bien réelle, pour ſe faire pardonner tant de faveurs.

Les ſoupçons de manege redoublerent, lorſqu'on vit M. Duclos ſe charger du rôle délicat d'annoncer dans le monde un homme qui ſemblait ne pouvoir être annoncé plus avantageuſement que par lui-même. On crut voir de l'orgueil dans les bons offices que M. Duclos s'empreſſait de rendre à M. Rouſſeau de Geneve, ſur-tout quand ils furent payés par la dédicace du *Devin du Village*, & par des éloges dans leſquels le Philoſophe reconnaiſſant aſſociait le nom de ſon ami à celui de Monteſquieu. On n'était point encore accoutumé à ce concert de louanges, & à ces brevets de célébrité que ſe renvoyaient tout-à-tour les coryphées d'une certaine Philoſophie. Mais lorſque le ridicule en fut devenu ſenſible même à la multitude, on ne fut

que plus étonné de voir M. Duclos affilié, en apparence, à une ſecte qui commençait à tomber dans le mépris, & l'on crut encore davantage que ſa franchiſe ſavait ſe plier aux petites reſſources de l'intrigue.

Tout contribuait donc à le faire juger à la rigueur. La ſoupleſſe de ſon eſprit, & la facilité avec laquelle il avait ſu ſe prêter à des genres entiérement oppoſés, tels que les Romans, les Contes de Fées, l'Hiſtoire, la Morale, la Poéſie & la Grammaire, formaient encore un préjugé contre lui. Le vrai génie a rarement cette ſoupleſſe; mais elle peut être le partage d'un très-bel eſprit: & M. Duclos en était un. Il prouva même qu'il était quelque choſe de mieux. Des obſervations fines & profondes ſur les Mœurs, des Définitions frappantes par leur préciſion & par leur juſteſſe, des Maximes fortement penſées & rendues avec une énergie qui lui était familiere, ſuppoſent à la fois un bon eſprit, une pénétration & une ſagacité rares, un juge-

Digitized by Google

ment ſolide & ſain, en un mot, un aſſemblage heureux de qualités peu vulgaires, faites pour lui concilier l'eſtime des connaiſſeurs les plus difficiles, & pour lui conſerver un nom célebre dans la poſtérité.

Cette juſtice que nous lui rendons ici, lui aurait été plutôt & plus généralement rendue, ſi, par des éloges prématurés & indiſcrets, ceux qui s'arrogeaient le droit de diſtribuer les renommées, n'avaient pas voulu le placer dans la claſſe des hommes de génie. On peut avoir le talent de définir, d'analyſer, d'obſerver avec fineſſe, & c'en eſt aſſez pour être mis au rang des Philoſophes; mais ce n'eſt point-là le talent de peindre & d'animer tout, qui rendit la Bruyere ſi recommandable. Le livre des *Conſidérations ſur les Mœurs*, quoique l'ouvrage d'un honnête homme, & qui plus eſt, d'un homme d'un très-grand ſens, quoique rempli de maximes vraies, de définitions exactes, de diſcuſſions ingénieuſes, n'eſt donc point

un ouvrage à comparer au Livre des *Caractères*. On y trouve d'ailleurs, à travers une infinité de choſes eſtimables, un ſtyle trop coupé, trop dogmatique, trop ſentencieux, quelquefois obſcur, à force de vouloir être précis, & de temps en temps une affectation de néologiſme, qu'un Ecrivain de goût ne ſe pardonne jamais. Les mêmes défauts ſe font remarquer auſſi dans l'Hiſtoire de Louis XI : le bel eſprit eſt plus ou moins compatible avec ces fautes; mais ce ne ſont point celles du génie.

Si nous oſons le dire, le meilleur Ouvrage de M. Duclos, eſt le Roman qu'il a donné ſous le titre des *Confeſſions du Comte de* ***. Il a mis en action dans ce Livre, ce qui paraît ſec & un peu découſu dans ſes *Conſidérations ſur les Mœurs*. A l'exception de deux ou trois caracteres de fantaiſie, plus biſarres que vrais, le reſte nous a paru tracé de main de Maître. Les ſituations, à la vérité, n'y ſont pas auſſi développées qu'elles pourraient l'être ; l'Auteur a négligé les gra-

Digitized by Google

dations, les nuances; en un mot, ce Roman n'eſt point aſſez dramatique: *mais* l'Hiſtoire intéreſſante de M^de. de Selves, prouve que M. Duclos ſavait achever auſſi-bien qu'eſquiſſer, & qu'il ne lui manquait aucune des parties eſſentielles de ſon art. Le principal mérite *qui* caractériſe d'ailleurs cet Ouvrage, c'eſt la vérité des portraits; mérite qui juſtifie ce que nous avons dit du talent de l'Auteur pour bien obſerver, & qui doit aſſurer ſa réputation.

On conſerve dans les Recueils de l'Académie des Inſcriptions pluſieurs Diſſertations de M. Duclos, qui ſont un témoignage de l'étude approfondie qu'il avait faite de notre Hiſtoire. Ses Remar*ques* ſur la Grammaire de Port-Royal, mêlées de quelques détails minucieux ſur la réforme de notre Orthographe, méritent d'être méditées. Elles confirment ce que M. du Marſais avait déja prouvé par ſes Ouvrages, que la Gram. maire peut devenir une véritable ſcience; que la Philoſophie a préſidé, plus qu'on

ne le croit, à l'art de la parole, & qu'on peut en établir les regles, non ſur des déciſions de caprice & de fantaiſie, mais ſur les loix immuables du raiſonnement.

Ce ſerait manquer à la mémoire de M. Duclos, que de ſe borner à l'éloge de ſes talents. Son auſtere probité, principe de cette franchiſe un peu dure qu'on lui reprochait dans la ſociété, ſa bienfaiſance, ſes vertus, lui ont acquis à l'eſtime publique des droits plus légitimes encore, que le mérite de ſes Ouvrages. Peu de perſonnes (& c'eſt le témoignage honorable que lui a rendu M. le Prince de B.....) (*) connaiſſaient mieux les devoirs & le prix de l'amitié. » Il ſavait ſervir courageuſement ſes » amis & le mérite oublié; il avait alors » un art dont on ne ſe défiait pas, & qu'on » n'aurait pas même attendu d'un homme

(*) Dans ſa Réponſe au Diſcours de réception de M. Beaugé à l'Académie.

Digitized by Google

» qui aima mieux toute ſa vie montrer
» la vérité avec force, que de l'inſinuer
» avec adreſſe ".

M. Duclos avait eu le malheur d'être engagé quelque temps dans un parti jaloux de comprendre dans la liſte de ſes Sectateurs, tous les noms capables d'augmenter la réputation qu'il voulait uſurper. Le mot impoſant de *Philoſophie*, qui devrait ſi naturellement exclure l'idée de toute cabale & de toute aſſociation dangereuſe, avait ſurpris à M. Duclos quelques marques d'eſtime pour ceux qui, en affectant de mettre ce mot en faveur, ſemblaient ne s'obliger que plus ſolemnellement à le rendre reſpectable. Cette Société naiſſante conſervait encore quelque apparence de modération, & déguiſait avec ſoin, au yeux du Gouvernement & de tous ceux qu'elle avait intérêt de ſéduire, cet eſprit turbulent qu'elle a développé depuis avec une audace ſi ſurprenante.

M. Duclos, trop eſtimable pour être homme de parti, ne ſe crut en liaiſon

qu'avec des Gens de Lettres, à qui l'on ne pouvait encore reprocher que d'avoir insensiblement amené le Public, par un manege plein d'adresse, à les regarder comme la portion la plus distinguée de la Littérature. Mais lorsque sous le prétexte de combattre tous les préjugés, cette cabale artificieuse, enhardie par ses premiers succès, eut enfin secoué le joug de toutes les bienséances, M. Duclos ne tarda pas à manifester ouvertement son mépris pour elle; & il l'avait, pour ainsi dire, consigné davance dans ses Ouvrages, comme on peut en juger dans ces paroles remarquables, tirées de ses *Considérations sur les Mœurs*: » On déclame beaucoup depuis un temps » contre les préjugés; peut-être en a» t-on trop détruit: le préjugé est la loi » du commun des hommes ..... Je ne » puis me dispenser à ce sujet de blâmer » les Ecrivains qui, sous prétexte d'at» taquer la superstition, ce qui serait un » motif louable & utile, si l'on s'y ren» fermait en Philosophe citoyen, cher-

» chent

» chent à ſapper les fondements de la » Morale, & donnent atteinte aux liens » de la ſociété ; d'autant plus inſenſés, » qu'il ſerait dangereux pour eux-mêmes » de faire des Proſélytes. Le funeſte ef- » fet qu'ils produiſent ſur les Lecteurs, » eſt d'en faire, dans la jeuneſſe, *de mau-* » *vais citoyens, des criminels ſcandaleux,* » *& des malheureux dans l'âge avancé :* » car il y en a peu qui ayent alors le » triſte avantage d'être aſſez pervertis » pour être tranquilles. L'empreſſement » avec lequel on lit ces ſortes d'Ouvra- » ges, ne doit pas flatter les Auteurs, » qui d'ailleurs auraient du mérite. Ils » ne doivent pas ignorer que les plus » miſérables Ecrivains en ce genre, par- » tagent preſque également cet honneur » avec eux. La ſatyre, la licence & » l'impiété n'ont jamais ſeules prouvé » d'eſprit. Les plus mépriſables par ces » endroits, peuvent être lus une fois : ſans » leurs excès, on ne les eût jamais nom- » més ; *ſemblables à ces malheureux que leur* » *état condamnait aux ténebres, & dont le*

» *public n'apprend les noms que par le crime* » *& le ſupplice*".

Plus loin, il ajoute encore : » Il y a » des principes qu'on ne doit pas même » mettre en queſtion. Il eſt toujours à » craindre que les vérités les plus évi- » dentes ne contractent, par la diſcuſſion, » un air de problême qu'elles ne doivent » jamais avoir".

Enfin, il prononce ailleurs ce redoutable anathême contre toutes les factions qui ſe font un coupable honneur de ſe faire remarquer dans la ſociété par leur licence : *Il n'y a malheureuſement que les frippons qui faſſent des ligues : les honnêtes gens ſe tiennent iſolés.*

C'eſt par une ſuite de la même façon de penſer, que M. Duclos, dans ſes *Confeſſions du Comte de* ***, avait déja traité avec le profond mépris qu'ils méritent, ces Bureaux d'eſprit, où préſident des femmes aſſez enivrées de l'encens que leur prodiguent, en ſe moquant d'elles, les petits héros de leurs

Digitized by Google

cercles, pour ne pas s'appercevoir du ridicule qui les affiege par-tout ailleurs, & qu'on leur épargne d'autant moins, que rien ne les condamnait à partager la honte de leurs protégés. » Tous ces » Bureaux de bel eſprit, dit M. Duclos, après avoir peint une de ces femmes, » ne ſervent qu'à dégoûter le génie, re- » trécir l'eſprit, encourager les médio- » cres, donner de l'orgueil aux ſots, & » révolter le public ".

On doit donc rendre une pleine juſtice à la mémoire de M. Duclos, & ne jamais le confondre avec ces prétendus Sages, qui s'étaient fait honneur de le compter parmi leurs Proſélytes. Il n'eſt pas de ſtratagêmes qu'ils n'employent pour en groſſir le nombre, en calomniant également les vivants & les morts. Mais nous avons déja prouvé ailleurs, que c'était à tort qu'ils ſe vantaient d'avoir eu pour chefs Montaigne, Charron, le Vayer, & Bayle lui-même. On leur produirait, au beſoin, cent paſſages de ces différents Auteurs, qui dé-



Digitized by Google

montreraient combien ces Philoſophes étaient éloignés de partager la licence de nos Sophiſtes. Dans ce ſiecle même, qu'ils appellent avec tant de complaiſance le ſiecle philoſophique, M. Duclos, & tout ce que nous avons eu de véritablement bons eſprits, ont fini par ſe repentir des liaiſons momentanées qu'ils avaient eues avec ce parti. M. de Monteſquieu s'eſt défendu d'en être. L'éloquent Citoyen de Geneve, après l'avoir bien connu, n'en a parlé qu'avec exécration. On n'ignore plus à quel point M. de Voltaire le mépriſe, quoique, par une politique au-deſſous de ſon génie, il ait paru le craindre ou le ménager: tellement que ſi l'on retranchait des liſtes infidelles, produites par des cabales, tous les noms qu'elle s'eſt fauſſement appropriés, on ſerait dans le cas d'Athalie à ſon réveil :

On n'y trouverait plus qu'un horrible mêlange
De noms déhonorés & trainés dans la fange.

Il réſulte de nos obſervations ſur les

Ouvrages de M. Duclos, que ſans être préciſément dans la claſſe des Ecrivains de génie, il a mérité l'eſtime de ſon ſiecle & de la poſtérité par des talents diſtingués, & qu'il en a fait uſage en bon citoyen. Cet homme digne des regrets des Gens de Lettres, a été enlevé à la ſociété & à ſes amis, à la fin de l'hyver de 1772.



Digitized by Google

Digitized by Google

# ÉLOGE
## *HISTORIQUE*
## DE
# *M. POTHIER.*
### *Juriſconſulte.*

SI les Légiſlateurs ont obtenu le prémier rang dans l'ordre des bienfaiſteurs de l'humanité ; ſi les Souverains qui reſpectent les Loix, méritent le ſecond ; les Magiſtrats qui les font obſerver, & les Juriſconſultes qui, en les interprétant, en découvrent l'eſprit, étendent leur empire, & font connaître aux Peuples les devoirs qu'elles impoſent, devraient être regardés, après les Rois, comme les hommes les plus utiles dans un Etat, ſi les Guerriers n'étaient quel-



Digitized by Google

quefois les plus néceſſaires. Ceux-ci ne rendent à la Patrie que des ſervices momentanés, au-lieu que le Magiſtrat & le Juriſconſulte lui en rendent de continuels. Tel fut ROBERT-JOSEPH POTHIER, né à Orléans le 9 Janvier 1699, de *Robert Pothier*, Conſeiller au Préſidial de cette Ville, fils de *Florent Pothier* qui occupait la même Charge, & dont le pere était Maire de la ville d'Orléans en 1603, & de Madelaine Jacquet, qui de ſon côté comptait des Juriſconſultes & des Magiſtrats parmi ſes auteurs.

Les exemples que Robert-Joſeph Pothier trouva dans ſa famille, furent pour lui un objet d'émulation, & non de vanité. On remarqua dans ſes premieres études, un cœur droit, un eſprit juſte, ſage, réfléchi, mais lent dans ſes progrès. Ce ne fut que lorſqu'il entra dans les Ecoles de Droit, que ſon génie ayant, ſi j'oſe m'exprimer ainſi, rencontré ſon élément, s'annonça par une eſpece d'avidité d'apprendre. Le travail

Digitized by Google

le plus assidu, l'application la plus constante ne pouvaient le lasser. L'étude du Droit, qui paraît si aride à ceux qui commencent, était pour lui une source d'amusements. En sortant de l'Université, où c'est même beaucoup pour les autres d'avoir appris à étudier, Pothier était déja un excellent Jurisconsulte. Sa réputation devança les années. Un des plus grands hommes que la France ait produit, le célebre d'Agueſſeau, en admirant la sageſſe des Loix Romaines, recueillies sous l'Empire de Justinien, & publiées sous le nom de ce Prince, déplorait le désordre qui régnait dans le *Digeſte* ou *Pandectes*, Recueil informe des plus excellents matériaux, sans liaison, sans suite, & comme dispersés par le hasard. Là les Loix semblent n'avoir aucun rapport l'une avec l'autre, parce que ces rapports sont sans ceſſe interrompus; quelquefois elles semblent être en opposition, parce que, faute d'ordre, les exceptions de la Loi se confondant avec la Loi même, la rendent obscure

& ſouvent inconciliable. Tel eſt le tableau que préſentent les Recueils de la Juriſprudence Romaine ; à l'exception des quatre Livres des Inſtitutes qui en ſont comme l'introduction, ouvrage le plus méthodique que nous connaiſſions, dont chaque titre eſt un exemple de préciſion & de juſteſſe, & qu'on peut regarder comme un des plus beaux chefs-d'œuvre de l'eſprit humain.

M. d'Agueſſeau voyait avec douleur qu'une foule de grands hommes avaient deſiré le débrouillement de la confuſion des Pandectes, mais qu'aucun n'avait oſé l'entreprendre. Il vit le cahos ; il connaiſſait Pothier, & il eſpéra de faire éclore la lumiere. Le génie de d'Agueſſeau, capable d'un tel deſſein, ſerait venu à bout de l'exécuter lui-même, ſi les ſoins de l'adminiſtration lui euſſent permis de l'entreprendre. Pothier & Domat devaient ſeconder ſes vues. Domat ſe borna à un eſſai (*), qui ferait regretter

(*) *Legum Delectus.*

qu'il n'eût pas embraſſé tout le plan de M. d'Agueſſeau, ſi Pothier n'eût achevé ce pénible ouvrage; mais ce qu'on aura de la peine à ſe perſuader, ſi l'on fait attention que Tribonien, malgré le ſecours de ſeize fameux Juriſconſultes, paſſa toute ſa vie à compiler les Pandectes, c'eſt que Pothier, en très-peu d'années, ſans être ſecondé de perſonne, vint à bout de donner à ce Recueil une perfection que depuis pluſieurs ſiecles on n'oſait attendre; & les Pandectes de Juſtinien prirent dès ce moment le nom de leur Rédacteur,

Pothier, en 1752, alla faire hommage de ſon travail à M. le Chancelier: lorſqu'il parut chez le Chef de la Magiſtrature, ſa modeſtie, la ſimplicité de ſes mœurs, ſa candeur ne ſurprirent pas moins que ſon génie. Ce contraſte frappa les Magiſtrats de la Capitale : leur Chef ſeul n'en fut point étonné; il reçut le nouveau Digeſte avec applaudiſſement. Cet Ouvrage ne parut que quelques années après: on en fit une très-belle édition, devenue déjà rare en France.

Cette hardie entrepriſe n'eſſuya de critique que de la part des Journaliſtes de Leipſick, auxquels un Juriſconſulte Français répondit avec avantage. Un autre Juriſconſulte vint du fond de l'Allemagne, comme s'il eût voulu réparer les torts de ſon Pays, pour connaître Pothier, s'entretenir avec lui, & l'admirer.

Cet homme laborieux avait partagé ſes ſoins entre l'étude de la Juriſprudence Romaine & celle du Droit Français, dont les principes, encore incertains, ſe reſſentent de notre ancienne barbarie. La Chaire deſtinée à cette ſcience vint à vaquer à Orléans; M. d'Agueſſeau ſe hâta de la lui donner. Pothier exerçait depuis long-temps la charge de Conſeiller au Préſidial, & avait ſuccédé à ſon pere. Il ne regarda la Chaire du Droit Français, que comme une augmentation d'obligations & de devoirs. Ses travaux ſe multiplierent, & ſon courage redoubla; mais ſes nouveaux engagements ne lui firent jamais perdre de vue

s fonctions de la Magiſtrature : il dé-
ba au ſommeil les heures qu'il devait
l'adminiſtration de la Juſtice, & n'en
iſſa aucune pour ſes plaiſirs. Tous ſes
ioments étaient remplis ; & ſi la du-
e de la vie doit être calculée par l'em-
loi du temps, peu de perſonnes ont au-
nt vécu que Pothier.

Depuis long-temps il avait établi dans
maiſon des conférences ſur le Droit.
uſieurs jeunes Avocats s'y aſſemblaient
jour de chaque ſemaine : Pothier y
éſidait. On y agitait les queſtions les
us difficiles du Droit Romain & du
roit Français. Lorſqu'il eut été nom-
é Profeſſeur, il deſtina une partie du
venu de ſa Chaire, à deux prix, qui
diſtribuaient tous les ans. Une Mé-
ille d'or était adjugée à celui des étu-
ants qui avait fait plus de progrès dans
ſcience du Droit Français ; & il don-
it une Médaille d'argent à celui qui
était le plus diſtingué dans celle du Droit
omain. Ces prix étaient diſputés avec
plus grande ardeur, & diſtribués avec la

plus grande ſolemnité. L'Univerſité d'Orléans recouvra par ſes ſoins ſon ancienne célébrité. L'amour paternel qu'il avoit pour ſes Ecoliers, ne diminuait rien de ſa ſévérité pour la diſcipline & de ſon inflexibilité dans leur admiſſion aux grades, rejettant ſans pitié ceux qu'il n'en jugeait point dignes.

Malgré cette multiplicité d'occupations, Pothier approfondiſſait cette Juriſprudence ſinguliere ſuivie dans la plus grande partie de la France, & dont les Loix particulieres à chaque pays, offrent une bizarrerie, qui tient aux mœurs antiques des Gaulois, preſque inconnues de nos jours; Loix, par conſéquent, dont il paraît impoſſible de pénétrer l'eſprit. Le Droit Coutumier avait été ſon premier objet après le Droit Romain. Il avait publié en 1740 la Coutume d'Orléans, avec des Obſervations nouvelles : cet Ouvrage avait précédé ſes *Pandectes*; elles furent bientôt ſuivies d'un Commentaire ſur la même Coutume. Il en a purgé le texte, ran-

Digitized by Google

gé les matieres ſous les titres qui leur conviennent, corrigé les erreurs des anciens Rédacteurs & Copiſtes : il a rempli ſes notes de recherches curieuſes & d'applications ſavantes des principes du Droit Romain a ces différentes Coutumes, d'explications lumineuſes qui en font connaître l'eſprit & l'objet ; il a tiré de l'obſcurité même des textes, des principes fondamentaux du Droit Coutumier, principes qui répandent ſur ce Droit un jour tout nouveau.

L'étude du Droit Romain ne ſerait qu'un objet de pure curioſité, s'il ne ſervait à nous éclairer ſur les rapports mutuels que l'homme a avec l'homme, & ſur ceux que nous avons avec la ſociété, & que la ſociété a envers nous. Les Traités ſur les Engagements reſpectifs, que Pothier a publiés, ſont en très-grand nombre. Son Traité des Obligations eſt comme la baſe & la clef de tous les autres : il lui acquit une réputation qui durera autant que les ſociétés civiles. On verra dans le Catalogue de ſes Ouvrages, qu'ils ſont tous

Digitized by Google

comme la ſuite de ce premier Traité. Dans tous on voit Pothier ſe ſervant avec plus d'avantage des Loix Romaines, que ne l'ont fait les Juriſconſultes qui les ont recueillies, pour expliquer tantôt la nature des engagements, tantôt leurs cauſes & leurs effets, tantôt pour établir des maximes ſûres & inviolables. Dans l'application qu'il en fait, elles donnent aux matieres, & reçoivent d'elles une nouvelle énergie : de ſorte que ſouvent il ſerait difficile de dire, ſi c'eſt pour interpreter la Loi que Pothier fonde ſes principes ſur la raiſon naturelle, ou ſi c'eſt pour donner plus d'autorité à ces principes, qu'il cite la Loi : il ramenait ſans ceſſe au droit naturel, comme à leur ſource primitive, les principes des Loix poſitives. Les autres Commentateurs accablent par des conjectures, des diſſertations, des citations multipliées ; Pothier ne donne que le réſultat de ſon travail, évitant également une prolixité fatigante & une préciſion trop pénible.

Digitized by Google

A conſidérer les Ouvrages de Pothier, eſt étonné qu'il ait pu y ſuffire : cendant ils ne lui enlevaient pas un il des moments qu'il devait aux deirs de la Magiſtrature. Il donnait l'atition la plus ſcrupuleuſe à l'examen ; procès : il ne s'en rapportait qu'à -même ; auſſi évitait-il toute eſpece ſollicitation : les plaideurs ſe repoent entiérement ſur ſes lumieres & ſur intégrité ; ils ſavaient que tout ce 'on aurait tenté pour ſe le rendre farable, n'eût rien produit. Sans ceſſe garde contre lui-même, il était inacſible aux ruſes de la mauvaiſe foi & erreurs de la prévention. Il lui eſt ivé d'indemniſer une veuve, qui s'éit engagée dans un procès ſur l'avis de thier, le perdit : il aima mieux croire 'il s'était trompé, que de ſoupçonner Juges d'erreur.

Il fut choiſi par Monſeigneur le Duc Orléans pour remplir la Charge de onſeiller de la Chambre du Domaine Châtelet de Paris. Il y montra une

inflexibilité déſeſpérante pour les Fermiers & les Receveurs : le dépit qu'ils en témoignerent contre lui dans différentes occaſions, fait mieux ſon éloge que les Panégyriques les plus éloquents.

Qoique ſurchargé par un ſi grand nombre d'occupations, Pothier ne put refuſer l'Echevinage d'Orléans, que ſes Concitoyens lui déférerent; il ſe diſtingua dans cette place, comme dans toutes celles qu'il avait occupées : les Orléanois furent ſi contents de ſon adminiſtration, qu'après ſa mort ils ont rendu à ſa mémoire des honneurs qui avaient été réſervés juſqu'à lui à la Maiſon Royale & à celle d'Orléans : toute la Ville en corps aſſiſta au Service ſolemnel qu'on fit pour lui. Il méritait ces honneurs, non-ſeulement par les qualités brillantes qui conſtituent le Juriſconſulte & le Magiſtrat, mais par les vertus qui élevent les grands hommes au-deſſus de leur ſiecle. Jamais il n'a refuſé ſes conſeils à celui qui les lui

mandait ; il les donnait plus volon-
rs aux pauvres & aux opprimés, aux-
els ſouvent il fourniſſait l'argent né-
ſaire pour ſoutenir leurs droits. Il
ait conſulté par les Provinces voiſi-
, & ſouvent par la Capitale : ſes con-
s étaient gratuits, & ſes déciſions
ient des arrêts, dont il eſt rarement
ivé que les plus prévenus ayent ap-
lé, moins peut-être parce qu'elles
ient fondées ſur la raiſon & la juſ-
e, que parce qu'elles émanaient d'un
mme généralement reconnu pour un
nme de bien, qui, dans tous ſes
arés, a tout ramené à la Loi inal-
rable de la nature, à cette juſtice in-
rieure qui condamne tout plaideur de
auvaiſe foi, lors même qu'il donne
s raiſons les plus ſpécieuſes en faveur
: ſes prétentions.

Pothier a eu le bonheur de jouir de
répuation; & ſa modeſtie n'en a ja-
ais ſouffert. Il était le ſeul qui dou-
t de ſon mérite : il fallait le ſolliciter
our l'engager à publier ſes Ouvrages;

& il ne cédait qu'à la raiſon de l'utilité publique, à laquelle il penſait que tout homme doit contribuer. Il avait hérité de ſes peres d'une fortune honnête : il n'en retenait que le pur néceſſaire ; & ſa bienfaiſance & ſa charité diſpoſaient du reſte, n'ayant jamais deſiré une fortune plus conſidérable, que pour faire plus de bien : il ne retirait aucun profit de ſes Ouvrages, afin que les Libraires puſſent les vendre moins cher. On l'a vu dans des temps malheureux prendre ſur ſon néceſſaire. Il était ennemi du luxe. Sa bibliotheque, qu'il avait compoſée peu à peu, n'était qu'un dépôt, dont il ne ſe réſerva que l'uſufruit pendant ſa vie, & qu'il rendit au public après ſa mort. Il vécut célibataire ; c'eſt le ſeul reproche qu'on pourrait lui faire comme Citoyen, ſi ſon application au travail, l'utilité de ſes Ouvrages ; & la fécondité de ſon génie ne l'excuſaient envers la poſtérité. Quoique d'un tempérament faible & délicat, il a ſu, par ſa ſo-

été & par ſa modération, prolonger
jours juſqu'à ſa 73^e. année. Il vit
ir la mort avec la fermeté d'un Phi-
ophe, & la ſupporta avec la réſi-
ation d'un Chrétien. Il finit ſa car-
re ſur la fin de Février 1772. Son éloge
conſacré ſur le tombeau de ce grand
mme, où la ville d'Orléans l'a fait
ver en lettres d'or. *Hic jacet* ROBER-
S-JOSEPHUS POTHIER, *vir juris-*
*itiâ, æqui ſtudio, ſcriptis conſilioque,*
*mi candore, ſimplicitate morum, vitæ*
*ditate præclarus. Civibus ſingulis, probis*
*nibus, ſtudioſæ juventuti, ac maximè*
*iperibus, quorum gratiâ pauper ipſe*
*it, æternum ſui deſiderium reliquit,*
*no reparatæ ſalutis 1772, ætatis vero*
*73. Præfectus & Ædiles, tam civi-*
*is nomine quàm ſuo, poſuêre.*

*iſte des Ouvrages de M.* POTHIER.

Coutume d'Orléans avec des obſerva-
ns nouvelles, 2 vol. *in*-12, 1740.
*Pandectæ Juſtinianeæ in novum ordinem*
*eſtæ*, 3 *vol.* in-fol. *Pariſiis*, 1748,

dédiées à M. le Chancelier d'Agueſſeau.

Coutumes du Duché, Bailliage & Prévôté d'Orléans & Reſſort d'iceux, avec une introduction générale auxdites Coutumes, & des introductions particulieres à la tête de chaque titre, en 2 vol. *in*-12. & *in*-4°. 1760 & 1772 : *les introductions* ſont regardées *comme des chefs-d'œuvres.*

Traité des Obligations, 2 vol *in*-12. 1761, *& réimprimé en* 1764 avec des augmentations.

Traité du Contrat de vente ſelon les regles, tant du for de la conſcience, que du for extérieur.

Traité des retraits, pour ſervir d'Appendice au traité du contrat de vente, 1 vol. *in*-12, 1762.

Traité du Contrat de conſtitution de rente, avec le Traité du Contrat de change, de la négociation qui ſe fait par les Lettres de change, des Billets de change, & autres Billets de commerce, 1 vol. *in*-12, 1763.

Traité du Contrat de louage, ſe-

Digitized by Google

lon les regles, tant du for de la conſcience, que du for extérieur. Traité du Contrat de bail à rente, 1 vol. *in*-12, 1764.

Supplément au Traité du Contrat de louage, ou Traité des Contrats de louage Maritimes, 1 vol. *in*-12, 1765.

Traité du Contrat de ſociété, ſelon les regles, tant du for de la conſcience, que du for extérieur, auquel on a joint deux Appendices, dans l'un deſquels on traite des obligations qui naiſſent de la communauté qui eſt formée ſans contrat de ſociété; & dans l'autre, de celles qui naiſſent du voiſinage, 1 vol *in*-12. 1765.

Traité des Cheptels, ſelon les regles, tant du for de la conſcience, que du for extérieur, 1 vol. *in*-12, 1765.

Traité des Contrats de bienfaiſance, où l'on trouve le Traité de Prêt à uſage & de Précaire, & le Traité du Contrat de prêt de conſomption, 1766.

Traité du Contrat de dépôt & de man-

Digitized by Google

dat; un Appendice du quaſi Contrat *negotiorum geſtorum*, 1767.

Traité du Contrat de nantiſſement, 1767.

Traité des Contrats aléatoires, *où ſe trouvent les* Traités des Contrats d'aſſurance, de prêt à la groſſe aventure; & le Traité du Jeu, 3 vol. *in*-12.

Traité du Contrat de mariage, auquel eſt jointe une obſervation générale ſur les précédents Traités de l'Auteur, 2 vol. *in*-12. 1768.

Traité de la Communauté, 2 vol. *in*-12. 1769.

Traité du Douaire, 1 vol. *in*-12. 1770.

Traité du Droit d'habitation, pour ſervir d'Appendice au Traité du Douaire.

Traité des Donations entre mari & femme.

Traité du Don mutuel, auquel on a joint une interprétation de l'article 68 de la Coutume de Dunois, 1 vol *in*-12. 1771.

Traité du Droit de poſſeſſion, 2 vol. *in*-12.



Digitized by Google

Il reſte encore beaucoup de Manuſcrits entre les mains de pluſieurs perſonnes: M. Pothier ſe propoſait de publier ces Ouvrages après y avoir mis la derniere main. En voici la liſte.

*Epitome Operis Grotii de jure belli & pacis.*

*Sinopſis Inſtitutionum juris Pontificis.*

*Paratitla in quinque libros Decretalium Gregorii IX.*

Traité des Fiefs, Cenſives, Relevoiſons & Champarts.

Traité des Tuteles & de la Garde noble.

Traité des ſervitudes.

Traité des Donations entre-vifs.

Traité de la Légitime.

Traité des Teſtaments.

Traité des Subſtitutions.

Traité des Succeſſions.

Traité de l'Hypotheque.

Traité de la Subrogation.

Traité de la Vente des immeubles par Décret.

Traité de la Procédure civile & criminelle.



Digitized by Google

*Sinopsis Tractatus Molinæi de dividuo & individuo.*

Traité de la Représentation.

Traité des Réparations des Bénéficiers, &c.

Digitized by Google

# ÉLOGE
## DE
# *M. SCHŒPHLIN.*

JEAN-DANIEL SCHŒPHLIN naquit le ſix Septembre 1694, dans le Margraviat de Bade-Dourlac. Son pere exerçait à la Cour du Margrave un emploi important : il mourut en Alſace, avant que d'avoir joui de la réputation & des talents de ſon fils. Le jeune Schœphlin reçut ſa premiere éducation dans l'Univerſité de Baſle, qui ſe glorifie encore d'avoir formé ſes premieres années, & préparé ſes ſuccès. Bientôt il alla chercher à Strasbourg les Maîtres qui rendaient alors célebres les Ecoles de cette grande ville : il s'y livra tout entier à l'étude des Langues ſavantes. Encore



Digitized by Google

tout chaud de la lecture de Tacite, & des malheurs de Germanicus, on le vit en 1717 intéreſſer à la mémoire de ce Prince, un Peuple qui ſe glorifie de l'avoir eu pour vainqueur : ſon Panégyrique, prononcé en Latin, fut applaudi, & imprimé par ordre de la Ville. Il était difficile de ne pas être éloquent en traitant un pareil ſujet : Schœphlin le fut ; mais de maniere à prouver qu'il pouvait l'être encore avec un ſujet plus ingrat.

En 1720, il fut nommé à une Chaire d'Eloquence & d'Hiſtoire. Sa réputation ſe répandit bientôt dans tout le Nord. Les Princes d'Allemagne envoyerent leurs fils puiſer dans ſes leçons les principes du Droit public, & révélerent à la France le ſecret de ſes talents. L'Allemagne, la Hollande, la Suede, la Ruſſie tenterent tour-à-tour de nous l'enlever. Mais Strasbourg était devenu ſa patrie ; & la juſtice que cette ville rendait à ſon mérite, lui en avait acquis tous les droits. On augmenta ſes

Digitized by Google

honoraires ; & par une délibération publique, il fut arrêté qu'il ſerait défrayé, pendant deux ans, aux dépens de la ville, dans ſes voyages de France & d'Italie.

Il vint à Paris étudier les Bibliotheques & les Savants ; & avec de nouvelles connaiſſances, il en remporta l'eſtime & l'amitié des Gens de Lettres qu'il y avait vus. L'Académie des Inſcriptions & Belles-Lettres l'aſſocia en 1730 à ſes travaux, & cette aſſociation ne fut point infructueuſe. Nombre de Diſſertations répandues dans ſes Mémoires, juſtifient ſon choix & la réputation de M. Schœphlin. En 1733, une maladie violente fit déſeſpérer de ſa vie. Un Poëte Allemand ſe preſſa de donner une Complainte ſur ſa mort. Le malade eut beau revenir en ſanté, jamais le Poëte ne voulut ſe dédire ; il inſéra ce Poëme funebre dans la Collection de ſes Ouvrages, qui heureuſement n'iront pas tromper la poſtérité ſur la date de la mort de M. Schœphlin.



Digitized by Google

En 1763, il engagea l'Electeur de Baviere à fonder l'Académie de Manheim. Il prononça le Diſcours d'Inauguration, & meubla d'Antiques le Tréſor de l'Electeur : il ouvrait les Séances publiques, qui ſe tiennent deux fois par an dans cette Académie, par un Diſcours en qualité de Préſident honoraire.

M. Schœphlin n'était point avare de ſes poſſeſſions littéraires. Sa Bibliotheque, l'une des plus riches en Hiſtoire que jamais particulier ait poſſédée, était ouverte à tout le monde : il en fit préſent dans ſa vieilleſſe à la Ville de Straſbourg, à condition qu'elle continuerait d'être publique. Cette libéralité déſintéreſſée fut reconnue par une penſion de cent louis.

Les Lettres devaient une récompenſe à un homme qui avait tant fait pour elles. Auſſi en reçut-il un honneur qui ſemble réſervé aux Souverains. Le 22 Novembre 1770, ſe terminait la cinquantieme année de ſon Profeſſorat. Cette révolution devint une fête publi-

Digitized by Google

que : le Recteur y invita par un Programme qui contient les plus grands éloges. Le 28 Novembre, l'Université s'assembla, & M. Lobstein, son Orateur, prononça devant elle un Discours à la louange de cet homme rare : la solemnité fut terminée par un grand repas. Ce témoignage d'estime publique ne coûta rien à la modestie de M. Schœphlin. Les Lettres lui avaient appris à s'apprécier lui-même ; & tout le monde étant étonné de ses connaissances, il était humilié de leur peu d'étendue. Déja il avait reçu un de ces honneurs qu'on n'accorde qu'à la mémoire des grands hommes. M. King, un de ses Eleves, Instituteur des Princes de Bade, avait fait imprimer la Vie de son Maître en 1769 : il n'y manquait que le dernier acte ; & les vœux de l'Alsace en reculaient le terme. Mais en 1771, il fut attaqué d'une fievre lente, qui le conduisit au tombeau le 7 Août. Les Magistrats de Strasbourg honorerent ses funérailles par des distinctions particu-



Digitized by Google

lieres. On dérogea en ſa faveur au Statut qui défend l'inhumation dans l'enceinte. Il fut enterré, par autorité publique, dans l'Egliſe de Saint-Thomas, dont il était Chanoine.

M. Schœphlin connaiſſait la ſituation de l'Europe & les intérêts des Puiſſances qui la partagent. Ce mérite était connu; il fut ſouvent conſulté, & il eut même l'honneur d'être choiſi pour arbitre entre deux Etats ſouverains. Ses principaux Ouvrages ſont l'Hiſtoire de l'Alſace, ſes *Vindiciæ Litteræ*, où il examine l'origine & les révolutions de la Langue des Celtes, & l'Hiſtoire de Bade, en 7 volumes. Il avait préparé de nombreux matériaux pour ſervir de Supplément à ſon Hiſtoire d'Alſace. Il en a recommandé l'édition à M. Kock, ſon ami, qui l'avait ſecondé dans ſes travaux, & dont l'Univerſité a couronné le mérite en le nommant ſon ſucceſſeur dans la Chaire d'Hiſtoire & de Droit public.

Digitized by Google

# ÉLOGE

## DE

# *M. GIBERT,*

*De l'Académie des Inſcriptions & Belles-Lettres.*

JOSEPH-BALTHAZAR GIBERT, né le 27 Avril 1711, était fils de Pierre Gibert, Ecuyer, Avocat au Parlement d'Aix en Provence.

Neveu du célebre M. Gibert, ancien Recteur & Profeſſeur de Rhétorique au College Mazarin, il était naturel qu'on l'envoyât à Paris pour profiter des leçons d'un oncle ſi diſtingué, auquel nous devons, dans ſes Obſervations adreſſées en 1727 à M. Rollin, un Ouvrage utile ſur l'Eloquence, & ſur-tout un modele



Digitized by Google

de critique honnête, ſage, digne d'un véritable homme de Lettres, & telle enfin qu'il n'en exiſte plus de nos jours.

La tendreſſe vigilante de cet illuſtre Profeſſeur pour ſon neveu, s'occupa également, & d'éclairer ſon eſprit, & de former ſon cœur; & M. Gibert, dans tout le cours de ſa vie, a été, à ce double égard, la preuve la plus complete de l'excellence de la méthode qu'employait ſon oncle pour élever la jeuneſſe.

Cependant un moment de dégoût & de légéreté le fit diſparaître du College; il fut abſent prés d'un an, ſans qu'on pût découvrir ce qu'il était devenu.

On s'imagine bien qu'on n'avait rien épargné dans les recherches qu'on en avait faites. Mais qui l'aurait été découvrir ſous l'habit d'un jeune payſan occupé des travaux de la campagne?

Cet inſtinct de liberté & d'indépendance, qui avait arraché M. Gibert à la ſervitude de ſes devoirs, s'était af-

faibli de lui-même ; & il revint redemander à ſon oncle d'achever une éducation dont il commençait à ſentir le prix.

Son application n'en devint que plus forte ; & peut-être dut-il à l'envie de réparer ſa faute, cette activité de travail qui le décida pour les connaiſſances les plus ſérieuſes & les plus longues. Il fit, en effet, marcher d'un pas égal l'étude des Loix & celle de l'Hiſtoire ; mais cette derniere eut pour lui des charmes plus vifs, qui l'emporterent ſur l'autre, ſans l'éloigner cependant d'un état qui devait bientôt le conduire à des places utiles.

L'illuſtre Chancelier d'Agueſſeau, dont le choix eſt un éloge, le fixa, jeune encore, auprès de M. de Plaint-mont, ſon fils, Avocat-Général au Parlement de Paris.

Après la mort prématurée de ce Magiſtrat, la même main plaça M. Gibert auprès de M. d'Ormeſſon de Noiſeau, ſon ſucceſſeur : il ſut mériter la con-

fiance de tous deux, en ſecondant leurs talents avec une modeſtie qui cachait les ſiens, & ſur-tout en conſervant ſa réputation intacte dans un poſte où la délicateſſe eſt ſouvent attaquée, & ſi aiſément calomniée, par l'influence que donne dans les affaires l'eſtime même du Magiſtrat auquel on eſt attaché.

Avec l'amour de la gloire & du travail, on vient à bout, en rempliſſant toutes les fonctions de ſon état, de trouver des moments à donner aux Belles-Lettres : c'eſt aux délaſſements, c'eſt aux plaiſirs permis, qu'on dérobe ces inſtants précieux ; & c'eſt de cette épargne que ſe compoſa la réputation que s'acquit M. Gibert, de poſſéder l'Hiſtoire & la Chronologie à un degré ſupérieur.

Un homme célebre dominait alors dans cette derniere partie ; mais les eſprits fermes ne s'en laiſſent impoſer par perſonne ; & quelque conſidération qu'il eût pour M. Freret, qui l'avait dévancé, il oſa ſe faire un avis indépendant

du ſien, dès qu'il crut que l'intérêt de la vérité le lui permettait.

L'Europe poſſédait alors un monument de plus de deux mille ans d'antiquité; c'étaient les Marbres ou la Chronique de Paros. M. Gibert en avait fait l'étude la plus rigoureuſe, d'après la premiere édition qu'en avait donnée Selden, à Londres, où ce monument avait été apporté, & d'après le ſecond examen qu'en avait fait le Docteur Prideaux, qui malheureuſement n'avait pu, comme Selden, le conſidérer en entier, puiſqu'un des morceaux de ces Marbres avait ſervi à la conſtruction d'une cheminée des Comtes d'Arondel. Tant les guerres civiles inſpirent d'oubli pour les connaiſſances humaines!

Ce fut dans ces Marbres fameux, trop négligés, ſans doute, par l'illuſtre Freret, que M. Gibert puiſa la plus grande partie des vérités chronologiques qu'il eſſaya d'établir contre l'opinion du ſavant Académien, dont il devint bientôt le Confrere, mais dont

Digitized by Google

il reſta toujours le rival, & preſque l'antagoniſte.

En 1746, l'Académie des Inſcriptions & Belles-Lettres l'adopta; & les Diſſertations dont il enrichit les Recueils de ce Corps ſavant, ſont une preuve ſans replique de la bonté du choix qu'avait fait l'Académie.

Le 10 Janvier 1749, il en lut une ſur l'époque de la mort de Darius, fils d'Hyſtaſpe, & ſur le commencement & la durée du regne de ce Prince.

Les Marbres dont nous avons parlé, appuyés encore de l'autorité d'Hérodote, Auteur favori de M. Gibert, & dont il s'eſt occupé toute ſa vie à nous donner une édition, étaient la ſource où il puiſait le plus grand nombre de ſes preuves; & c'eſt pour cela qu'il ſe crut obligé de prendre ces mêmes Marbres pour l'objet d'une autre diſſertation qu'il fit le 25 du même mois.

Trois ans après, il traita dans la même Académie une queſtion peu faite pour intéreſſer le commun des Lecteurs; mais

Digitized by Google

dans l'ordre des ſciences, tout a ſon mérite & ſon prix. L'origine déterminée d'un peuple tient à l'hiſtoire de ſes mœurs & de ſes uſages; & M. Gibert, en regardant les Pélaſges comme les premiers habitants de la Grece, avait pour objet, ſans doute, d'entrevoir ce que les Grecs devenus ſi fameux devaient d'idées Phéniciennes ou Egyptiennes à leurs Fondateurs.

La Chronologie de l'Hiſtoire des Machabées fut enſuite l'objet d'une Diſſertation de M. Gibert, toujours prêt à donner des preuves, que les déciſions ſouveraines de M. Freret ne l'arrêtaient point, & qu'il voyait encore des ténebres dans les lieux que ce Savant avait éclairés de ſes lumieres.

Des Obſervations ſur les Meſures anciennes & des Recherches ſur l'ancienne année des Juifs & la célébration de leur Pâque, furent les tributs qu'offrit à ſa Compagnie M. Gibert dans les années 1756 & 1757.

Deux ans après, il renouvella &

Digitized by Google

fortifia l'opinion qu'il avait annoncée à l'Académie, en y entrant en 1746, sur les Mérovingiens, & qui avait été combattue aussi-tôt par M. Freret son adversaire en tout.

Nous ne pouvons que nous plaindre ici, de ce que sa sagacité s'est si rarement employée à des objets qui se rapprochassent de nous autant que celui de la Dissertation curieuse dont nous parlons.

Le Public a vu avec bien de la satisfaction, que plusieurs des Membres de cette Académie, tels que MM. Sainte-Palaye, Foncemagne, Gaillard, Bréquigny, &c. s'étaient occupés de notre propre histoire, & que l'Egypte, la Grece & l'Etrurie n'étaient pas exclusivement la matiere des travaux & de l'érudition de ce Corps.

Dans le même volume des Mémoires de Littérature, qui contient la Dissertation dont nous venons de parler, on trouve encore M. Gibert occupé des Recherches historiques sur les

Digitized by Google

Cours qui exerçaient la Juſtice ſouveraine de nos Rois ſous la premiere, la ſeconde & le commencement de la troiſieme race.

En 1762, M. Gibert fut élu Académicien Penſionnaire à la place de M. l'Evêque de la Ravaliere; & ce premier goût qu'il avait toujours eu pour la Chronologie ancienne, le reporta ſur l'Hiſtoire des Rois de Juda & d'Iſraël, ſur des Eclairciſſements de l'Hiſtoire de Babylone & de Perſe. La derniere Diſſertation que nous ayions de lui, eſt datée de 1764, & regarde l'année Grecque ou Athénienne.

Perſonne ne poſſéda mieux que lui l'art de faire éclore les vraiſemblances, de les manier & de les approcher de la vérité. Un eſprit méthodique, un ſtyle net, facile & concis, de la nobleſſe ſans affectation, un courage décent, mais ferme à défendre ſes opinions, jettaient de l'intérêt ſur les diſcuſſions les plus épineuſes.

Il fut long-temps Secretaire Général

Digitized by Google

de la Librairie ſous un Magiſtrat moins illuſtre encore par un des plus grands noms de la Robe, que par ſes lumieres & ſa probité. Heureux de ſeconder les ſoins d'un Grand qui connût le plaiſir d'aimer, il devint ſon ami.

M. Gibert nommé à la place d'Inſpecteur-Général du Domaine, fut encore appellé, dans les dernieres années de ſa vie, à celle de Secretaire des Ducs & Pairs. Il remplit avec autant de zele que de capacité, les devoirs attachés à ces places importantes. Le Domaine lui doit des Mémoires ſavants & profonds, où les droits de la Couronne ſont toujours éclairés par les Recherches hiſtoriques les plus curieuſes.

Cependant il n'abandonnait pas tout-à-fait ſon travail le plus cher, l'édition qu'il devait nous donner d'Hérodote; & cet Ouvrage, reſté en manuſcrit à ſa famille, touchait preſque à ſa fin, lorſque, malgré la force de ſa conſtitution, une maladie ſubite l'emporta le 12 Novembre 1772.

Ce qu'il a laiſſé de plus précieux à ſa veuve & à cinq enfants, c'eſt ſon nom & le ſouvenir de ſes talents & de ſes vertus. Heureuſement la mémoire des différents ſervices qu'il a rendus à ſa Patrie, n'a point été ſtérile pour eux; le Roi a daigné leur accorder une penſion, qu'ils n'ont point ſollicitée.

Digitized by Google

# ÉLOGE DE *M. BIGNON.* (*)

ARMAND-JÉRÔME BIGNON naquit à Paris le 28 Octobre 1711, de Roland-Armand Bignon, Intendant de Paris, & Conseiller d'Etat. Il fut reçu dans l'Ordre de Malte en 1713. M. l'Abbé Bignon, son oncle, qui souhaitait de le voir entrer dans la Robe, le sollicita vivement de prendre ce parti. Il se conforma, quoiqu'avec répugnance, aux intentions d'un oncle qu'il respec-

(*) Cet Eloge, dicté par la reconnaissance, nous a été adressé par M. Dufour, Employé à la Bibliotheque du Roi.

Digitized by Google

tait comme un pere; & en 1726, il fut reçu Avocat-Général du Grand-Conseil. Ce fut en cette qualité qu'il eut l'honneur de complimenter le Roi sur la naissance de feu Mgr. le Dauphin. Il eut le même honneur en 1731, à l'occasion de la mort du Roi de Sardaigne.

En 1745, il fut reçu Maître des Requêtes, & successivement Bibliothécaire du Roi, Prévôt des Marchands, & Conseiller d'Etat. Une complexion délicate, une santé toujours chancelante, & qui ne se soutenait que par le régime le plus austere, ne lui permit pas de se livrer autant qu'il l'aurait desiré, à son amour pour les Lettres. Cet amour, qu'on pouvait regarder comme une passion héréditaire dans sa famille, l'avait fait admettre à l'Académie Française; mais sa modestie ne lui permit jamais de se prévaloir de ses connaissances. Plus jaloux de persuader par les graces naturelles, dont il savait animer ses expressions, & par la solidité de son juge-

ment, que par les fleurs d'une vaine éloquence qui ne ſuppoſe pas toujours des idées, il entraînait dans ſon avis, non par la ſéduction des paroles, mais par cette douce violence que la vérité fait toujours, quand elle a pour interprete une ame ſenſible qui en eſt fortement pénétrée.

Obligé ſouvent, par état, de paraître à la Cour, mais incapable d'être Courtiſan, M. Bignon n'y rechercha que l'eſtime de ſon Maître, & il eut le bonheur de l'obtenir. Le Roi daigna lui donner, en plus d'une occaſion, des marques diſtingnées de ſa bienveillance. Ce Prince eut la bonté de le retenir, pendant quelques jours, à Fontenoy, où il s'était rendu avec les Députés du Grand-Conſeil, pour les féliciter de ſa victoire. En 1760, il eut l'honneur d'être nommé pour aller remplir auprès du Roi d'Eſpagne les fonctions de la Charge de Maître des cérémonies de l'Ordre du Saint-Eſprit, dont il devait préſenter le Cordon à Leurs Ma-

Digitized by Google

jeſtés les Rois de Naples & des deux Siciles.

Ces Monarques le comblerent à l'envi de témoignages d'eſtime & de magnificence. Il y fut ſenſible, comme il le devait; mais un Seigneur, à qui M. Bignon avait été chargé de conférer auſſi de la part du Roi, le Cordon de l'Ordre du Saint-Eſprit, s'étant propoſé de lui faire un préſent très-conſidérable, auquel même pluſieurs Artiſtes étaient déja employés, M. Bignon ſut ſe défendre avec tant de grace, d'accepter ce riche préſent, que ce Seigneur ne put qu'applaudir à un déſintéreſſement ſi rare. M. Bignon voulut bien en recevoir un fuſil, pour lui faire connaître qu'il ne ſe refuſait qu'à ſa généroſité, & non pas à ſon amitié & à ſa bienveillance.

Ce déſintéreſſement noble lui était ſi familier, que même il nuiſit à ſa fortune. Nommé à la place de Prévôt des Marchands, il commença par renoncer à la part qui lui appartenait dans les rétributions que la Ville était en uſage

uſage de faire à chacun des Membres qui compoſaient ſon adminiſtration. Enſuite il propoſa de réduire ces rétributions à moitié, & d'en appliquer le ſurplus aux beſoins mêmes de la Ville. Les Echevins qui étaient alors en place, ſe firent un honneur de ſouſcrire à ſes vues généreuſes, & voulurent en partager le mérite.

Tendrement chéri de tous ſes parents, M. Bignon fut inſtitué trois fois légataire univerſel de pluſieurs d'entre eux; & il dédaigna toujours de s'en tenir au bénéfice de la Loi. Son premier ſoin fut d'indemniſer ſcrupuleuſement les héritiers qu'il jugea dignes d'être aſſociés au partage de ces legs, & d'aſſurer la ſubſiſtance des domeſtiques qui pouvaient avoir été oubliés, ou dont les ſervices ne lui paraiſſaient pas ſuffiſamment récompenſés.

Quoiqu'il montrât peu d'empreſſement à donner ſon avis ſur les affaires qui ſe traitaient en ſa préſence, il n'en ſaiſiſſait par les objets avec moins de

ſagacité. On a trouvé, de ſa propre main, un nombre infini d'extraits, qui prouvent qu'il ne ſe décidait jamais ſur aucune affaire, qu'après l'avoir mûrement étudiée & approfondie. Cette attention, qu'il conſerva toute ſa vie, ſuppoſe une ame véritablement pénétrée de ſes devoirs, & doit ſervir d'exemple à tous les Magiſtrats jaloux d'acquérir, comme lui, la réputation de Juges integres & éclairés.

L'innocence opprimée, le mérite modeſte, méconnu, ou ſans appui, trouvaient en lui un refuge, un protecteur & un pere. Dans le plaiſir de faire du bien, il ne ſemblait redouter que l'expreſſion trop vive de la reconnaiſſance. Il eût cru ne ſervir qu'à demi, s'il n'eût point épargné à ceux qu'il obligeait, l'embarras des remerciements. Regretté de ſa famille, de ſes amis, de ſes domeſtiques, qui pleurent encore ſa perte, M. Bignon mourut le 7 Mars 1772.

Nous avons adopté cet Eloge avec

d'autant plus de reconnaiſſance pour l'Auteur qui a bien voulu nous l'adreſſer, que nous ne ſommes pas moins flattés de rendre hommage à la vertu, que d'honorer les vrais talents.



Digitized by Google

Digitized by Google

# ÉLOGE
## DE MONSIEUR
# *DE MONDONVILLE.*

JEAN-JOSEPH CASSANEA DE MONDONVILLE naquit à Narbonne, en 1715, de parents peu riches, mais d'une famille ancienne, originaire de Toulouſe, qui avait poſſédé la Terre de Mondonville, dont notre célebre Muſicien prit le nom.

Son aïeul, pour quelque légéreté pardonnable de jeuneſſe, ſe vit privé des droits qu'il avait aux biens de ſes ancêtres. Inconvénient trop commun de la puiſſance paternelle, trop peu bornée dans les pays de Droit Romain. Il ne put laiſſer à ſes enfants qu'une éducation digne de leur naiſſance honnête;

& ce fut auſſi le ſeul bien que reçut M. de Mondonville de ſon pere, qui trouva dans ſon fils une heureuſe diſpoſition à tous les talents qui fixeraient ſes penchants.

Une impulſion impérieuſe, avant-couriere du génie, porta le jeune de Mondonville au goût de la muſique & à celui des Inſtruments, & bientôt il devint célebre dans cet âge où l'on a peine encore à ſe faire connaître.

Accueilli dans la Capitale de la Flandre, il y étonna, par les trois grands Motets qu'il y fit exécuter avant de compter 20 ans, puiſque ce fut en 1737 qu'il vint les faire entendre à Paris.

Leur ſuccès y fut prodigieux. On n'avait point encore vu au Concert ſpirituel, une affluence égale à celle qu'attirerent les premiers eſſais de M. de Mondonville. Ces trois morceaux de génie annoncerent une lyre enchantereſſe & ſavante, qui le diſputait à celle de *Lalande*, & qui triomphait de celle de *Mouret :* c'était le *Magnus Dominus*, le *Ju-*

*bilate* & le *Dominus regnavit*, que l'on entend encore avec tant de plaiſir.

Cependant M. de Mondonville, modeſte, & ſur-tout reconnaiſſant des bontés qu'il avait éprouvées à Lille, ſe préparait à y retourner, lorſqu'on fit les plus grands efforts pour le retenir à Paris.

MM. les Ducs de la Trémoille & d'Aumont, en l'attachant dès-lors à la Muſique du Roi, avec des appointements conſidérables, & en lui donnant l'expectative de la premiere place de Maître de la Chapelle de Verſailles, triompherent du deſſein où il était de revenir dans une ville qui la premiere avait reconnu ſon mérite ſupérieur, & dans laquelle il jouiſſait d'une aiſance & d'une conſidération qui le rendaient heureux.

Nous ne parlerons point ici du plaiſir qu'il procura ſouvent au Concert ſpirituel, par l'exécution brillante & facile de ſon violon. La gloire du Compoſiteur ſuffit à ſon éloge.



Digitized by Google

Il donna ſucceſſivement des Pieces du claveſſin avec des accompagnements de violon, des Concerts de voix, des Concerts d'orgues, ſi brillamment exécutés par M. Balbatre, & dont nous n'avions point encore de modeles.

Après s'être diſtingué dans ces différents genres, M. de Mondonville voulut ſe montrer au Théâtre de l'Opéra: mais les premieres paroles qui lui furent confiées, étaient peu dignes de ſa Muſique; & cette Paſtorale héroïque en cinq actes, ſous le nom d'*Isbé*, n'a point reparu depuis ſur ce Théâtre.

Ce fut à peu près vers ce temps-là que M. de Mondonville ayant accompagné ſon ami, M. de Vaucanſon, dans un voyage qu'il fit à Lyon, courut les plus grands dangers.

L'illuſtre Méchanicien, qui avait déja étonné l'Europe par la magique ſtructure de ſes Automates fameux, venait de tourner ſon génie vers des objets d'une plus grande utilé. Il était queſtion de faire adopter dans nos Fabriques d'étof-

ſes, un procédé qui devait en diminuer la main-d'œuvre, & rejetter par conſéquent, dans nos campagnes, une partie des bras qu'elles réclamaient. Mais le bien général n'a point d'ennemis plus dangereux que l'intérêt particulier; & la foule des ouvriers employés aux Manufactures, jetta les hauts cris à cette nouvelle: en ſorte que M. de Mondonville, qui comptait voir la reconnaiſſance publique augmenter la gloire de ſon ami, eut tout à craindre de l'avoir accompagné.

Dès qu'on ſut que l'Inventeur était arrivé, on aſſiégea ſon Auberge; & comme cette populace eût pu confondre le Méchanicien avec l'Harmoniſte, qu'elle ne connaiſſait pas, tous deux furent obligés de s'évader par des greniers, à la faveur de traveſtiſſements, qui les garantirent de la fureur ſéditieuſe qui s'était émue.

De retour à Paris, M. de Mondonville, dont la réputation augmentait toutes les années, fit l'heureuſe connaiſſan-

ce d'une Demoiſelle riche, & célebre elle-même par ſes talents pour la Muſique : elle lui plut, & il la fit renoncer à l'eſpece de promeſſe qu'elle s'était faite, de ne point ſe marier. Elle était fille de M. Boucon, Chevalier des Ordres de S. Lazare & de S. Jean-de-Latran, grand amateur de tous les Arts.

En 1749, deux ans après ce mariage, l'un des plus doux & des plus heureux qu'on ait pu connaître, M. de Mondonville reparut au Théâtre lyrique, où il donna *le Carnaval du Parnaſſe*, dont M. Fuſelier avait fait les paroles. Cet Opéra eut trente-cinq repréſentations, & a été repris depuis avec le même ſuccès.

L'Abbé de la Mare, peut-être un des derniers Auteurs parmi nous qui ait eu les talents convenables à la ſcene lyrique, laiſſa l'Opéra de *Titon & l'Auror* imparfait. On le mit entre les mains de M. de Mondonville, qui ne ſoupçonnait point encore qu'il eût le talent d'écrire la ſcene lui-même ; mais qui, dans

Digitized by Google

les corrections & les additions dont cet Ouvrage eut besoin, s'en tira assez bien pour qu'on ne pût distinguer ce qui était de l'Abbé de la Mare ou de lui. Il joignit à l'Opéra le Prologue de Prométhée, qu'il emprunta de feu M. de la Motte; & cette Pastorale réunit tous les suffrages en 1753, ainsi que le Carnaval du Parnasse.

Ce fut l'année suivante que M. de Mondonville se montra entiérement en qualité de double Compositeur, & des paroles, & de la Musique d'*Alcimadure*. Le jargon Languedocien, qu'il avait parlé dans son enfance, & qui est presque aussi favorable au chant & aux idées tendres & galantes, que la langue Italienne, fut une nouveauté piquante à l'Opéra: cependant quelques femmes du plus haut rang l'ayant sollicité de remettre, s'il était possible, cet Acte en Français, il l'entreprit, & l'acheva lui-même. Ce que cette espece de traduction a d'étonnant, c'est qu'elle est si conforme à l'original, qu'il ne fallut que placer dans

la partition déja gravée, au-deſſous des Vers Languedociens, les Vers Français qui les repréſentaient.

Ses derniers Ouvrages dans ce genre, furent *les Fêtes de Paphos*, en 1758, & l'Acte charmant de *Pſiché* en 1762.

On remarqua toujours dans ces différentes compoſitions, que M. de Mondonville avait recherché dans ſon art ce qu'il pouvait avoir de plus naturel, de plus aimable & de plus intéreſſant : le Goût & les Graces préſidaient à ſes airs danſants ; & quoiqu'il eût alors le rival le plus redoutable en ce genre, il tint toujours ſa place aſſez près de lui, pour n'en pas trop redouter la concurrence.

A la mort de M. Royer, autre Compoſiteur eſtimable, qu'on perdit en 1755, M. de Mondonville obtint la direction du Concert ſpirituel, qui ne ſe ſoutenait que par ſes Motets, & qu'il garda juſqu'en 1762. En quittant ce Spectacle, auquel il était ſi néceſſaire, il retira les douze grands Motets qui s'y ſuccédaient

alternativement à la fin de chaque Concert. On ſait que, malgré tous les efforts des nouveaux Directeurs, il a fallu, pour ramener une partie du Public, qu'ils offriſſent à M. de Mondonville un avantage conſidérable, pour obtenir de lui l'agrément de les faire reparaître.

Ce fut pendant les ſept années de ſa direction, que, d'après le modele des *Oratorio* de l'Italie, il imagina de faire exécuter des morceaux Français de Poéſie; & ſecondé, à cet égard, par M. l'Abbé de V***, il nous donna les *Iſraélites à la montagne d'Oreb*, les *Titans* & les *Fureurs de Saül.* Il eſt difficile de décider pourquoi cette nouveauté n'a point été ſuivie par d'autres Compoſiteurs; ce devrait être là l'eſſai de tous ceux qui ſe deſtinent au Théâtre de l'Opéra. Mais il eſt vrai qu'il faudrait que la Poéſie lyrique fût un peu moins tombée parmi nous. Dès que les Cantiques d'*Eſther* doivent ſervir de modeles, quelle plume aujourd'hui peut ſe

flatter d'en approcher ? Il nous a été plus aisé de rabaisser la gloire du plus grand Poëte lyrique que nous ayions eu, que de faire quelques efforts pour l'égaler.

Personne n'était si persuadé du peu d'espérance que la Musique devait concevoir de nos Poëtes, que M. de Mondonville ; puisque les derniers moments de sa vie ont été occupés à traduire le *Thémistocle de Métastase*, qu'il voulait revêtir de son harmonie. On croit même que l'ardeur avec laquelle il travaillait à ce nouvel Ouvrage, à pu contribuer à la maladie dont il est mort en 1772, avec les regrets les plus sinceres & les plus vifs de son épouse, de son fils, de tous ses amis, & de tous les amateurs de son art.

*Le bien qu'on a à dire de ses talents*, s'écrie sa veuve éplorée, *est bien au-dessous de ce qu'on doit dire de son caractere & de son cœur. Il eut toutes les vertus ; & je ne lui connus jamais un vice*, continue-t-elle, après vingt-cinq ans de mariage. Qu'ajouterions-nous à cet Eloge ?

Digitized by Google

# ÉLOGE
## DE
# *M. BRUNET.*

PIERRE-NICOLAS BRUNET, né en 1733, s'annonça dans les Lettres en 1756, à l'âge de 23 ans par un Poëme en cinq chants, intitulé : *Minorque conquiſe*, & dédié à M. le Maréchal de Richelieu. Souvent c'eſt un événement public, c'eſt le bonheur ou la gloire de la Patrie, qui élevent & fertiliſent les eſprits.

Une ſi noble inſpiration devait aſſurer plus de vie à la production de M. Brunet. Cependant l'Auteur de la France Littéraire fait mention de deux Poëmes ſur le même objet, l'un atrribué à M. *Maillet*. (*) l'autre à M. *Teiſſerenc*,

(*) Voyez tom. 2, pag. 413.

Digitized by Google

(*) ſans dire un mot de celui de notre Auteur.

De tous les Ouvrages de l'eſprit, ce ſont les Poëmes qui ſe perdent le plus aiſément dans la mémoire des hommes, lorſqu'ils ne s'y gravent pas par des traits ineffaçables : la médiocrité leur fait mille fois plus de mal qu'aux autres productions ; la chûte en eſt plus profonde, en raiſon de ce que la prétention en eſt plus élevée.

Les Archives de nos Théâtres conſervent plus ſûrement le ſouvenir des Ouvrages qu'on y repréſente ; & c'eſt peut-être par cette raiſon que la foule des Ecrivains dramatiques eſt ſi grande.

M. Brunet donna, en 1768, au Théâtre Français, une Comédie en vers & en trois actes, ſous le titre des *Noms changés* ou de l'*Indifférent corrigé*. Cette piece, ſans avoir un grand ſuccès, y fut entendue ſept fois de ſuite ; & il eſt

(*) *Id.* pag. 467.

rare que le coup d'eſſai d'un jeune Auteur ait un accueil plus heureux.

L'envie de ſe produire dans tous les Théâtres porta M. Brunet à celui de la Comédie Italienne, où, en 1759, aſſocié avec le Sieur *Sticotti*, un des Acteurs de ce Théâtre, il donna *les Faux Devins*, en vers & en trois actes, avec des divertiſſements ; & en 1760, *la Rentrée des Théâtres*, en un acte & en vers.

Si l'on était alors rarement ſoupçonné de travailler ſérieuſement à ſa réputation ſur ce Théâtre étranger, on n'était que trop aiſément convaincu de la négliger, en ſe portant ſur les treteaux de la Foire. M. Brunet y parut en 1762, & même, ſans ſuccès. Il était aſſocié avec quelqu'un pour l'Ouvrage qu'il y donna ſous le titre de *la Fauſſe Turque*, puiſque l'Hiſtorien de ce Théâtre, tom. 2, p. 314, dit que les Auteurs la retirerent ſans la faire imprimer.

Il ne manquait plus à la Muſe errante de M. Brunet, que de ſe faire

Digitized by Google

voir ſur la Scene lyrique : il s'y montra. D'abord il fut chargé par les Directeurs de ce Théâtre de faire des changements dans l'Opéra de *Scanderberg*, & dans celui d'*Alphée* & *d'Arethuſe*. Il fit enſuite l'entrée du *Rival favorable*, qu'on ajouta aux *Fêtes d'Euterpe ;* & l'Opéra d'*Hypomone & Athalante*. Il a même laiſſé dans ce genre, auquel il paraiſſait ſe fixer, une Tragédie-Ballet, en cinq actes, de *Théagene & Chariclée*, & un acte d'*Apollon & Daphné*, qui, peut-être, paraîtront quelque jour.

Pluſieurs Contes en proſe répandus dans différents Mercures, occuperent encore les loiſirs de M. Brunet, qui, au milieu de tous ces Ouvrages légers, compoſa une *Hiſtoire des grands Fiefs de la Couronne*, dédiée à M. le Prince de Bouillon.

Il eſt aiſé de préſumer par les différents eſſais de cet Auteur, que ſa fortune était peu conſidérable, & qu'il ſe livrait peut-être, malgré lui, aux moyens qui ſe préſentaient pour le ſoutenir.

Digitized by Google

Avec un caractere un peu ſombre, & de l'éloignement pour cette ſoupleſſe d'humeur qui fait jouer le triſte rôle d'un protégé, modeſte, timide & lent en général, il dut n'enivrer perſonne en ſa faveur, & par conſéquent n'arriver à rien d'utile. Dès-lors, le talent qu'il eût pu avoir pour un ſeul objet, dut ſe perdre dans la néceſſité où il fut de frapper à toutes les portes, de parcourir tous les genres. On a dit que l'indigence était la mere des talents; elle en a peut-être étouffé plus qu'elle n'en a fait naître.

M. Brunet était très-inſtruit; il avait de la facilité pour écrire en vers & en proſe; mais il ne fut pas le maître d'étudier ſes forces, & de ſe borner à ce qu'elles auraient pu entreprendre: d'ailleurs, il vécut trop peu, pour qu'on puiſſe décider de ce qu'il eût été capable de faire dans la ſuite. Une eſquinancie l'enleva à l'âge de 38 ans, le 4 Novembre 1771.

Digitized by Google

Digitized by Google

# ÉLOGE

## DE MADAME

# *FAVARD.*

C'Est une des obligations du Nécrologe, d'acquitter la Société de la reconnaiſſance qu'elle doit aux talents qui ont le plus contribué à ſes plaiſirs; & ce devoir exige de nous l'Eloge de Madame Favard, qu'elle vient de perdre avant le temps, & qui lui avait toujours été ſi chere.

Marie-Justine-Benoîte Cabaret du Ronceray, née au ſein des Arts à Avignon, le 15 Juin 1727, dut le jour à André-René Cabaret du Ronceray, ancien Muſicien de la Chapelle de Sa Majeſté, & depuis Muſicien du feu Roi Staniſlas, & à Perrette-Claudine

Bied, auſſi Muſicienne attachée au ſervice du même Roi de Pologne.

Ce Prince, qui mérita juſtement le ſurnom trop rare de Bienfaiſant, en contribuant au bonheur de tout ce qui l'approchait & de tout ce qui dépendait de lui, jetta de bonne heure des regards favorables ſur la fille du Sieur du Ronceray. Une gaieté & des graces prématurées annoncerent preſque dès ſon enfance, les talents qu'elle devait avoir; & Staniſlas eut la bonté de procurer à ſes pere & mere les facilités dont ils avaient beſoin pour ſeconder la nature, qui s'expliquait ſi avantageuſement.

On lui donna les meilleurs maîtres pour la danſe, pour la muſique, pour les inſtruments & pour la langue; & la jeune Eleve répondit ſi bien à tous les ſoins qu'on prit d'elle, qu'on la jugea bientôt digne de paraître ſur les Théâtres de Paris, où tous ces arts achevent de ſe perfectionner.

Madame du Ronceray obtint du Roi Staniſlas un congé pour elle & pour ſa

fille, en 1744; & ce fut dans la même année, que cette derniere, ſous le nom de Mademoiſelle Chantilly, premiere Danſeuſe du Roi de Pologne, débuta dans la danſe, avec le plus grand ſuccès, à l'Opéra-Comique.

M. Favard, qui avoit conſacré des talents qui pouvaient le porter à tous les genres, au ſoutien de ce Théâtre, qui ſeul alors conſervait quelque choſe de notre gaieté nationale, s'apperçut, du premier coup d'œil, que Mademoiſelle Chantilly ne ſe bornerait pas au ſeul talent de la danſe; & pour eſſayer les diſpoſitions qu'il lui entrevoyait, il fit pour elle le rôle de *Laurence*, qu'elle joua avec beaucoup d'applaudiſſement dans les *Fêtes publiques*, Opéra-comique, dont le premier mariage de feu Monſeigneur le Dauphin était l'objet.

Les ſuccès de ce Théâtre, où venait de paraître Mademoiſelle Chantilly, avaient allarmé les autres Spectacles, qui trouverent plus de facilité à le faire ſupprimer, qu'à lui diſputer la

faveur publique. M. Favard, qui en était alors le Directeur pour le compte de l'Académie Royale de Muſique, obtint une permiſſion de donner un Spectacle pantomime à la Foire S. Laurent, ſous le nom de *Mathews*, Danſeur Anglais. C'était le ſeul moyen qu'il y eût pour la direction de l'Opéra, de remplir les engagements qu'elle avait pris avec les Acteurs de l'Opéra-comique.

La Pantomime des *Vendanges de Tempé*, ne trompa point les eſpérances de M. Favard, qui, avec la modeſtie & la vérité qu'on lui connaît, attribua ſa réuſſite à la façon dont elle fut exécutée par Mademoiſelle Chantilly & par Mademoiſelle Gobé, veuve aujourd'hui de M. Trial.

Ce fut ſur la fin de cette année où parurent les *Vendanges de Tempé*, que M. Favard, tous les jours plus enchanté de la jeune Actrice, dont il dirigeait les talents naiſſants, ſe lia avec elle par les nœuds du mariage.

Une armée conſidérable qui était alors

dans

dans la Flandre, y appellait les Spectacles; & M. Favard en fut nommé le Directeur. Il conduisit à Bruxelles sa nouvelle épouse; & ce fut-là que, par les soins qu'il prit de ses talents, il parvint au point de les rendre dangereux pour lui-même : il ne prévoyait pas qu'en la rendant chaque jour plus digne de tous les applaudissements, il l'exposait à des empressements de lui plaire, qui pouvaient être difficiles à rejetter.

Epoux honnête & tendre, il frémit des persécutions où les charmes de son épouse pouvaient les exposer tous deux. Le sacrifice de leur fortune était le seul remede qu'ils pussent apporter au danger de leur situation : ils ne balancerent ni l'un, ni l'autre; & ils disparurent, après avoir satisfait à tous leurs engagements.

De retour à Paris, Madame Favard débuta au Théâtre Italien, le 5 Août 1749. Le succès le plus brillant & le plus décidé qu'on eût vu depuis longtemps, ne put assurer, ni sa tranquillité, ni celle de son mari : les premie-

res perſécutions reparaiſſaient ; il fallut céder encore à cet orage, & renoncer, pour le moment, aux eſpérances qu'un début auſſi heureux pouvait lui faire concevoir.

Le 17 Janvier 1752, elle reparut ſur le même Théâtre. Succès égal, même concours : on la reçut d'entrée à part entiere ; ce qui n'était arrivé que dans ces occaſions où les Supérieurs de nos Théâtres croient ne pouvoir y attacher trop tôt les talents décidés qui s'y préſentent.

Elle dut à la gaieté la plus ſoutenue & la plus vraie, une partie des agréments d'un jeu qu'elle s'était formé, & dans lequel elle ſera difficilement effacée. Les rôles naïfs, ceux de caractere, ceux de payſannes ſur-tout, étaient ſon triomphe.

Juſqu'à elle on avait vu nos petites filles de villages habillées & coëffées en Nymphes, ainſi que les bergeres de Fontenelle ; mais dans *Baſtien* & *Baſtienne*, nous avons vu Madame Favard avec

l'habit de ſerge, une croix d'or au cou, les bras nuds, avec la coëffure villageoiſe, & même les ſabots, faire le ſacrifice pénible de cet art de la toilette, ſi précieux aux femmes de ſon état. Qu'on ne croye pas, au reſte, qu'elle en fût bien déparée. Cés bras nuds laiſſaient voir la plus jolie forme de mains & de bras; ces ſabots ſemblaient encore rendre plus piquant l'attrait d'une jambe faite au tour; & cet air d'eſprit & de fineſſe ingénue qui la caractériſait, perçait à travers l'enveloppe: elle avait le mérite d'une ſoumiſſion au coſtume, ſans rien perdre du charme qu'on éprouvait à la voir.

Ce goût de vérité & de vraiſemblance, ſi néceſſaire à l'illuſion Théâtrale, l'avait rendue ſur ce point la Légiſlatrice de ſon Théâtre, comme Mademoiſelle Clairon le fut, à peu près en même-temps, au Théâtre Français.

Elle n'épargnait ni ſoins, ni dépenſe pour ſatisfaire au goût. Elle ſe procura pour la piece charmante des *Sultanes*,

un habit fait & tiſſu à Conſtantinople. Même exactitude & mêmes fraix pour le joli intermede des *Chinois*. C'était une eſpecede galanterie, & même d'hommage, qu'elle rendait aux Ouvrages de ſon mari, de les parer de tout ce qui pouvait les embellir encore.

Ce qu'on ne pouvait trop admirer dans Madame Favard, c'était la facilité avec laquelle, dans le même jour, elle paſſait d'un perſonnage à un autre. La *Servante Maîtreſſe*, *Baſtien* & *Baſtienne*, *Ninette à la Cour*, les *Sultanes*, *Annette* & *Lubin*, la *Fée Urgelle*, les *Moiſſonneurs*, *&c.* toutes ces différentes pieces trouvaient en elle les caracteres dont elles avaient beſoin. Elle ſavait ſe prêter, ſe meſurer à tout, & paraître toujours ce qu'il fallait qu'elle parût. L'eſprit du rôle paſſait dans le ſien, & s'en emparait, pour ainſi dire. La repréſentation de la vieille, dans la Fée Urgelle, était à s'y tromper. Cette bouche ſi fraîche, ſi bien meublée, ſemblait n'avoir plus de dents : les ſons qui en ſortaient, étaient

caſſés & chévrotants ; c'était la décrépitude même, contrefaite par l'aimable Thalie.

Le talent d'imiter ce qu'elle voulait, était chez elle porté à un point inconcevable. Savoyarde, Gaſconne, Provençale, elle paraiſſait tout avec la même vérité. Elle trompa même, à ce qu'on dit, les Commis d'une Barriere, qui lui trouvant un jour quelques robes de toile peinte, les auraient ſaiſies, ſi elle n'avait admirablement joué le rôle d'une étrangere, qui ne ſavait guere plus notre langue, que nos uſages & nos loix.

A quelque degré que fuſſent portés ſes talents pour le Théâtre, ils ne firent pas ſa gloire entiere. Jalouſe des qualités du cœur, qui rendent plus aimable que célebre, elle mérita d'avoir des amis qui duſſent la regretter longtemps.

Elle avait une ame ſenſible, une probité ſûre, une généroſité rare, une imagination riante, une gaieté à toute épreuve ;

& ſa ſociété, qui venait de la voir charmante ſur la ſcene, la retrouvait encore plus aimable au ſein de ſa famille.

Dès qu'elle aimait à obliger, on peut être ſûr qu'elle fit des ingrats; mais cette épreuve fâcheuſe ne prit rien ſur la ſatisfaction qu'elle avait à être utile. Sa célébrité avait mis au nombre de ſes amis, quelques-uns de ces hommes du crédit deſquels on peut faire uſage: elle craignit d'en abuſer; mais elle s'en ſervit quelquefois pour d'autres que pour elle-même.

Utile à ſon frere, qu'elle fit élever convenablement, toujours la reſſource utile de ſa famille, elle alla juſqu'à ſe charger de petites penſions pour de vrais indigents: elle connaiſſait trop l'ame de ſon mari, pour craindre qu'il ne blâmât cet uſage d'une aiſance, quoique précaire, qu'ils devaient à leurs ſuccès mutuels.

Ce fut au mois de Juin 1771 qu'elle ſe vit attaquée d'une maladie douloureuſe, & contre laquelle échoue preſ-

Digitized by Google

que toujours l'art de la Médecine. Son humeur n'en fut point altérée, quoiqu'elle ſe flattât moins de trouver quelques ſecours, qu'un époux qui l'aimait, & des amis auxquels elle était précieuſe : elle continua même de paraître ſur la ſcene juſqu'à la fin de l'année ; mais enfin, il fallut céder aux douleurs, & s'aliter au mois de Janvier ſuivant.

Son premier ſoin fut de faire ſon teſtament ; & les Notaires qu'elle appella, furent étonnés, & de ſa préſence d'eſprit, & de ſa tranquillité, & même de l'enjouement avec lequel elle leur dicta ſes diſpoſitions.

Un moment de criſe fit appréhender, quelques jours après, qu'elle ne ſuccombât à ſes douleurs. Sa bienfaiſance naturelle lui rapella le nom de quelques pauvres, auxquels elle envoya de l'argent. Ce fut par des œuvres de cette nature qu'elle ſe prépara aux ſecours de l'Egliſe, qu'elle reçut avec réſignation, mais en conſervant preſque toute la gaieté de ſon caractere. Elle fit elle-



Digitized by Google

même ſon Epitaphe, qu'elle mit en muſique, pour éloigner ou pour adoucir, s'il était poſſible, dans l'imagination de ceux qui l'entouraient, l'affreuſe idée de ſa deſtruction : car elle s'occupait elle-même à les conſoler.

Avec ce courage d'eſprit, lorſque la vivacité de ſes tourments lui donnait quelque relâche, il ſemblait qu'elle fût dans ſon état ordinaire ; & les détails les plus ſimples de ſon ménage furent une de ſes dernieres occupations.

Le Théâtre, la ſociété, ſon époux, ſes enfants, ſes amis, la perdirent enfin, le 21 Avril dernier, & la pleurent encore.

L'Hiſtoire des Théâtres a inſcrit le nom de Madame Favard pour pluſieurs pieces qu'elle a compoſées en ſociété avec MM. Bert.... L.... Guerin & Harni, en 1754, 57, 60 & 62. Elle était, dans les unes, pour les ſujets qu'elle indiquait, dans le canevas qu'elle préparait ; dans toutes, pour le choix des airs, pour quelques couplets qu'elle

fourniſſait, pour quelques idées dont elle abandonnait la tournure à ſon Sociétaire, & pour des airs de Vaudeville, qu'elle compoſait avec une modeſtie & un déſintéreſſement rares.

Les différents portraits qui ont été gravés d'après cette Actrice charmante, ſont chargés de vers agréables, que ſes amis s'empreſſaient d'y placer. Comme ils ſe trouvent par-tout, nous ne croyons pas devoir les tranſcrire ici.

# ÉLOGE

## DE MADAME

# *RICCOBONI,*

*La mere, dite* FLAMINIA.

HÉLENE-VIRGINIE BALLETTI, née à Ferrare en 1686, fut destinée de bonne heure à parcourir les différents Théâtres de l'Italie, la profession de Comédien y étant aussi peu sédentaire, que lucrative; quoique ce pays, malgré les étonnantes révolutions en tout genre qu'il a éprouvées depuis la décadence de l'Empire Romain, ait lui seul conservé, dans tous les temps, l'idée au moins des anciens jeux scéniques.

Un Comédien (disait plaisamment notre célebre Baron) *devrait être élevé sur les genoux des Reines.* Ce ne fut pas-là

le ſort de la Demoiſelle Balletti ; mais ſes parents, en Acteurs pénétrés de tous les talents que demanderait leur profeſſion, lui donnerent une éducation qui devait la mettre au-deſſus du plus grand nombre de ſes égales.

Elle y répondit au-delà de leurs eſpérances ; & dès ſa plus tendre jeuneſſe, elle paſſa pour une des meilleures Actrices impromptuaires de ſon pays. L'Eloge de cette Comédienne, inſéré dans le Mercure de Mars 1772, rapporte, à cet égard, un fait qui ne permet pas de douter des talents prodigieux qu'elle annonça dans l'art ſi difficile de jouer la Comédie non écrite.

Quelques pieces de Vers qu'elle compoſa ſur différents ſujets, augmenterent bientôt ſa réputation, & lui firent ouvrir les portes de pluſieurs Académies.

Le Sieur Louis Riccoboni, déja Directeur de Troupe à l'âge de 22 ans, était plein du deſir de rappeller ſur les Théâtres d'Italie ce goût qu'ils avaient per-

du vers l'an 1620 (1), époque fameuſe de la naiſſance de Moliere en France.

Il vit dans les divers talents de la Demoiſelle Balletti, un des moyens qu'il devait employer pour l'objet qui l'occupait : il la demanda à ſes parents, qui la lui donnerent pour femme ; & il en eut un fils à Modene, en 1707, digne de leur devoir le jour.

Les efforts de ces deux époux réunis, pour ramener la bonne Comédie, ou plutôt pour dégoûter leur patrie de la farce miſérable qui oſait s'y préſenter ſous ce nom, furent moins heureux qu'ils ne l'avaient eſpéré. En vain le Sieur Louis Riccoboni avait-il traduit dans ſa langue une bonne partie des pieces de Moliere ; la Comédie à maſques triomphait toujours, & reſta, comme il le dit dans ſon Hiſtoire du Théâtre Italien, *la ſeule maîtreſſe du champ de bataille.*

(*) C'eſt l'époque que donne à cette décadence le Sieur Riccoboni, dans ſon Hiſtoire du Théâtre Italien.

Ce dégoût qu'il éprouvait, & auquel la Demoiſelle Flaminia, ſa femme, n'était pas moins ſenſible, leur fit accepter, avec plaiſir, l'offre qui leur fut faite en 1716, de venir à Paris établir leur Troupe ſur le même Théâtre, que la Police mécontente avait fermé, ſur la fin du ſiecle précédent, à une autre Troupe Italienne.

Ce ne fut pas ſans avoir à combattre, que ce nouvel établiſſement put ſe conſolider à Paris. Scaramouche, à la honte de cette ville, avait long-temps balancé les ſuccès de Moliere : mais il eſt des caprices qu'il ne faut qu'interrompre, pour en faire ſentir le ridicule ; & c'eſt ce qui était arrivé à l'égard des farces étrangeres, dont le Public était déshabitué. Les nouveaux Acteurs Italiens, avec des talents diſtingués pour le genre de Comédie de leur pays, éprouverent bien des difficultés ; & l'on ſait par combien de reſſources différentes, cet établiſſement s'eſt traîné juſqu'à nous.

On rendit juſtice aux talents du Sieur

Riccoboni & à ceux de la Demoiſelle Flaminia, ſon épouſe; mais il eſt aiſé d'appercevoir un peu d'humeur nationale dans la maniere de la leur rendre. Voici le portrait qu'on fit de la Demoiſelle Balletti, dans des Lettres hiſtoriques ſur les Spectacles, imprimées chez Prault, en 1719.

*Flaminia, épouſe de Lélio, eſt bien faite, mais fort maigre. C'eſt une femme de beaucoup d'eſprit, & grande Comédienne. Une preuve de fort bel eſprit, c'eſt qu'elle a mérité d'être, & eſt en effet, de quatre Académies; ſavoir, de Rome, de Ferrare, de Boulogne & de Veniſe. Elle a pluſieurs belles connaiſſances acquiſes, & celle de ſon mérite ſemble ne lui être pas échappée; elle joue ſes rôles en perfection: on ne peut pas mieux entrer qu'elle fait, dans les ſentiments qu'ils exigent; elle eſt non-ſeulement très-habile pour exprimer ces ſentiments; mais elle peut encore, par ſon eſprit, en produire autant de convenables qu'il lui plaît..... Comme il n'eſt point d'Acteurs parfaits, Flaminia n'eſt*

*pas ſans défauts. Par exemple, elle a la voix aigre, & par conſéquent déſagréable; & je voudrais qu'elle pût ſe défaire d'un air de capacité qui ne plaît pas, &c.*

La Demoiſelle Flaminia, à qui les Langues Latine & Eſpagnole étaient auſſi familieres que la ſienne, s'appliqua bientôt à l'étude de la nôtre; & dès 1724, elle oſa l'écrire, & le fit avec ſuccès.

Le fameux Abbé *Conti* lui avait demandé ſon avis ſur la premiere édition de la Jéruſalem délivrée, traduite par M. de Mirabaud; & il parut un jugement de cet Ouvrage, attribué généralement à notre Actrice, plus diſpoſée qu'un autre à être bleſſée des torts qu'on avait faits au plus grand Poëte de ſa nation.

Le ſage M. de Mirabaud, en réimprimant, quelques années après, ſa Traduction, ne diſſimula point, dans ſa Préface, les obligations qu'il avait à la double Critique de l'Abbé Desfontaines & à la Demoiſelle Flaminia, peut-être un peu trop ameres l'une & l'autre.

Digitized by Google

La lecture du *Mercator* & du *Rudens* de Plaute, inſpira à Mademoiſelle Flaminia, en 1726, l'idée d'une Comédie, en proſe & en cinq actes, intitulée le *Naufrage*. Le ſuccès n'en fut point heureux.

Trois ans après, elle s'aſſocia avec le Sieur Deliſle, déja célebre par ſon *Arlequin ſauvage*, repréſenté en 1721; par ſon *Thimon le Miſanthrope*, en 1722, & par le *Faucon*, en 1723. Mais la Tragi-Comédie, en trois actes & en proſe, qu'ils donnerent conjointement le 19 Décembre 1729, ſous le titre d'*Abdilly*, Roi de Grenade, n'eut qu'une repréſentation; & comme elle n'a point été imprimée, il eſt difficile de juger comment deux perſonnes qui avaient autant d'eſprit que le Sieur Deliſle & la Dame Riccoboni, avaient pu mériter un jugement du Public auſſi ſévere.

Dégoûtée par cette double chûte, la Demoiſelle Flaminia ne s'occupa plus que de ſa retraite, qu'elle fit avec ſon

Digitized by Google

mari, en 1732, & dans laquelle elle a passé 39 ans, dans le silence & dans la pratique des vertus, qui l'ont conduite à une mort douce & chrétienne, arrivée le 30 Décembre 1771.

Digitized by Google

# ÉLOGE

## DE MONSIEUR

# *RICCOBONI,*

## *Dit LÉLIO.*

FRANÇOIS RICCOBONI, fils, né à Mantoue, en 1707, fut amené jeune à Paris par ſes parents, lorſqu'ils vinrent fonder, en 1716, à l'Hôtel de Bourgogne, le nouveau Théâtre Italien.

Elevé par un pere & par une mere remplis de talents & d'eſprit, la nature n'eut à lui donner que le don d'imiter, pour qu'il devînt à ſon tour digne de porter un nom diſtingué par les Ouvrages eſtimables du Sieur Louis Riccobini, pere.

En effet, dès ſa premiere jeuneſſe,

Digitized by Google

doué d'une figure aimable, & plein de connaiſſances agréables & variées, il fut admis dans une Société d'où ſont ſortis preſque tous les gens célebres de notre temps.

Il ſuffit, pour la faire regretter, de dire que MM. Bernard, Crébillon le fils, Collé, Saurin, &c. en faiſaient partie.

Le nom ſous lequel cette Société de plaiſirs & de goût était connue, effaroucherait peut-être notre bon ton moderne; mais ce ne ſerait pas le reproche le plus eſſentiel que nous aurions à lui faire: il nous a conduit inſenſiblement juſqu'au ſacrifice du ton de la nature, dans preſque tous les arts.

Les Gens de Lettres, heureuſement pour leurs talents, étaient moins répandus & moins diſperſés dans la ſociété générale; ils en avaient alors formé une entre eux & quelques gens aimables. C'était dans ces aſſemblées, qui paraiſſaient n'avoir que le plaiſir pour objet, & où préſidaient eſſentiellement le goût

& la bonne foi, que nos jeunes Ecrivains ſe communiquaient leurs productions, s'éclairaient mutuellement par une critique toujours vraie, toujours ſûre, & quelquefois même par la plaiſanterie, lorſqu'un peu trop d'amour-propre ſemblait en avoir beſoin.

Il eſt plus aiſé, ſans doute, & plus commode aujourd'hui, de tranſporter, d'enivrer quelques Caillettes par la lecture de ſes Ouvrages, qu'il ne l'était alors d'obtenir le ſuffrage de quelques rivaux, à qui la gloire de leurs concurrents était auſſi précieuſe que la leur propre.

C'était un ſuccès flatteur pour le jeune Lélio, qui, ſous ce nom, avait débuté dans les rôles amoureux, en 1726, d'être admis de bonne heure dans ce cercle conſervateur du goût, & de notre caractere national, de franchiſe & de gaieté.

Dès 1724, le Sieur Lélio, fils, s'était annoncé au Théâtre Italien, par une Comédie en un acte & en proſe,

Digitized by Google

ſous le titre des *Effets de l'Eclipſe*. Le peu de ſuccès qu'eut ce début, l'engagea à s'aſſocier, deux ans après, pour un ſecond ouvrage, avec les Sieurs Dominique & Romagneſi, avec leſquels il donna les *Comédiens eſclaves*, dont la Tragédie-Bouffonne d'*Arcagambis* faiſait partie, & à laquelle il avait le plus travaillé.

Plus heureux dans cette ſeconde production, il en fit paraître deux de lui ſeul, en 1727. *Zéphire* & *Flore*, Paſtorale héroïque en vers & en trois actes, avec des divertiſſements, fut la premiere; & *le Sincere à contre-temps*, qui n'était qu'une Traduction d'une piece Italienne, du même titre, repréſentée à Paris en 1717, fut la ſeconde.

En 1732, aſſocié encore avec le Sieur Romagneſi, il donna les *Amuſements à la mode*, piece en vers & en trois actes, dont le dernier était une eſpece de Parodie de *Jephté* & d'*Eriphile*. En 1733, la même aſſociation produiſit la petite Comédie du *Bouquet*.

Digitized by Google

*Les Ennuis du Carnaval*, jolie piece en vers & à ſcenes épiſodiques, furent encore un des fruits de cette aſſociation, en 1735. C'eſt à quoi ſe réduiſent les Comédies de notre Auteur, avant ſa retraite du Théâtre.

Quant au Parodies dont le genre s'était introduit chez les Acteurs Italiens, le Sieur Lélio en compoſa un grand nombre. *Amadis*, *Pirame & Thisbé*, *Phaéton*, *Rolland*, *Hyppolite & Aricie*, le *Duc de Surrey*, *Zaire*, *Alzire*, *Maximien*, *Caſtor & Pollux*, les *Indes galantes*, *Achille & Déidami*, payerent un tribut à la critique de ce Théâtre & à celle des Sieurs Lélio & Romagneſi, ſouvent réunis pour cette eſpece d'ouvrage, qui demandait de la célérité, & qui peut-être retenait encore les Auteurs & les Acteurs (*) dans les juſtes bornes qu'ont préſcrites le goût & la raiſon.

(*) Moliere, dans ſon In-promptu de Verſailles, avait donné l'idée de ce genre de critique utile.

Digitized by Google

Quel vaſte champ n'aurait pas aujourd'hui ce genre de critique trop négligé, s'il avait à faire rougir nos Ecrivains modernes de leurs incroyables licences dramatiques!

Un nombre infini de divertiſſements faits pour les pieces de pluſieurs Auteurs, ſervit encore aux délaſſements du Sieur Lélio, tandis qu'il reſta au Théâtre Italien, que des raiſons de ſanté lui firent quitter, en 1750, (*) & où ſes talents pour la Comédie ſeraient devenus inutiles, par l'introduction des intermedes.

Ce fut à l'époque de cette retraite, qu'il donna, ſur l'Art du Théâtre, une Brochure de 102 pages. C'était le fruit de ſon expérience; & cet écrit devrait être le guide de tous ceux qui ſe conſacrent à la profeſſion d'Acteur: le goût le plus éclairé en avait dicté les préceptes.

(*) Il y reparut cependant quelquefois en 1758.

Il y avait déja quelques années qu'il l'avait composé ; mais il avait attendu, pour le publier, qu'il ne parût plus sur le Théâtre ; *parce que*, (dit-il) *lorsqu'on se donne pour précepteur dans un Art que l'on exerce, il semble toujours aux esprits malins, que l'on cherche à se donner pour modele.*

L'axiôme si répété : *Pleure, si tu veux que je pleure*, est une de ces maximes reçues, que combat avec esprit le Sieur Lélio. *Les sentiments se succedent* (dit-il) *dans une scene avec une rapidité qui n'est point dans la nature.... Si dans un endroit d'attendrissement, vous vous laissez emporter au sentiment de votre rôle, votre cœur se trouvera tout-à-coup serré, votre voix s'étouffera.... S'il tombe une seule larme de vos yeux, des sanglots involontaires vous embarrasseront le gosier ; il vous sera impossible de proférer un seul mot, sans des hoquets ridicules : si vous devez passer alors subitement à la plus grande colere, cela vous sera-t-il possible ?*

*Un Acteur* (ajoute-t-il plus bas) *en-*

*tre ſur la ſcene : les premiers mots qu'il entend, doivent lui cauſer une ſurpriſe extrême..... Mais peut-il être vraiment étonné? Il ſait par cœur ce qu'on va lui dire; il arrive tout exprès, pour qu'on le lui diſe.*

Cette réflexion fine nous paraît d'autant plus vraie, que cet Acteur qui entre ſur la ſcene, a déja monté ſa phyſionomie & ſon ame ſur l'air de ſurpriſe qu'il doit avoir, & qu'on n'a point encore excitée en lui.

Ne ſerait-il pas à ſouhaiter, que dans ces temps où la nation la plus douce & la plus polie ſemble avoir exagéré ſes mouvements, ainſi que ſes ſentiments, par une funeſte effervescence des eſprits, on rappellât à quelques-uns de nos Acteurs ce que le Sieur Lélio dit ſur l'expreſſion, à la page 44 de ſon Traité? *C'eſt l'apprêt & la peſanteur qui fait les Comédiens forcés. Plus un mouvement eſt vif, moins il faut y reſter. Par-là on imite la nature, qui n'a pas la force de ſoutenir long-temps les ſituations qui la contraignent.*

*Une façon de jouer trop violente*, (dit-il ailleurs) *montre de la folie. Les fureurs d'Oreſte dans Andromaque & dans Electre, celles d'Œdipe, celles d'Hérode, ont des caracteres différents..... La Prophétie de Joad eſt encore plus difficile à ſaiſir... Il faut bien ſe garder de jouer les fureurs de la Pythoniſſe, au-lieu de l'enthouſiaſme du Prophete.*

Retiré du Théâtre, où la Dlle. Marie Laboras de Mezieres, ſon épouſe, reſta juſqu'à 1761, il conſacra quelques années à des voyages qu'il fit dans ſa patrie, & à cultiver les goûts qu'il avait en plus d'un genre, tels que ceux de la Muſique & de la Chymie, dont il s'était toujours occupé, plus en amateur cependant, qu'en Artiſte.

De retour à Paris, il ſentit renaître celui qu'il avait eu long-temps pour les Ouvrages dramatiques; mais les temps étaient changés : à la gaieté de nos Vaudevilles & de nos Chants Français, avait ſuccédé l'enthouſiaſme des Ariettes & d'une Muſique plus ſavante, qui

aſpirait à devenir la partie principale du drame : il fallut ſe prêter à cette nouveauté ; & la petite Comédie du *Prétendu*, reçue du Public avec plaiſir, en 1769, fit également honneur au Poëte, & à M. Gaviniez, ſon Muſicien.

On ignore que la Comédie plaiſante des *Caquets*, donnée en 1761, par le Sieur Lélio, & qui eſt une imitation d'une piece du fameux *Goldoni*, ſous le titre de *Pettegolezze delle donne*, était autant l'Ouvrage de ſa femme, que le ſien.

Cette derniere, Auteur de tant d'Ouvrages charmants, & qui, de ſon vivant même, ſe voit placée à côté de l'illuſtre la Fayette, & plus haut que la célebre Villedieu, avait traité ce ſujet du Sr. Goldoni, pour les amuſements d'une ſociété. Elle avait remis ſon manuſcrit à ſon mari, qui, à la vérité, fut obligé d'y faire un autre troiſieme acte, & de ſubſtituer le perſonnage comique du Boſſu, à un autre rôle qu'on ne pouvait rendre public.

Avec ces changements néceſſaires,

l'Ouvrage eut le plus grand ſuccès : c'était la nature enviſagée du côté plaiſant & ridicule, de ce côté vivant & comique, où ſe ſont portés ſi rarement les Auteurs dramatiques de ce ſiecle.

La Parodie de *Tancrede*, ſous le titre de *Quand parlera-t-elle ?* & un Intermede des *deux Boſſus rivaux*, furent les dernieres productions du Sieur Lélio.

Il avait fait dans ſa jeuneſſe une Satyre ſur le Goût ; & pluſieurs de nos Recueils de vers, toujours faits avec ſi peu de ſoin, contiennent de petites pieces fugitives de ſa façon. Tel eſt, par exemple, dans les Œuvres de l'Abbé de Grécour, le *Conte ſans R.*, dont M. de la Motte lui avait donné le ſujet, & qu'il avait paré des graces d'une Poéſie facile. On trouve encore dans le même Recueil, une piece de ſa façon, intitulée le *Baiſer.*

Heureux de devoir la vie à deux perſonnes que leurs talents & leurs Ouvrages avaient rendus célebres ; heureux par lui-même d'avoir vu plus d'une

Digitized by Google

fois ſes efforts agréables au Public ; plus heureux par le choix d'une épouſe, qui tranſmettra plus ſûrement encore ſon nom à la poſtérité, il vécut enveloppé de lui-même & dans une eſpece de retraite, depuis 1762 juſqu'au milieu de l'année 1772, qui fut la derniere de ſa vie.

Digitized by Google

# TABLE

## DES HOMMES CÉLEBRES

*Dont les Éloges se trouvent dans le Nécrologe de* 1773.


| | |
|---|---|
| *M. l'Abbé de la Bléterie,* | page 1 |
| *M. Toussaint,* | 11 |
| *M. Dumourier,* | 17 |
| *M. Duclos,* | 35 |
| *M. Pothier,* | 51 |
| *M. Schœphlin,* | 71 |
| *M. Gibert,* | 77 |
| *M. Bignon,* | 89 |
| *M. de Mondonville,* | 97 |
| *M. Brunet,* | 107 |
| *Madame Favard,* | 112 |
| *Madame Riccoboni,* | 127 |
| *M. Riccoboni,* | 135 |


*Fin de la Table.*

Digitized by Google

Digitized by Google

# LE NÉCROLOGE
## *DES*
# HOMMES CÉLEBRES
## *DE FRANCE.*

TOME CINQUIEME.

*Année* 1774.

Digitized by Google

Digitized by Google

# LE NÉCROLOGE
## DES
# HOMMES CÉLEBRES
# DE FRANCE,
## PAR UNE SOCIÉTÉ
## DE GENS DE LETTRES.

ANNÉE 1774.

*A MAESTRICHT,*
Chez J. E. DUFOUR, Imprimeur & Libraire.

*M. DCC. LXXV.*

Digitized by Google

# LE NÉCROLOGE
## *DES*
# HOMMES CÉLEBRES
## *DE FRANCE.*

# ÉLOGE
## DE MONSIEUR
# *DE CHAMOUSSET.*

CLAUDE-HUMBERT-PIARRON DE CHAMOUSSET, Chevalier, ci-devant Maître ordinaire de la Chambre des



Digitized by Google

Comptes de Paris, né dans cette Capitale en 1717, d'une famille distinguée dans l'épée & dans la Magistrature, (*) est mort le 27 Avril 1773.

Dans les monuments que la flatterie consacre à la célébrité, rien n'est plus commun aujourd'hui que l'éloge de la bienfaisance; mais si l'on demande au Panégyriste les titres sur lesquels il a fondé ses louanges, il se hâte de tirer le voile sur l'idole, & de prêter à la curiosité d'un Censeur Philosophe, les motifs injustes de l'envieux. Nous ne craignons pas d'être démentis, en assurant que personne n'a porté plus loin que M. de Chamousset, l'amour de l'humanité, le zele du bien public, la sensibilité pour les malheurs d'autrui, & le desir de prévenir & de soulager l'infortune. Il n'a vécu que pour ses semblables: de cinquante-six ans qui ont rempli

(*) Il était fils de Messire Martial Piarron de Chamousset, Conseiller au Parlement de Paris, & de Dame Claude de Berthelot de Belloy.

Digitized by Google

l'intervalle de ſa vie à ſa mort, plus de quarante ont été employés à la combinaiſon des projets les plus utiles; à en démontrer les avantages; à repouſſer les contradictions toujours renaiſſantes du préjugé, que l'habitude rend inſenſible aux maux invétérés, qui refuſe de croire au bien qu'on lui propoſe, parce que l'idée de réforme, qui ſuppoſe l'erreur, l'humilie.

M. de Chamouſſet a ſacrifié au ſeul deſir d'être utile aux hommes, un partrimoine de plus de cinq cents mille livres; & loin de ſe plaindre de la perte de ſa fortune, il regardait cette perte comme le plus digne prix de ſa généroſité. Quand l'envie ou l'ignorance empêchait le ſuccès de ſes projets, il n'en était affligé que pour les infortunés qui en étaient l'objet. La vanité confondue ſe décourage aiſément: un échec n'était pour M. de Chamouſſet, qu'un motif de plus, de tenter de nouveaux efforts; &, comme ce Géant dont parle la fable, ſa force ſemblait ſe ranimer par

ſes chûtes. Auſſi quelques perſonnes, moins frappées de ſa généroſité, qu'étonnées de ſa conſtance, lui ont-elles fait un reproche de la multiplicité de ſes vues, de ſon empreſſement pour le ſuccès, & de la fécondité de ſon imagination, comme ſi le zele du bien public pouvait avoir les mêmes bornes, que les motifs intéreſſés de la plupart des hommes. Dans les uns, la bienfaiſance eſt un devoir; dans les autres, c'eſt un doux penchant de l'ame; dans pluſieurs, ce n'eſt qu'oſtentation; dans M. de Chamouſſet, c'était une paſſion à laquelle il ne lui eût pas été poſſible de réſiſter. Tout ce que ſa fortune pouvait lui permettre, il le tentait. Il avait fait de ſa maiſon un hôpital, où, tous les jours, une centaine de malades de tout ſexe & de tout âge, recevaient, non-ſeulement tous les ſecours qu'ils auraient pu eſpérer des hôpitaux les plus riches & les mieux adminiſtrés, mais encore une indemnité du produit des travaux auxquels leurs maladies les em-

Digitized by Google

pêchaient de vaquer. On a vu, dans les temps fâcheux, le nombre de ces malades, aller juſqu'à deux cents. Il était leur chirurgien & leur médecin. Ces deux profeſſions lui étaient également familieres, ſoit pour la théorie, ſoit pour la pratique. Dans la premiere, il opéroit avec une prudence & une légéreté qui étonnaient les maîtres de l'art: il l'emportait ſur les plus habiles phlébotomiſtes; & quoiqu'il eût avec lui pluſieurs Chirurgiens, il n'y avait que lui qui ſaignât ſes malades. Il avait acquis les connaiſſances les plus rares dans toutes les parties de la médecine. Il entretenait chez lui une apothicairerie au profit des pauvres. Deux Chymiſtes célebres (1) étaient à la tête de ſa pharmacie & de ſon laboratoire; & quoique né dans l'opulence, la dé-

(*) Un de ces Chymiſtes était M. Grignon, Maître de forges de Saint-Dizier, & Correſpondant de l'Académie Royale des Sciences de Paris, & de l'Académie Royale des Inſcriptions & Belles-Lettres.



Digitized by Google

licateſſe de ſa table était la moindre occupation de ſes cuiſiniers ; le bouillon des pauvres paſſait avant tout.

Les ſoins multipliés de cet hôpital, ne l'empêchaient point d'aller ſecourir la pauvreté ſouffrante dans ſes obſcures retraites : la mal-propreté, la miſere de ces réduits, rien ne le rebutait. Il s'en retournait plus ſatisfait d'une bienfaiſance ignorée, qu'un conquérant ne l'eſt de l'éclat de ſes triomphes.

Pour ſe faire une idée de l'ame de M. de Chamouſſet, il faut l'étudier dans les différents mémoires qu'il a publiés au ſujet de ſes projets. On y voit un eſprit attentif à prévenir les plus légers abus, à tirer parti des plus petites circonſtances en faveur des pauvres, à prévoir tout ce qui peut être avantageux ou contraire à ſon objet. Je parcourrai rapidement ces mémoires. Heureux ſi je pouvois faire paſſer dans cette récapitulation, la chaleur du zele qui inſpirait leur Auteur !

Je ne ſuivrai point l'ordre chronolo-

Digitized by Google

gique des projets de M. de Chamouſſet; car quoique tous ſoient liés par un rapport général, il y en a dont les rapports ſont plus ou moins immédiats. L'humanité dans l'état de maladie, a toujours été l'objet principal de ſes ſollicitudes. Le tableau des pauvres malades entaſſés dans les hôpitaux, & couchés pluſieurs enſemble dans le même lit, reſpirant un air infect; faiſant, par leur haleine, dans ces lieux reſſerrés, de mille maux différents, une épidémie générale qui rend incurable chaque maladie particuliere; s'effrayant mutuellement par les cris de la douleur, par le délire, par le ſpectacle de leurs plaies, de leur agonie & de leur mort; car ſouvent toutes ces choſes ſe voyent dans un même lit, qui ſuffirait à peine pour deux malades: ce tableau, dis-je, qu'il retrace dans pluſieurs endroits de ſes mémoires, était toujours préſent à ſon cœur. Il regardait cet entaſſement comme une des principales cauſes de la mortalité des pauvres malades, de la

lenteur des convaleſcences, & de mille maux que l'épidémie rend communs, non-ſeulement aux malades, mais encore à ceux qui les ſervent, ou qui fréquentent ces aſyles redoutables. Il ne ſe contenta pas de l'écrire, de le prouver par les raiſonnements les plus ſolides; par les états comparés des morts de l'Hôtel-Dieu, de ceux de la Charité, & de ceux de l'Hôpital de Verſailles: (*) il voulut faire voir par l'expérience, que le bon air & les ſoins contribuaient plus que les remedes au rétabliſſement de la ſanté. Il loua, à la barriere de Seves, une maiſon propre & commode: il en fit le modele, auquel il deſirait que tous les hôpitaux ſe conformaſ-

(*) Il réſulte de ces états levés avec la plus grande exactitude, que tandis qu'il ne meurt à l'hôpital des Peres de la Charité, où les malades ſont ſéparés & en bon air, qu'un huitieme de malades, & qu'il n'y a preſque point de rechûtes; qu'un neuvieme à l'hôpital de Verſailles: il en meurt un quart à l'Hôtel-Dieu, & que les rechûtes y ſont communes, & ſouvent mortelles.

Digitized by Google

ſent : il la remplit de pauvres malades, qu'il fit traiter à ſes dépens, & qui, à la faveur des ſoins qu'il leur donnait, & du bon air qu'ils reſpiraient, recouvrerent la ſanté en peu de temps. Il n'en perdit preſque point : cependant il n'avait point choiſi ſes malades ; c'étaient les mêmes qu'on reçoit à l'Hôtel-Dieu. Il concluait de ces expériences & de l'avis des plus célebres Médecins, que ſi les malades étaient ſuffiſamment ſéparés & en bon air, on en guérirait plus, quand même on ne leur ferait point de remedes, qu'il n'eſt poſſible d'en guérir à l'Hôtel-Dieu avec tous les ſecours de l'art, ſouvent infructueux par l'entaſſement des malades, & quelquefois funeſtes par les mépriſes où cette confuſion expoſe les Miniſtres ſubalternes de cet art, qui demande une attention ſi ſcrupuleuſe.

La maiſon de Seves, que la fortune de M. de Chamouſſet ne lui permit pas de ſoutenir auſſi long-temps qu'il l'aurait deſiré, était deſtinée à ſervir de

Digitized by Google

preuve aux principes qu'il avait établis dans le plan de réforme de l'Hôtel-Dieu de Paris, qu'il avait publié. Quoique les détails en ſoient particuliers à cet hôpital, le mémoire qu'il donna à ce ſujet, renferme cependant une idée principale, qui peut avoir lieu pour tous les hôpitaux du Royaume : elle conſiſte à ſéparer les ſoins de l'adminiſtration, de ceux du traitement & des ſecours des malades. M. de Chamouſſet propoſe de laiſſer à l'adminiſtration, la geſtion des biens, l'inſpection générale de tout ce qui ſe paſſera dans la maiſon, la police, le bon ordre, les intérêts des pauvres; & de confier tout ce qui regarde le traitement, nourriture, ſervice des malades curables, à une Compagnie à laquelle elle paſſera une ſomme convenue pour chacun des malades guéris, & rien pour ceux qui mourront. Cette Compagnie, ou ces Compagnies d'aſſurance, car il eût fallu en établir pluſieurs, donna lieu à un mémoire dont j'aurai occaſion de parler

Digitized by Google

encore. Celle qu'il propoſait à l'adminiſtration, aurait été compoſée d'un certain nombre de citoyens choiſis, qui, obligés de recevoir tous les malades que l'adminiſtration aurait jugé à propos de recevoir, n'auraient pu exiger pour chaque malade guéri, que la même ſomme que cette même adminiſtration dépenſe aujourd'hui pour chaque malade, ſoit qu'il meure, ſoit qu'il guériſſe : ainſi l'Hôtel-Dieu profitait de tous les morts. Pour ôter toute reſſource à la cupidité, M. de Chamouſſet exigeait encore, que ſi le malade faiſait une rechûte pendant les huit premiers jours après ſa ſortie, quelle qu'en fût la cauſe, elle ſerait aux fraix de la Compagnie. Elle aurait établi ſes malades dans certaines maiſons que M. de Chamouſſet indique, ſituées en bon air, telles que Saint-Louis & quelques autres. Dans ces maiſons, les malades auraient été diſtribués en différentes ſalles, ſelon le genre particulier des maladies, & couchés ſéparément, ou tout au plus, dans

Digitized by Google

des cas de néceſſité, deux à deux : ainſi l'on n'eût point eu à craindre les inconvénients qui réſultent de l'entaſſement des malades, & le nombre des domeſtiques eût été conſidérablement diminué.

M. de Chamouſſet démontrait par un calcul évident, que l'Hôtel-Dieu, la Compagnie & l'Etat gagnaient conſidérablement par ce plan. Cette Compagnie ne ſe ſerait point, à la vérité, chargée des malades incurables ; mais on verra dans le projet de la *Maiſon d'Aſſociation*, que M. de Chamouſſet avait prévu ce cas.

Dans ſon mémoire ſur les revenus de l'hôpital Saint-Jacques, dont M. l'Archevêque de Paris voulait convertir la deſtination en fondations Eccléſiaſtiques, M. de Chamouſſet prend en main la cauſe de l'hoſpitalité : il indique les moyens d'augmenter ces revenus, qui ne vont aujourd'hui qu'à vingt-cinq mille livres, & de les rendre plus utiles en les appliquant à la *Maiſon d'Aſſociation*, ſeulement

ſeulement comme fonds d'avance, & après le rembourſement, en établiſſant en faveur des pauvres artiſans aſſociés, des places pour les caduques & les incurables.

Cette Maiſon d'Aſſociation eſt, de tous les projets de M. de Chamouſſet, celui qui a paru l'affecter le plus longtemps & le plus vivement. La Religion, l'humanité, la politique, l'intérêt général & particulier, la plus ſaine philoſophie, tout ſemblait devoir concourir au ſuccès de cet établiſſement. Le projet en fut reçu avec une eſpece d'enthouſiaſme : il n'y eut perſonne qui n'en vît tous les avantages : cependant on s'en eſt tenu juſqu'à préſent à une admiration ſtérile; & nous ſommes aſſez peu jaloux de notre gloire, pour abandonner à la poſtérité, ou peut-être à nos voiſins, l'exécution du plus beau plan que la bienfaiſance ait pu imaginer en faveur de l'humanité. M. de Chamouſſet, en le formant, n'avait pas ſeulement eu en vue les pauvres mala-

des, mais les malades de toutes les conditions & de tous les états, & ſur-tout cette foule d'étrangers, de célibataires, de gens de lettres, de militaires, de plaideurs, d'artiſtes, d'artiſans, de domeſtiques, en un mot, de gens iſolés, qui, dans leurs maladies, périſſent ſouvent faute de ſecours, ou qui ſe trouvent livrés à des inconnus ou à des mercenaires : cette quantité plus grande encore de perſonnes, qui, ne vivant que du jour la journée, & n'ayant que de minces facultés, ne ſe procurent d'abord que des ſecours inſuffiſants, combattent contre la honte de ſe faire porter à l'Hôtel-Dieu, languiſſent & meurent, ou, s'ils peuvent enfin vaincre leur répugnance, y recourent lorſque leurs maux ſont déſeſpérés.

La Maiſon d'Aſſociation, qui n'avait rien de commun avec les hôpitaux, était telle, que les plus riches auraient été reçus d'une maniere qui n'eût laiſſé rien à deſirer à leur délicateſſe ; que néanmoins le traitement dans la mala-

die eût été le même pour les moins aiſés comme pour les plus riches; (*)

(*) Le projet était de conſtruire en bon air un bâtiment ſpacieux, diviſé en logements propres & commodes, compoſé de pluſieurs corps de logis entiérement ſéparés, & diſtribués ſelon les conditions ou claſſes différentes des aſſociés: on y eût établi une pharmacie complette, gouvernée par les hommes les plus intelligents: on y eût raſſemblé des Médecins & des Chirurgiens en chef, & d'autres Médecins & Chirurgiens, qui auraient travaillé ſous les yeux de leurs chefs, à la guériſon des malades. Deux des plus célebres Médecins de Paris ſeraient venus réguliérement tous les jours, pour conſulter avec ceux qui auraient demeuré dans la maiſon. Les plus habiles Chirurgiens auraient eu ſous eux des aides, des garçons & des éleves: la maiſon eût été pourvue de gardes vigilantes & de domeſtiques choiſis: elle eût été gouvernée par une adminiſtration élective de trois en trois ans, & priſe parmi les aſſociés.

On n'aurait eu droit aux ſecours de cette maiſon, qu'après s'être fait recevoir parmi les Aſſociés, que M. de Chamouſſet diviſait en cinq claſſes: elles devaient payer plus ou moins, non pour le traitement de leurs maladies, qui eût été le même pour toutes les claſſes; mais relativement aux commodités de luxe, afin que chacun ſe trouvât logé & nourri comme dans ſa propre maiſon, mais traité avec plus d'intelligence, de ſoin, & à moins de fraix. Chaque



Digitized by Google

que la miſe eût été proportionnée aux facultés de chacun, ſans qu'il y eût de

---

Aſſocié de la premiere claſſe eût occupé un appartement complet, & eût été meublé & ſervi d'une maniere convenable à ſon appartement : ceux de la ſeconde claſſe auraient eu chacun une chambre ſéparée : ceux de la troiſieme claſſe auraient été dans des chambres à deux ou trois lits : la quatrieme eût été diſtribuée dans des ſalles à douze lits, & la cinquieme, dans des ſalles à trente lits, dans leſquels jamais les malades n'auraient été qu'un à un : chacun de ces lits eût été renfermé dans une eſpece d'alcôve ou ſéparation, qui eût formé comme une petite chambre.

Les conditions étaient, qu'on ne pourrait s'aſſocier que depuis quinze juſqu'à trente ans ; qu'il y aurait un mois d'intervalle entre la date du billet d'aſſociation, & le jour qu'on réclamerait les ſecours de la maiſon. Les maladies vénériennes & l'incurabilité auraient été ſeules exclues. M. de Chamouſſet avait d'autres vues ſur l'incurabilité. Les prix de l'aſſociation étaient par mois :

| | *Salles à 30 lits.* | *Salles à 12 lits.* |
|---|---|---|
| de 15 à 35 ans | 25 ſ. | 30 ſ. |
| 35 - 40 | 26 | 32 |
| 40 - 45 | 27 | 34 |
| 45 - 50 | 28 | 36 |
| 50 - 55 | 29 | 38 |
| 55 - 60 | 30 | 40 |

Digitized by Google

différences dans le produit ou ſecours de toute eſpece; enfin, que la décence

| | *Chamb. à 3 lits.* | *Chamb. à 1 lit.* | *Appartements.* |
|---|---|---|---|
| | 40 f. | 3 l. f. | 5. l. f. |
| de 15 à 35 ans | 43 | 3 4 | 5 8 |
| 35 - 40 | 46 | 3 8 | 5 16 |
| 40 - 45 | 49 | 3 12 | 6 4 |
| 45 - 50 | 52 | 3 16 | 6 12 |
| 50 - 55 | 55 | 4 | 7 |
| 55 - 60 | | | |

Quelque longues qu'euſſent été les maladies, on n'aurait jamais obligé le malade de quitter la maiſon juſqu'à ſa parfaite guériſon. Les rechûtes les plus fréquentes n'auraient point été une excluſion. Les malades auraient été traités, opérés, médicamentés, éclairés, chauffés, blanchis, ſervis, & auraient joui de toutes les commodités particulieres à leurs claſſes, ſans qu'il leur en eût coûté au-delà du contingent ordinaire de leur aſſociation. Dans le cas d'épidémie, ſi la maiſon n'eût pas été ſuffiſante pour loger tous les malades, on leur eût fourni chez eux les mêmes ſecours. Dans le cas où un malade eût été hors d'état de ſe tranſporter à la maiſon pour conſulter les Médecins, la maiſon en eût entretenu dans différents quartiers de la ville. Dans le cas où un Aſſocié ſe fût trouvé malade en Province, la maiſon devait arranger une correſpondance dans le Royaume, de maniere que les mêmes ſecours lui euſſent été fournis. Les perſonnes qui, étant



Digitized by Google

n'eût pu faire rougir perſonne des grands avantages qu'on eût trouvés dans cet établiſſement.

Un des plus grands avantages qui réſultait de cette aſſociation, c'eſt qu'elle offrait la reſſource la plus douce à cette claſſe de citoyens la plus utile & la moins ménagée, les artiſans & les laboureurs. La plus grande partie eſt, ſans doute, hors d'état de payer le contingent de l'aſſociation; mais les ames généreuſes qui épuiſent leur fortune pour ces mêmes perſonnes lorſqu'elles ſont malades, ou que de légeres infirmités les mettent au nombre des mendiants,

---

tombées malades ſans avoir acquis droit à l'aſſociation, auraient voulu être reçues dans la maiſon, n'auraient pu l'être qu'en qualité d'externes, & auraient payé, ceux de la premiere claſſe, ſept livres par jour; ceux de la ſeconde, cinq livres; ceux de la troiſieme, trois livres dix ſols; ceux de la quatrieme, deux livres dix ſols; ceux de la cinquieme, deux livres.

L'adminiſtration aurait rendu tous les ans au public un compte exact des progrès de l'aſſociation, de ſes dépenſes & de ſon produit, &c. &c.

auraient beaucoup gagné, ou du moins, auraient pu étendre leurs largeſſes ſur un plus grand nombre, en payant pour eux leurs mois d'aſſociation. Ce ſecours eût rendu leurs maladies moins longues, & eût raſſuré ces infortunés ſur des maux qu'ils redoutent moins pour eux-mêmes, que pour une famille que la ceſſation du travail réduit au déſeſpoir.

M. de Chamouſſet travailla longtemps à perfectionner ſon projet : à meſure qu'on le critiquait, ſi la critique était juſte, il réformait ; ſi elle n'était que ſpécieuſe, il y répondait ; ſi elle était fauſſe ou injuſte, il la mépriſait. Il fit pluſieurs additions à ſon plan : pour engager les citoyens à y ſouſcrire, il leur offrit les amorces d'une loterie, dont les lots pris ſur les profits, puſſent déterminer, par l'eſpoir du gain, ceux qui ne voyant la maladie que dans l'éloignement, trouveraient onéreuſe une contribution, modique à la vérité, mais toujours trop forte pour celui qui la croit inutile.



Digitized by Google

Le projet de la Maiſon d'Aſſociation fut accueilli par le Miniſtere, ſouſcrit par quelques-uns de ſes membres, approuvé par les Grands, & généralement applaudi par cette portion du public, deſtinée à éclairer l'autre; mais, malgré les vœux de la nation & les efforts de l'Auteur, l'exécution en demeura ſuſpendue. M. de Chamouſſet le préſenta ſous une nouvelle forme, & développa encore mieux ſes idées, dans un écrit qu'il publia ſous le titre de *Mémoire ſur l'établiſſement des Compagnies qui aſſureront en maladie les ſecours les plus abondants & les plus efficaces, à ceux qui, en ſanté, leur payeront une très-petite ſomme par an, ou même par mois.*

Les Compagnies d'aſſurance pour les vaiſſeaux, n'intéreſſent que les Commerçants; celles qui aſſurent les maiſons, ne ſont avantageuſes qu'aux propriétaires: les Compagnies que propoſait M. de Chamouſſet, intéreſſaient plus particuliérement tous les citoyens: il en coûtait peu à chacun, pour

s'aſſurer un bien inappréciable ; & ce plan produiſait à ces Compagnies un profit immenſe, qui les eût intéreſſées à prodiguer les ſecours, parce que mieux on ſerait traité dans les établiſſements qu'elles feraient, plus elles guériraient de malades, plus elles auraient d'abonnés.

M. de Chamouſſet conſulta ſur ce nouveau Mémoire la Faculté de Médecine, les ſix Corps des Marchands, les Magiſtrats, les Citoyens les plus éclairés : tous lui donnerent des applaudiſſements ; tous lui témoignerent le plus grand deſir que ce plan s'exécutât ; tous convenaient que ſa Maiſon d'Aſſociation, telle qu'il l'avait propoſée en 1754, ou telle qu'il la propoſait ſous le nouveau titre de Compagnies d'aſſurance, déchargeait conſidérablement les hôpitaux, en ouvrant une reſſource honorable à ceux qui ne voyent point de milieu entre le gratuit humiliant d'un hôpital, & les dépenſes exceſſives que les maladies & les plus ſimples opérations en-

traînent chez les particuliers. Mais, malgré une infinité d'autres avantages, soit pour la perfection de la médecine, de la chirurgie & de la pharmacie, soit pour la réforme & le plus grand bien possible de tous les établissements charitables, ce nouveau projet ne réussit pas mieux que le premier; tant nous sommes aveugles sur nos véritables intérêts, lorsqu'il faut sacrifier le moindre bien présent à un bien à venir, dont la certitude n'est pas portée au dernier degré de l'évidence.

Quelque occupé que fût M. de Chamousset, de sa maison d'Association, il ne se bornait pas à ce seul moyen d'être utile à l'humanité. Dans un *Mémoire sur les hôpitaux militaires*, il exposa les moyens les plus simples de leur assurer des secours plus abondants & moins onéreux, d'abréger la comptabilité, de la rendre claire, facile, & de la mettre à couvert de toute fraude : il y entra dans un détail circonstancié de toute l'économie qu'on peut pratiquer dans les

petits hôpitaux, & des avantages que l'on doit retirer de la réunion des ſecours dans les Grands. D'un côté, il aſſurait au ſoldat malade ou bleſſé, le meilleur traitement, les médicaments les plus ſûrs, & la nourriture la plus ſaine; de l'autre, il promettait au Souverain la moindre dépenſe poſſible. Ses vues frapperent le Miniſtre de la Guerre; mais M. de Chamouſſet, content de faire voir les abus, & de propoſer les moyens d'y remédier, était trop modeſte & trop déſintéreſſé, pour ſolliciter la commiſſion dangereuſe de faire des réformes: non qu'il ne ſe ſentît la force & le courage de les faire; mais il ſavait que la probité ſeule ſoutenue de l'autorité, peut bien combattre l'avarice, la fraude & la cupidité, lorſqu'elles ſe préſentent de front, mais que le zele le plus pur & le plus ardent échoue contre le vice qui ſe cache, & contre des intrigues qu'il ne peut ſoupçonner. Après avoir publié ſon Mémoire, il ſe repoſa du ſuccès ſur la prévoyance du

Miniſtere, & s'attacha à une autre réforme non moins importante.

Il déplorait la perte d'un nombre infini d'enfants, victimes de l'avarice & du peu de ſoin des nourrices mercénaires auxquelles on les confie. Comment ſerait-il poſſible, diſait-il, qu'une mere aſſez barbare pour donner ſon fils à une étrangere, dans l'eſpérance de ſe procurer un nourriſſon de la ville, qui lui faſſe gagner quelques ſols au-deſſus des mois qu'elle doit payer pour ſon propre fils, fût ſuſceptible de quelque ſenſibilité ? Voilà donc deux enfants qui courent les plus grands dangers. D'un autre côté, comment cet ouvrier, ce laboureur, cet artiſan qui gagne à peine de quoi vivre, ſera-t-il en état de payer des mois de nourrice, ſi ſa femme ne peut pas nourrir elle-même ? Il y a ſi peu de meres qui nourriſſent leurs enfants ! Elles prétextent tant de raiſons pour ſe diſpenſer de ce devoir ! Les enfants trouvés, qui peuvent être d'une ſi grande reſſource à l'Etat, ſont con-

Digitized by Google

ſiés à des nourrices qui ne s'en chargent à vil prix que parce qu'elles ſe propoſent d'en avoir peu de ſoin. M. de Chamouſſet chercha les moyens de ſuppléer aux nourrices : il propoſa, à l'exemple des peuples du Nord, de ſubſtituer à leur lait le lait des animaux : il publia ſes vues ſous le titre de *Mémoire politique ſur les enfants*, dans lequel il donna ſes idées ſur la deſtination des enfants expoſés ou abandonnés, & indiqua les moyens de les rendre utiles à l'Etat.

M. de Chamouſſet avait à lutter contre de vieux préjugés & contre nos uſages ; il eut encore recours à l'expérience pour les combattre : il obtint du Gouvernement la permiſſion de faire ſes eſſais de la nourriture des enfants par le lait des animaux, ſous les yeux même des habitants de la Capitale. Il avait découvert, en Bourgogne, une payſanne qui élevait, ſuivant cette méthode, les enfants de ſon canton qui dépériſſaient entre les mains de leurs meres & de leurs nourrices : en peu de mois elle les

rétabliſſait ; elle n'en perdait preſque point, quoiqu'ils fuſſent débiles & mourants quand on les lui portait. Il fit venir cette femme, pour la mettre à la tête de ſon établiſſement. Il loua une ferme à Grenelle. Il reçut un certain nombre d'enfants que leurs meres ne pouvaient nourrir, & dont les peres n'étaient point en état de payer les mois de nourrice. Ces enfants proſpéraient : tout réuſſiſſait au gré des vœux de M. de Chamouſſet, malgré les intrigues de l'envie : non-ſeulement il prodiguait à ces enfants les ſoins les plus attentifs ; mais les parents qui venaient ſouvent les voir, ne s'en retournaient jamais ſans avoir éprouvé ſa bienfaiſance.

Mais tandis qu'il ſe livrait à ſa ſollicitude, le Miniſtre de la guerre, pénétré de la ſageſſe des vues que renfermait le Mémoire ſur les hôpitaux militaires, enleva M. de Chamouſſet à cette famille adoptive, & l'envoya dans nos armées, en Allemagne, avec le titre d'*Intendant-Général des hôpitaux ſédentaires des ar-*

*mées du Roi*, pour y faire les réformes dont il avait donné l'idée. Il prit avec lui deux hommes déja très-connus par leur ſavoir, en qui il avait la plus grande confiance, & dont il crut que les ſecours lui étaient abſolument néceſſaires. L'un était M. Grand-Clas, Docteur en Médecine; l'autre était M. Cadet, Apothicaire, de l'Académie Royale des Sciences: (*) le premier, avec le titre, con-

(*) M. Cadet, Apothicaire, l'un de nos plus habiles Chymiſtes, commença ſes premiers exercices de pharmacie dans l'établiſſement qu'avait formé M. de Chamouſſet pour les pauvres malades, chez lui, en 1744. M. de Saint-Laurent, ancien Tréſorier-Général des Colonies, que ſon ame compatiſſante pour les malheurs de l'humanité, avait lié d'amitié & de zele avec M. de Chamouſſet, s'était déclaré le pere & le ſoutien de treize enfants, la plupart en très-bas âge, dont la mort de M. Cadet, Maître en Chirurgie, laiſſait ſa veuve chargée, ſans bien & ſans appui. Ces orphelins répondirent à ſes ſoins par leur application & par leur honnêteté. Ils n'ont manqué aucune occaſion de lui faire hommage de leurs ſuccès dans les différents états qu'ils rempliſſent avec honneur, & qu'ils tiennent de lui. M. de Saint-Laurent fit connaître M. Cadet, dont il eſt le

firmé par le Miniſtre, de premier Médecin & Inſpecteur des hôpitaux ſédentaires; le ſecond, avec le titre d'Apothicaire Major & Inſpecteur des Pharmacies de ces hôpitaux. M. de Chamouſſet y exerça un changement ſi prompt & ſi avantageux, que les ſoldats malades & bleſſés ſe demandaient quel était cet homme extraordinaire, que le Ciel envoyait à leur ſecours; les Officiers regardaient ſon adminiſtration comme

---

queſtion, à M. de Chamouſſet, qui partagea les ſoins & la tendreſſe de cet homme généreux en faveur de ſon pupille. Il l'attacha à ſa pharmacie & à ſon laboratoire: le jeune Chymiſte y puiſa les premiers éléments de ſa profeſſion; & au bout de trois ans, Mrs. Géoffroy, pere & fils, le trouverent en état d'être à la tête de leur laboratoire. Lorſqu'en 1761, M. de Chamouſſet fut nommé Intendant-Général des hôpitaux ſédentaires des armées, il demanda qu'on lui donnât pour Inſpecteur des pharmacies, M. Cadet, ſon ancien éleve, qu'il regardait alors comme un des Chymiſtes les plus capables de ſeconder ſes vues de réforme. Ce fut trois ou quatre ans après cette commiſſion, que l'Académie Royale des Sciences de Paris s'aſſocia M. Cadet, en 1761.

Digitized by Google

un enchaînement de prodiges. Il ſe hâta trop, ſans doute, de faire le bien : il ne garda pas aſſez de ménagements pour ceux qui étaient intéreſſés à faire le mal : il vit des abus criants & funeſtes ; & il courut au remede. Il ne ſongeait point que ſi les méchants ſont obligés de cacher leurs moyens, les honnêtes gens ne parviennent à leur but, qu'en uſant d'adreſſe & de précaution. Les abus avaient des partiſans intéreſſés ; les déprédations, des protecteurs aveugles ; les uſages établis, des défenſeurs fanatiques : les uns intriguerent, les autres crierent à la nouveauté ; & tous enſemble fomenterent un feu ſecret, dont l'exploſion devait renverſer l'édifice que M. de Chamouſſet élevait : il vit l'orage, dédaigna de le conjurer, & n'en montra que plus de ſévérité contre les abus. En ſe prêtant aux vues intéreſſées de ſes ennemis, il n'eût tenu qu'à lui d'en faire des complices ; il aima mieux être leur victime : ils parvinrent à faire abréger le temps d'une adminiſtration qu'ils étaient

au déſeſpoir de n'avoir pas pu rendre ſuſpecte.

Pendant ſon abſence, l'envie & le préjugé ſe déclarerent ouvertement contre la nourriture des enfants par le lait des animaux. On effraya les meres; on ſuppoſa des effets pernicieux; on imagina des faits; on les cita; la méchanceté, par des complots obſcurs, donna lieu à des accidents que M. de Chamouſſet n'eût jamais pu prévoir : enfin, l'envie trouva des défenſeurs dans ceux même qui, par état & par devoir, auraient dû faire cauſe commune avec lui pour la combattre. Ses eſſais n'ont produit qu'une eſpérance que la poſtérité réaliſera ſans doute.

Les beſoins que le luxe multiplie; l'uſure criante qui s'exerce à Paris; les maux qu'elle entraîne; l'eſpece de tolérance dont on eſt forcé de la laiſſer jouir, font deſirer depuis long-temps l'établiſſement d'un Mont de Piété ou d'un Lombard. Il ſerait difficile d'aſſigner la véritable cauſe qui empêche que

ces établiſſements n'ayent lieu en France. M. de Chamouſſet qui en ſentait la néceſſité, & qui en prévoyait les avantages, voulut encore procurer cette reſſource à ſes concitoyens; mais il crut que la modicité de la rétribution que les Monts de Piété prélevent ſur les effets que les particuliers y portent en gage, leur donnait un air d'aumône, qui écarterait de ces dépôts pieux, un peuple fier & délicat : il penſa auſſi que l'intérêt qu'exigent les Lombards, étant à un taux que les loix du Royaume proſcrivent, quoiqu'il ne ſoit pas à comparer à celui où l'uſure le porte, le Gouvernement ne les permettrait jamais. M. de Chamouſſet imagina, ſous le titre de *Magaſin général*, ou *Dépôt public*, un établiſſement où la ſeule retenue des dépenſes & fraix de magaſin, ſans autre intérêt, donnerait de plus grands avantages & des ſecours plus abondants, que les Lombards & les Monts de Piété, ſans en avoir les inconvénients. Les Monts de Piété & les Lombards n'offrent

des reſſources qu'aux néceſſiteux : le Dépôt public invitait indiſtinctement tous les états : le citoyen le plus riche n'aurait pas eu plus à rougir d'y avoir recours, que le plus pauvre ; l'homme de naiſſance, que le roturier.

Le Dépôt public, ou Magaſin général, n'aurait point prêté d'argent, mais ſeulement ſon nom & ſon crédit. Il aurait donné ſon papier payable dans des temps convenus avec l'emprunteur, pour la ſomme dont celui-ci aurait pu répondre ; mais toujours inférieur à la valeur de l'effet dépoſé dans les magaſins de l'établiſſement, juſqu'à ce que le montant du billet du Dépôt public fût rentré, ſoit par la reſtitution volontaire de l'emprunteur, ſoit par une vente judiciaire. Dans le premier cas, il n'aurait payé qu'un faible droit de ſix deniers pour livre, pour tout article de mille livres, & au-deſſous ; & pour ceux qui auraient été d'une plus grande valeur, à quelque ſomme qu'ils euſſent pu monter, on n'aurait payé que trois ſols

Digitized by Google

pour livre. Ce modique intérêt eût été pour le loyer des emplacements des magaſins, fraix des bureaux, appointements des Commis, & généralement pour toutes les dépenſes qu'exige une ſi grande entrepriſe. Dans le cas de la vente judiciaire, au-lieu de trois ſols & de ſix deniers pour livre, on eût prélevé ſur le produit de la vente, le ſol pour livre de la ſomme prêtée, pour les fraix d'affiches, de Juſtice, &c. Le ſurplus de la vente eût été rendu au propriétaire.

Au moyen de ces billets, qui, n'étant que de moitié de la valeur intrinſeque des effets dépoſés, auraient repréſenté une valeur double, qui aurait ſervi de nantiſſement au prêteur & au Dépôt, M. de Chamouſſet donnait une activité de circulation à un nombre infini d'effets qui ne produiſent rien entre les mains du poſſeſſeur. Il eût fait durer le mouvement de certaines matieres de commerce, qui le perdent par les circonſtances : tels ſont les bijoux,

Digitized by Google

étoffes, parures, dentelles, fourrures, & autres marchandiſes, mortes dans une ſaiſon, & vivantes dans l'autre, ſans prix lorſqu'un deuil ſurvient, & rentrant dans le commerce quand il ceſſe.

M. de Chamouſſet avait pris toutes les précautions néceſſaires pour prévenir les abus, tant au ſujet des billets, que de la vente : ces précautions même devaient procurer aux billets, le plus grand crédit dans le commerce & chez l'étranger. Plus leur nombre ſe ferait multiplié, & plus ils auraient accru le numéraire de la nation; numéraire qui n'aurait point été fictif, puiſque le double de la valeur du billet eût été dans les magaſins du Dépôt : & comme il eſpérait que toutes les grandes villes du Royaume, à l'exemple de la Capitale, auraient formé de ſemblables établiſſements, il comptait ſur un centieme des effets du Royaume, portés dans ces Dépôts, & mis en mouvement par les billets de caiſſe qui les auraient repré-

ſentés. Quelle reſſource pour le crédit de la nation, pour les revenus du Souverain, & pour l'aiſance des particuliers! On avait prévu toutes les objections : on avait levé tous les doutes. M. le Lieutenant-Général de Police, le Parlement, auraient été les premiers Inſpecteurs de l'établiſſement. Du 20 au 30 de chaque mois, il y aurait eu des ventes publiques d'effets non retirés. Ces ventes auraient facilité aux Marchands de Paris & aux Forains, aux Artiſtes que leur réputation inférieure à leurs talents force de donner leurs ouvrages à vil prix, le moyen de ſe défaire d'effets que le concours des acheteurs aurait fait porter à leur juſte valeur.

L'emprunteur qui eût voulu de l'argent comptant, aurait porté ſes billets à une caiſſe d'eſcompte; & dans cette vue, M. de Chamouſſet ſe propoſait de former une Compagnie de Banquiers ou d'Agents de change choiſis, dont l'objet principal eût été de convertir les billets en argent, & de donner des fa-

Digitized by Google

cilités à ceux qui n'auraient pu être auſſi exacts qu'ils l'auraient eſpéré, à retirer leurs effets.

Ce projet promettait les plus grands avantages : la nation doublait ſon numéraire & ſon crédit ; & l'uſure tombait. Les uſuriers, dont Paris abonde, frémirent du coup qu'on allait leur porter ; mais des circonſtances trop favorables à leurs vœux, empêcherent l'exécution d'un établiſſement ſi utile.

On a appellé les projets du célebre Abbé de Saint-Pierre, les rêves d'un homme de bien ; parce que, tout ſages, tout utiles qu'ils étaient, ils ſuppoſaient dans tous les hommes une raiſon ſupérieure à leurs paſſions, & que l'exécution de ces projets eût demandé un concours de circonſtances qu'on ne peut pas eſpérer. M. de Chamouſſet n'en a formé aucun qui ne puiſſe être adopté par un Gouvernement ſage & éclairé. Il imagina les moyens d'acquitter les dettes d'un Etat quelconque, dont aucune perſonne raiſonnable n'eût pu ſe plaindre

plaindre, quoique la dette ſe fût éteinte par ce moyen, mais d'une maniere ſi inſenſible; & ce petit déſavantage aurait été compenſé par de ſi grands avantages, que non-ſeulement on n'aurait point murmuré contre le droit payé à chaque mutation du billet d'Etat ou effet Royal, droit qui s'imputant ſur le capital, n'eût obligé à aucun débourſé; mais encore qu'on aurait vu avec ſatiſfaction, que par une auſſi petite perte, on aſſurait un papier facile à tranſporter, & qui ſerait devenu d'un uſage commode, & d'une grande reſſource dans le commerce.

Je ne m'arrêterai point à quelques autres projets dont l'expoſition exigerait de trop longs détails: tel eſt un Mémoire ſur la Poſte aux chevaux, Meſſageries & Roulage. M. de Chamouſſet promettait aux voyageurs les plus grandes commodités poſſibles; au commerce, une activité & de facilités inconnues; & des profits ſûrs & abondants, aux compagnies qui entreprendraient ces rou-

tes. Tel eſt encore un autre Mémoire ſur la caiſſe établie pour favoriſer l'approviſionnement de la viande à Paris, dans lequel M. de Chamouſſet indiquait les moyens de réparer le mal que cette caiſſe a fait au commerce des beſtiaux, en procurant cependant au Roi plus de revenus qu'il ne retire de la caiſſe actuelle.

Faire des projets, eſt, pour certaines perſonnes, une paſſion, ou, ſi l'on veut, un ridicule, dont l'intérêt de celui qui les forme, eſt toujours l'objet principal; & l'utilité publique en eſt toujours le prétexte : de-là vient que ſi les avantages qu'ils préſentent, ſont aſſez ſpécieux pour les faire accepter, l'exécution en découvre bientôt le vice; & ſi malheureuſement ils ſont aſſez protégés pour ſe ſoutenir quelque temps, ils gênent l'économie politique, comme ces pieces paraſites qu'un Artiſte ignorant voudrait introduire dans une machine ſimple & parfaite. Les projets de M. de Chamouſſet étaient tous au profit de

Digitized by Google

l'humanité ; & lorſqu'il les croyait d'une utilité démontrée, il eût été le premier à confier leur exécution à celui qu'il aurait cru plus en état que lui de la conduire. Il regardait toutes les dépenſes qu'il faiſait pour ſoumettre ſes projets à l'expérience, comme un fonds perdu, dont la patrie ſeule devait retirer l'intérêt.

M. de Chamouſſet ne perdait jamais de vue l'humanité pauvre & ſouffrante. Les différents projets dont elle eſt l'objet, ſe tiennent tous, & vont ſe lier à ſon *plan général pour l'adminiſtration des hôpitaux du Royaume, & pour le banniſſement de la mendicité.* » L'établiſſement » de la Maiſon d'Aſſociation, dit M. de » Chamouſſet, prévient la ruine d'une » infinité de familles, en procurant une » prompte guériſon à leurs chefs, & » les empêche de venir ſe réfugier dans » les hôpitaux. Il décharge l'Hôtel-Dieu » de ceux qui lui occaſionnent le plus » de dépenſe, parce que leur répugnance » à s'y faire tranſporter, a laiſſé empi-

» rer leurs maux. Le plan de réforme » proposé à l'Hôtel-Dieu, en déchar- » geant l'administration du soin des ma- » lades, la rend plus utile à la gestion » des biens; & en confiant le traitement » aux soins d'une Société, dont l'inté- » rêt personnel se trouve, par une com- » binaison heureuse, être l'intérêt du » public, ce projet procure un avan- » tage considérable aux pauvres de l'Hô- » tel-Dieu. Le système sur la nutrition » des enfants, par le lait des animaux, » & sur la destination des enfants trou- » vés ou abandonnés, présente une éco- » nomie dans la dépense, une augmen- » tation dans le nombre des enfants con- » servés à l'Etat, & prouve que par des » emplois utiles, ce même Etat peut re- » tirer les avances qu'il fait pour l'édu- » cation de ces enfants. Il résulte de » ces projets, ajoute-t-il, une diminu- » tion dans la dépense des hôpitaux; di- » minution qui les mettra à portée de » donner des secours plus abondants aux » malheureux que toutes ces précautions

Digitized by Google

» n'auront pu garantir de la pauvreté ; » c'eſt ce qu'il était néceſſaire de faire » voir avant que de propoſer le ban- » niſſement de la mendicité, le point » eſſentiel du *plan général pour l'admi-* » *niſtration des Hôpitaux du Royaume.*

Pour décharger les hôpitaux, & déraciner la mendicité, M. de Chamouſſet propoſe d'établir un centre d'union entre tous les hôpitaux ; ce centre ſerait un bureau général formé ſur le modele de celui du commerce : il ſerait compoſé de l'Intendant des Finances, de quatre Intendants des hôpitaux, qui ſeraient perpétuels ; on leur aſſocierait un nombre d'hommes choiſis, tant dans les Cours Souveraines, que dans les différentes claſſes de la ſociété, & dont l'adminiſtration ne durerait que deux ans, à moins qu'on ne jugeât à propos, ou qu'ils ne conſentiſſent d'être continués. Les Intendants feraient, dans les aſſemblées générales, le rapport des objets qu'on leur aurait préſentés, & qui tendraient à ſecourir les malheureux, à

réprimer la mendicité, à prévenir la misere, & à procurer l'abondance. Ceux qui composeraient ce Bureau, étendraient leurs regards sur tous les établissements des différentes Provinces. Le premier soin du Bureau serait de séparer, dans les Maisons différentes, les véritables pauvres d'avec les mendiants de profession.

Les pauvres, dit M. de Chamousset, ne sont pauvres que pour eux-mêmes: ils sont, par leur travail, la richesse d'un pays: c'est donc vouloir s'appauvrir soi-même, que de les abandonner, & de ne pas leur prodiguer, dans les hôpitaux, les secours les plus abondants & les plus prompts au rétablissement de leurs forces & de leur santé. Sous ce point de vue, ajoute-t-il, les hôpitaux peuvent être regardés comme les arsenaux, où se réparent les armes dont la république a besoin.

M. de Chamousset remonte à l'origine de la mendicité. Selon lui, les hôpitaux fondés pour les malades, ne suffisant pas pour y servir d'asyle à la

Digitized by Google

caducité, à l'incurabilité, les vieillards & les eſtropiés ſe virent contraints d'expoſer leur miſere aux yeux de leurs citoyens ſur les grands chemins & dans les rues. La pitié ſecourable ayant rendu le métier de mendiant, lucratif, une infinité de miſérables qui craignaient le travail, prirent le parti de feindre des maux qu'ils n'avaient point, & dévorerent la ſubſtance des véritables pauvres. On les a fait arrêter; mais au-lieu de les renfermer dans des maiſons particulieres, où ils auraient été forcés à un travail auquel chaque homme eſt obligé, les hôpitaux les ont reçus pêle-mêle avec les véritables pauvres : ce qui ne paraît point juſte, parce que les ſecours que les premiers ſont en droit de réclamer, leur ſont dûs, & ce ſerait une ingratitude de les leur refuſer; au-lieu qu'on ne doit rien aux autres, conſidérés comme membres de la ſociété, à laquelle ils ſont à charge, & dont ils ſe ſont ſéqueſtrés par leur oiſiveté & par leur inaction. La dépenſe que cette

multitude a occaſionnée aux hôpitaux, les a mis hors d'état de procurer aux vieillards & aux eſtropiés, une retraite telle qu'ils la lui doivent. Quelle douleur pour ces honnêtes pauvres, de ſe voir confondus avec des vagabonds, & d'y recevoir les mêmes traitements! M. de Chamouſſet conclut de cette injuſtice, la néceſſité de ſubdiviſer les hôpitaux qui ne ſont point deſtinés au ſoulagement des malades, en retraites, où le caduc & l'incurable trouvaſſent de véritables reſſources, & en maiſons de punition & de travail, pour les mendiants de profeſſion qu'on accoutumerait à trouver leur ſubſiſtance dans le produit de leurs travaux. Il indique quelles doivent être ces maiſons, & les occupations qu'on doit donner aux mendiants pour les forcer à gagner leur vie.

Tous les hôpitaux du Royaume, ſous la dépendance d'un Bureau général d'adminiſtration, pourraient facilement ſe communiquer des ſecours mutuels, & ſe ſoutenir les uns les autres, en faiſant

Digitized by Google

ſervir le ſuperflu d'un hôpital, qui, dans telle année, dans telle Province, ayant eu moins de malades, aurait épargné ſur la dépenſe, au ſoulagement de l'hôpital d'une autre Province, qui ſe trouverait épuiſé par des pertes ou par des dépenſes exceſſives. M. de Chamouſſet cite l'exemple d'une ſemblable communication de ſecours établie en Flandres par M. de Sechelles, dans le temps qu'il était Intendant de cette Province. De cette circulation, il a réſulté que les hôpitaux de cette Intendance ont trouvé le moyen, par des aumônes diſtribuées toutes les ſemaines à de pauvres familles, dont le travail n'eſt pas ſuffiſant pour fournir à leur ſubſiſtance, de les délivrer de la néceſſité de ſe réfugier dans les aſyles de l'indigence; & au-lieu de la charge totale d'une famille entiere que l'hôpital aurait à ſupporter, il ne lui en coûte qu'une légere aumône d'un écu par ſemaine, ou cent cinquante livres par an. M. de Chamouſſet propoſe cet exemple au Bureau général

pour la décharge des hôpitaux, & pour la conſervation des gens utiles à l'Etat.

Les ſoins du Bureau s'étendraient ſur tout le Royaume, par les Inſpecteurs & les Subdélégués que les quatre Intendants des hôpitaux auraient dans les Provinces, & par les Suppôts que ces Inſpecteurs & ces Subdélégués auraient juſques dans les plus petits villages. Cette machine ne coûterait rien à monter. Mrs. les Curés, Juges, Baillis, & même les Seigneurs, en ſe diſtribuant ces ſoins, les rendraient très-légers : ils rendraient compte aux Inſpecteurs, qui communiqueraient leurs avis aux Subdélégués; & ceux-ci, après avoir pris l'avis de l'adminiſtration de l'hôpital de leur Province ou de leur Ville, feraient paſſer des états arrêtés & vérifiés, aux Intendants, qui les rapporteraient au Bureau.

M. de Chamouſſet étend ſes vues encore plus loin. L'adminiſtration particuliere de chaque hôpital, connaiſſant le produit & la conſommation de cha-

Digitized by Google

que village, ſerait plus en état de juger des ſecours qu'on pourrait donner aux cultivateurs des terreins incultes, dont elle pourrait s'accommoder avec les Seigneurs, au moyen de redevances dont on conviendrait : elle aviſerait aux défrichements auxquels elle employerait les payſans qui manquent de travail, ou, à leur défaut, les mendiants, qu'on réſerverait, autant qu'il ſerait poſſible, pour les corvées & les travaux publics. En excitant ainſi le travail & l'induſtrie, il reſterait peu de pauvres à la charge des hôpitaux, & nul prétexte à la mendicité. S'il en reſtait, on les forcerait au travail; & l'Etat trouverait en eux des reſſources infinies. Je n'en citerai qu'une parmi celles qu'indique M. de Chamouſſet. On pourrait, dit-il, décharger l'hôpital de Bicêtre, des vagabonds, libertins ou mendiants qui y ſont renfermés pour le reſte de leurs jours. On les employerait à faire aller une machine, qui, placée ſur la riviere, au-deſſus de la ville, & par conſé-



Digitized by Google

quent au-deſſus des immondices que les égouts y entraînent, éléveraient l'eau ſur le terrein le plus élevé de Paris, d'où cette eau pure & ſalubre pourrait être conduite par des tuyaux dans toutes les maiſons.

M. de Chamouſſet propoſe au Bureau général, pluſieurs moyens de faire fleurir l'agriculture, le commerce, les arts, en fourniſſant de l'occupation aux pauvres ; en faiſant les avances néceſſaires pour les engrais des terres, pour les beſtiaux, pour les outils néceſſaires ; en ſoutenant les Artiſans, & en leur avançant les matieres premieres ; en établiſſant une pharmacie générale, qui ſerait un objet d'économie pour les hôpitaux même. Le détail des avantages qui doivent réſulter du plan de M. de Chamouſſet, pour l'Etat & pour les particuliers, eſt immenſe. Ce vaſte projet mérite toute l'attention du Gouvernement : il ne demande pas de grands efforts du côté de la finance : la maſſe des fonds de tous les hôpitaux du Royaume, ſerait plus

Digitized by Google

que ſuffiſante; il n'exige que de l'ordre, de la probité, du zele & des lumieres.

Si l'on doit de la reconnaiſſance à la généroſité de M. de Chamouſſet, conſacrant ſa fortune & ſes veilles à ſoulager l'humanité pauvre & ſouffrante; que ne lui doit-on pas lorſqu'il met toute ſon application à prévenir les maladies & la pauvreté des citoyens? Parmi les cauſes qui alterent la ſanté des habitants de la Capitale, il regardait comme une des principales, l'impureté que l'eau de la Seine contractait en traverſant Paris, par les égouts de cette ville immenſe, qui ſe dégorgent dans la riviere, par les ruiſſeaux infects qui y aboutiſſent : ces immondices croupiſſent ſur ſes bords, où le courant les repouſſe, & communiquent à l'eau une ſi grande corruption, que M. de Juſſieu a obſervé que les plantes qui croiſſent ſur les rives de la Seine, dans l'intérieur de Paris, ſont pernicieuſes. M. de Chamouſſet avait encore obſervé que

Digitized by Google

la filtration dans les fontaines ſablées, à laquelle pluſieurs perſonnes aſſujettiſſent l'eau, ne fait que la rendre plus limpide, & en altere la nature ſans la dépouiller des ſels dont elle s'eſt impregnée par le ſéjour des corps étrangers & putrides. Il ſe propoſa donc de procurer à ſes concitoyens une eau pure, exempte de tout mêlange dangereux, & ſans être altérée par le filtre. Il prenait l'eau dans le milieu du courant de la Seine, au-deſſus de l'Hôpital & de l'embouchure de la Marne. Des bateaux moyens, neufs, qui n'avaient jamais été goudronnés, & auxquels on faiſait perdre le goût du bois, en les faiſant tremper quelque temps au fond de la riviere, allaient prendre cette eau pour la porter dans des réſervoirs, & la diſtribuer dans des tonneaux, au même prix que celui qu'on donne aux Porteurs d'eau.

M. de Chamouſſet qui avait démontré que le filtre attaquait la qualité de l'eau, qui s'était engagé de la fournir

pure, ſalubre, non impregnée des immondices de la ville, & qui ne s'attachait point à la limpidité, vit bientôt ſe former une Compagnie, qui propoſa, avec emphaſe, de fournir aux habitants de Paris, ſous les mêmes conditions, des eaux filtrées, c'eſt-à-dire, claires. Cette Compagnie fit de grands préparatifs à très grands fraix. M. de Chamouſſet changea alors ſon plan; & toujours perſuadé de l'inconvénient de la filtration, il propoſa de fournir une eau pure, ſaine & auſſi limpide que les eaux de Sainte-Reine, de Briſtol & de Ville-d'Avray, ſans employer le ſecours du filtre, en la laiſſant ſeulement repoſer dans des réſervoirs revêtus de grais, où elle devait être tranſportée, comme dans ſon premier plan. Il devait établir ces réſervoirs à grands fraix à la porte Saint-Bernard : les opérations devenant plus diſpendieuſes, auraient augmenté le prix de l'eau.

Les applaudiſſements de la Faculté de Médecine, la ſatisfaction de quelque

Digitized by Google

particuliers, qui connoiſſent les conſéquences funeſtes pour la ſanté, d'une eau impure, encouragerent M. de Chamouſſet : il fit des avances ; mais lorſque tout Paris aurait dû concourir à à ſon entrepriſe, quelques deniers de plus qu'aurait coûté la voie d'eau, firent avorter ſon projet. Il ne fut ſenſible qu'à l'indifférence de ſes concitoyens ſur les mauvaiſes qualités de l'eau qu'ils boivent tous les jours, & qui cauſe une quantité de maladies que les Médecins ne ſavent ſouvent à quoi attribuer.

Le projet de la petite Poſte de Paris, à l'imitation de celle de Londres, ſi commode & ſi utile, eſt l'établiſſement à l'invention duquel il ait eu moins de part, & le ſeul qu'il ait eu la ſatisfaction de faire adopter dans toute ſon étendue. Si les Anglais nous ont dévancés dans cette idée, M. de Chamouſſet a eu la gloire d'en perfectionner l'exécution. Cependant quelles difficultés n'eut-il pas à ſurmonter ? Ce

Digitized by Google

ne fut que lorqu'on en eût éprouvé les avantages, qu'on loua ſon projet. Lorſqu'en 1760, le Roi prit cet établiſſement ſur ſon compte, il donna à l'Auteur, à titre de récompenſe & d'indemnité, vingt mille livres de rente viagere ſur le produit, & la liberté de diſpoſer, à ſa mort, de dix mille livres de rente en faveur de telle perſonne qu'il jugerait à propos.

Pluſieurs autres projets ſont éclos de ſon zele, que ſecondait admirablement la fertilité de ſon imagination; mais l'indolence du public ſur ſes vrais intérêts, s'eſt toujours oppoſée à leur exécution: telle eſt l'idée des ponts qu'il allait établir ſur la Seine, aux deux extrêmités de la Capitale, lorſque la mort l'a ſurpris, & quelques autres projets, dont le public a profité.

Il a inventé une compoſition de pâtes, de ſyrops & de tablettes d'orge & de bierre, propres à la ſanté & à la nourriture des malades, & d'une grande reſſource pour les pays où la chaleur em-

Digitized by Google

pêche l'orge de croître. Tous les Médecins accordent à ce grain, des qualités ſupérieures, & le premier rang parmi les végétaux : on ſait combien eſt ſain l'uſage de la bierre.

En fondant ces pâtes ou tablettes d'orge dans une certaine quantité d'eau, on fait une tiſane rafraîchiſſante & nutritive, qui ſupplée au bouillon des malades, & plus propre à leur état que tout autre aliment ; & elle fournit à tous les habitants des pays chauds, les moyens d'avoir toujours une boiſſon fraîche & nourriſſante, qui, réparant les pertes d'une tranſpiration trop abondante & trop continuelle, ſert à les préſerver des maladies que produit une chaleur exceſſive. Ces pâtes fondent d'elles-mêmes dans l'eau ; ainſi l'on s'aſſure de la doſe d'aliment qu'on donne au malade : la préparation imaginée par l'Auteur, les rend légeres, faciles à digérer & ſucrées. Pour en faire une bierre excellente, on les fait bouillir dans une certaine quantité d'eau du pays ;

Digitized by Google

leur fermentation purifie la plus mauvaiſe. En retirant la décoction de deſſus le feu, on la rafraîchit ſur le champ par des infuſions ou décoctions froides de houblon, ou d'autres plantes agréables au goût : la fermentation qu'excite le levain qu'on y ajoute, conſerve les liqueurs, les rend fortifiantes, ſans leur faire perdre leur qualité nourriſſante & rafraîchiſſante. Quand aux tiſanes, elles ne demandent, ni feu, ni travail; il ne faut que laiſſer fondre les pâtes dans des décoctions appropriées à l'état des malades.

Ces pâtes, tablettes & ſyrops, outre l'avantage d'être très-agréables au goût, d'être très-ſalutaires & portatives, ont celui d'être très-économiques. Il n'eſt point de malades qui en conſomment plus de trois onces en vingt-quatre heures; & l'once ne coûtera que deux ſols. Ainſi l'on peut nourrir un malade avec ſix ſols par jour. Quelle reſſource pour les hôpitaux, les vaiſſeaux, les colonies, &c.! Il n'a réduit la partie fine &

Digitized by Google

ſubſtantielle de l'orge en pâte, que pour la rendre plus aiſée au tranſport dans les pays lointains ; mais pour la conſommation prochaine des lieux voiſins de la fabrication, il donna l'orge en ſyrop : & alors le prix de l'aliment de chaque malade, ne revient qu'à deux ſols par jour. M. de Chamouſſet publia en 1772, une brochure, qui contenait ce que lui avaient écrit, ſur les avantages de cette découverte, les Médecins les plus célebres, des obſervations faites en Angleterre, d'après des expériences conſtatées, & des lettres ſur ces obſervations. L'avis favorable des Commiſſaires nommés par la Faculté de Médecine, pour l'examen de la compoſition, du goût & des effets de ces pâtes, rapporté dans cette brochure, eſt que cette découverte précieuſe eſt utile à l'humanité : le décret de la Faculté, qui confirme le jugement des Commiſſaires, déclare que ces pâtes & ſyrops ſont très-avantageux dans toutes les maladies en général, & ſpécialement dans

Digitized by Google

es maladies aiguës; qu'ils ſont rafraîchiſſants, adouciſſants & anti-putrides, égers, exempts de toute chaleur & de oute acrimonie; que par leur moyen, on peut compoſer, à peu de fraix, & ſur le champ, une boiſſon agréable, médicamenteuſe, & plus ou moins nourriſſante, ſelon l'état du malade. La Faculté deſire qu'on puiſſe la ſubſtituer au bouillon de viande, toujours trop chargé de parties ſalines & ſulphureuſes, qui augmentent néceſſairement l'ardeur de la fievre, & l'âcreté des humeurs; qu'alors elle tiendrait lieu de la fameuſe tiſane d'orge, tant recommandée par les anciens. M. de Chamouſſet, pour ne rien laiſſer à deſirer, rapporte auſſi l'examen & l'approbation de l'Académie des Sciences, & enfin, le privilege excluſif, accordé par le Roi, pour la compoſition, vente & débit dans les Colonies, pendant l'eſpace de quinze ans, des pâtes, ſyrops & tablettes d'orge, de l'invention du Sieur de Chamouſſet, aux prix dont il conviendra avec les

acheteurs, avec permiſſion d'aſſocier à la compoſition & au débit, telles perſonnes qu'il jugera à propos, & avec l'exemption de tous les droits accordés aux marchandiſes envoyées aux Colonies.

La vie de M. de Chamouſſet n'a été qu'une recherche continuelle des biens qu'il pouvait procurer aux hommes; mais ils ont ſi ſouvent repouſſé ſa généroſité, qu'on ne ſait ce qu'on doit le plus admirer, ou ſon courage & ſa conſtance, ou leur indifférence & leur aveuglement. Il a ſacrifié ſa fortune à ſa paſſion bienfaiſante: il a fait à l'humanité de plus grands ſacrifices encore.

M. de Chamouſſet aimait la ſociété des femmes. Aimable, enjoué, complaiſant, il avait toutes les qualités qu'on peut déſirer pour leur plaire. Ce penchant mutuel que la nature a mis entre les deux ſexes pour le bonheur de l'un & de l'autre, ſe fait ſentir à certaines ames avec plus d'énergie & d'impétuoſité.

Digitized by Google

ocrate l'éprouva; M. de Chamouſſet ut de ce nombre : mais au-lieu de s'y ivrer, ils le dirigerent vers un plus noble objet; l'un vers la philoſophie, qui n'eſt que le deſir de rendre les hommes meilleurs, en leur donnant l'exemple du bon & de l'honnête; & l'autre, vers l'humanité, qui n'eſt auſſi qu'un deſir de les rendre plus heureux, en faiſant tout ce qui dépend de nous pour contribuer à leur bonheur : mais l'un & l'autre, en changeant l'objet de leurs deſirs, en conſerverent toute la vivacité.

Quoique M. de Chamouſſet fût l'aîné de ſa famille, il ſe priva des douceurs du mariage, pour leſquelles il ſemblait être né. Il eſpéra, par ce ſacrifice, de procurer à ſon frere un mariage plus avantageux; il ſe dépouilla, dans cette vue, en ſa faveur, de la meilleure partie de ſon bien.

Il était du plus grand déſintéreſſement. Il n'attachait d'autre prétention à ſes projets, que de contribuer à la

félicité de ſes ſemblables ; & ſi tout autre les eût formés, il eût mis, à les faire réuſſir, peut-être encore plus de zele qu'il n'en mettait pour les ſiens. Il ne connaiſſait, ni la vanité, ni l'envie ; il s'oubliait ſoi-même. Les Entrepreneurs des eaux filtrées l'attaquerent dans le *Proſpectus* de l'établiſſement qu'ils propoſerent, en profitant des idées, & en empruntant le nom de M. de Chamouſſet ; il ne ſe défendit qu'avec répugnance & à la derniere extrêmité, lorſqu'il s'y vit forcé par les murmures du Public, qui ſe plaignait de ne pas être ſervi comme le lui avait promis cette Compagnie paraſite, dont les Employés faiſaient courir le bruit qu'il était le chef.

Le bien public était le ſeul objet qu'il voyait dans ſes entrepriſes, & qui lui faiſait ſupporter les contradictions & les peines que l'avare & l'ambitieux ne ſouffrent que par intérêt. Son ame généreuſe & franche joignait, à cet amour dévorant des hommes, une confiance

qu'ils

*qu'ils* ne méritaient pas, & dont quelques-uns ont cruellement abuſé; il ne dépendait point de lui de ſoupçonner dans les autres, les vices dont il était incapable : cette ſécurité eſt preſque toujours l'écueil des ſuccès de l'honnête homme. Il penſait que l'humanité était aſſez malheureuſe par les infirmités, les infortunes, & tant d'autres événements auxquels elle eſt expoſée, pour ne pas ſe faire un ſupplice de ce qui devrait être ſa conſolation.

Les vertus de ſon ame nous ont fait perdre de vue, dans le cours de cet Eloge, les qualités de ſon eſprit. M. de Chamouſſet avait acquis des connaiſſances profondes ſur toutes les parties de la Médecine; il était très-bon Chymiſte; la ſeule invention des pâtes, ſyrops & tablettes d'orge, ſuffirait pour lui faire une réputation brillante dans cette Science. Il connaiſſait les principes des Arts. Ses vues économiques ont été qu'admirées de ſon ſiecle; eſt à préſumer que nos deſcen-

dants ne ſe borneront point à de ſtériles éloges. Il joignait à une grande vivacité d'eſprit, une plus grande ſolidité de jugement; la ſageſſe & l'étendue des vues, à une fécondité ſinguliere d'imagination. Il prévoyoit les objections, & les détruiſoit d'avance; il voyait de loin les obſtacles, & indiquait les moyens de les ſurmonter: ſi quelquefois ſon courage & la trop bonne opinion qu'il avait des hommes, lui faiſaient paraître poſſible tout ce qu'il croyait utile, il n'avait point la vanité de ſe roidir contre des difficultés inſurmontables qu'il n'avait point prévues, ou que lui oppoſait l'autorité. Grand dans ſes projets, il en voyait les plus petits détails, & ſoumettait à l'expérience tous ceux qui étaient ſuſceptibles d'être éprouvés; il inventait la machine, & il en connaiſſait les moindres reſſorts. M. de Chamouſſet était un de ces génies qui devraient être ſans ceſſe auprès des Rois, pour leur faire connaître que le Ciel ne les a placés au-deſſus des hommes, qu'afin

Digitized by Google

que de ce degré d'élévation, ils puiſſent diſcerner plus aiſément nos beſoins, & porter, avec plus de promptitude, des ſecours abondants où les maux ſe ſont le plus ſentir.

La mort le ſurprit au milieu de ſes projets; une fluxion de poitrine termina, en cinq jours, le cours d'une ſi belle vie, à l'âge de 56 ans. On n'a recueilli qu'une partie de ſes Mémoires en un volume *in*-12, ſous le titre de *Vues d'un Citoyen;* les autres ſont épars ſous différents titres : la plupart ſont imprimés; quelques-uns ne ſont que manuſcrits : il ſerait à deſirer qu'on en fît un Recueil général, afin que nos deſcendants, plus éclairés que nous ſur leurs véritables intérêts, puſſent profiter d'un bien que leurs peres ont dédaigné.

# ÉLOGE
## DE MONSIEUR
# *DE SOLIGNAC.* (*)

PIERRE-JOSEPH DE LA PIMPIE, Chevalier de Solignac, né à Montpellier,

(*) Nous avons extrait cet Eloge d'un discours prononcé à Nanci par M. de Ferlet, l'un des Profeſſeurs de l'Univerſité de cette ville. Lui-même a bien voulu nous le communiquer. Nous ſaiſiſſons avec joie cette occaſion de féliciter la Province de Lorraine d'avoir de pareils inſtituteurs, pour préſider chez elle à l'éducation publique. Nous ſavions déja que la même Univerſité poſſédait un héritier du nom & des talents du célebre Abbé de Maſſieu. Le goût des bonnes études ne ſaurait manquer de s'introduire en Lorraine ſous de tels Maîtres; & cette Province, avec l'eſprit naturel qui la caractériſe, rapprochera bientôt, par ſes progrès dans les Arts, l'intervalle qui l'a ſéparée juſqu'à préſent de quelques Provinces plus favoriſées.



Digitized by Google

deſcendait d'uue famille dont l'origine ſe perd dans la nuit des temps. Etablie anciennement dans le Bourbonnais, elle ſe tranſplanta vers le ſeizieme ſiecle dans le Vivarais : elle y jouit long-temps d'une fortune aſſez conſidérable, pour ne point avoir à craindre la cruelle alternative qui réduit quelquefois les Grands à périr d'indigence ſur un vain amas d'honneurs antiques, ou à mendier les reſſources de la roture opulente. Mais le Sage dont nous parlons, fut aſſez grand par lui-même, pour pouvoir ſe paſſer de ſes ancêtres. C'eſt à lui qu'ils ſont redevables, puiſqu'il fit rejaillir ſur leurs cendres tout l'éclat de la gloire, & qu'il tira de l'oubli un nom que le temps aurait enſeveli ſous les ruines de leurs châteaux. La naiſſance eût peut-être été pour lui un préſent inutile & même funeſte, ſi la fortune n'y avait joint une faveur plus ſignalée encore, celle de le faire naître dans cette précieuſe médiocrité, qu'on peut regarder comme la mere des talents & des vertus. Son pere

avait perdu la plus grande partie de ſes richeſſes dans les guerres des Cévenes ; & ces guerres malheureuſes produiſirent du moins un bien : elles contribuerent à former un grand homme, en le mettant de bonne heure dans l'heureuſe néceſſité d'être un homme de mérite.

Le Chevalier de Solignac embraſſa d'abord le parti de l'Egliſe, ſoit pour déférer au vœu de ſes parents, ſoit qu'il y fût déterminé lui-même par des talents ſupérieurs pour la Chaire. Son début évangélique lui attira les plus grands applaudiſſements dans ſa Province ; les morceaux qu'il en récitait encore dans l'âge le plus avancé, ne démentaient point la réputation qu'ils lui avaient acquiſe ; & de vieux Prédicateurs pourraient s'honorer des prémices de ſon eſprit. On y voyait une éloquence vive & animée, pleine d'images, étincelante de beautés neuves & ſaillantes. Il n'aurait peut-être pas égalé les grands Orateurs du ſiecle dernier ; mais on peut



Digitized by Google

assurer qu'il avait tout ce qu'il faut pour plaire dans le nôtre.

Son séjour dans la Capitale changea bientôt sa vocation. Il vit Fontenelle ; & il n'en eut plus que pour les Lettres. La ressemblance de goût, la même trempe d'esprit le rapprocherent bientôt du Philosophe, malgré la différence de leur âge & de leur caractere ; peut-être même que cette différence fut un des principaux liens qui les unit ensemble, & que le flegme Normand de l'un aimait à être remué par la vivacité Languedocienne de l'autre. Quoique la multiplicité de ses occupations lui permît peu de vuide dans un travail auquel il ne consacrait qu'une partie de la journée, Fontenelle prenait plaisir à voir les Ouvrages de son Eleve ; il s'attachait sur-tout à épurer son style, à le corriger, par la plaisanterie, de ces tournures irrégulieres & bisarres, fruits grossiers du terroir natal. Il lui apprenait à répandre dans ses écrits ces charmes & ce ton d'intérêt qu'il avait pris lui-même

dans les ſociétés les plus brillantes, & ſur-tout dans le commerce d'un ſexe dont il faiſait les délices. Le jeune homme dévorait ces leçons précieuſes. Il s'enrichiſſait avidement de ſoixante ans de travaux & d'expérience. L'Eleve de Fontenelle fut auſſi celui de la Motte. Lorſque le Chevalier ne pouvait converſer avec eux, il ſe répandait parmi ces Gens de Lettres dont Paris abonde, & qui vivant par choix dans une obſcurité philoſophique, fuyent la gloire littéraire & les dangers auxquels elle expoſe : tout le temps qu'il paſſa ainſi dans la Capitale, fut peut-être l'époque la plus agréable de ſa vie. Libre, indépendant, uniquement en proie à la paſſion des Lettres, il coulait, dans un laborieux loiſir, des jours fortunés, qu'il ne pouvait ſe rappeller dans la ſuite ſans attendriſſement.

Ce calme fut enfin troublé par un de ces coups du haſard, qui décident ſouvent de notre deſtinée. La beauté revendiqua ſur lui des droits, que le cœur

même du Philoſophe n'eſt pas toujours exempt de payer.

Marie-Jeanne Petrequin, née à Lyon d'une famille diſtinguée, joignait aux graces extérieures un eſprit plus ſéduiſant encore. Environnée, dès ſa naiſſance, de tous ces arts d'agrément, qui développent & perfectionnent le talent de plaire, elle eût reſſemblé à cette Semphronie dont parle Salluſte, ſi elle n'avait pas été vertueuſe. Un tact fin, un goût naturel la rendaient le cenſeur le plus ſévere des Ouvrages de ſon mari, qui ne dédaignait pas toujours les conſeils de cette Minerve domeſtique.

L'engagement ſérieux du mariage, obligea bientôt le Chevalier de changer le plan de vie qu'il avait ſuivi juſqu'alors, & de tourner encore ſes regards vers la fortune qu'il ſemblait avoir oubliée. Des mœurs douces & honnêtes, la politeſſe du cœur encore plus que celle des manieres, une littérature fine & légere, tout cela lui avait procuré des

Digitized by Google

protections puissantes, qui le firent connaître à la Cour, & lui obtinrent, pour la Pologne, une commission très-honorable.

Le Chevalier de Solignac s'acquitta, avec succès, de la négociation dont il était chargé; mais il s'était fait connaître, & il ne lui fut pas possible de retourner dans sa Patrie. La Princesse de Radziville, sœur du Roi Stanislas, voulut se l'attacher. Elle y réussit, en le faisant son Grand-Maréchal. Cette place lui permit de rester plus long-temps sur le même théâtre, pour y contempler les événements extraordinaires qui se passaient chez cette Nation orageuse; & ce spectacle d'hommes en actions fut sans doute beaucoup plus instructif pour lui, que s'il ne les avait étudiés que dans des Livres.

Le Trône de Pologne, arraché par Auguste au mérite de Conti, à l'éloquence de Solignac & à l'or de la France, donné par Charles XII à Stanislas, ressaisi par Auguste, avait été long-temps

environné d'écueils. Un calme trompeur ſuccédait aux convulſions de l'anarchie, & couvrait une fermentation ſourde qui menaçait l'Etat d'une criſe nouvelle. La vieilleſſe du Roi réveillait les factions inteſtines & la politique des Cours étrangeres. L'héritier de Saxe voulait encore ſuccéder à ſon pere en Pologne, comme ſi ce Royaume électif eût fait partie de ſon patrimoine. La Ruſſie cherchait à s'ouvrir une route en Europe, ſous prétexte de ſecourir ſon allié. La Suede... Charles XII n'exiſtait plus. La France ranimait ſes partiſans, & verſait ſes tréſors en faveur du beau-pere de Louis; enfin Auguſte meurt, & Staniſlas eſt élu.

Le Chevalier avait juſtifié l'eſtime de la Princeſſe de Radziville, & gagné celle d'une grande partie de la Nation, par la ſolidité de ſon mérite & la ſimplicité de ſes manieres. Il s'était avantageuſement diſtingué de ces êtres ignorants & frivoles, qui aviliſſent le nom Français, en portant chez les étrangers des airs qu'ils croyent charmants, & qui

ne ſont que ridicules. Ses talents l'avaient placé près de Staniſlas, moins comme ſon Secretaire, que comme ſon ami. Ses fonctions ne ſe renfermerent pas dans une correſpondance de cérémonies avec les têtes couronnées; elles s'étendirent juſques ſur cette partie délicate, qui conſiſte à juſtifier dans des écrits publics l'ambition ou la juſtice des Souverains : il traitait ces matieres, en homme profondément inſtruit des intérêts des Princes; & pluſieurs de ſes Manifeſtes ſont encore admirés des Polonais.

Mais bientôt tout change de face. Les Ruſſes ſe préſentent; & cent mille hommes qui, le ſabre à la main, avaient créé Roi Staniſlas, s'enfuyent & ſe diſperſent devant eux. Le Roi eſt obligé de prendre une ſeconde fois la fuite. Trahi par ſes Sujets, proſcrit, errant de périls en périls, il éprouve des malheurs d'autant plus cruels, qu'il ne les avait pas mérités.

Cependant ſon Secretaire n'avait pu le ſuivre. Reſté dans Warſovie, il y vi-

vait au milieu des allarmes ; il s'y tenait renfermé pour éviter les ſupplices : des ſoldats armés briſent les portes & entrent avec violence ; ce ſont des Ruſſes, qui croyent enfin le ſaiſir dans l'Hôtel de ſon épouſe. On apperçoit un homme qui, preſque nud, & la frayeur peinte ſur le viſage, gravit ſur la cime des toits, & s'élance de maiſons en maiſons. C'eſt lui-même qui regagne ſon aſyle, après avoir été inutilement chercher quelques conſolations dans le ſein d'une femme chérie. A travers mille périls, il monte dans la voiture avec un Saxon, auquel il eſt obligé de ſe confier pour ſortir de Pologne. Il paraît ſous le déguiſement d'un malade ; & les chagrins gravés ſur ſon front, ne favoriſent que trop ſon ſtratagême. Des cavaliers volent ſur la route : eſcorte obtenue par les artifices du Capitaine. Notre malheureux fugitif prend cette troupe menaçante pour un détachement qui l'entraîne en Sibérie ; il ſe croit trahi par ſon conducteur. Les ri-

gueurs d'un climat toujours glacé, la pauvreté la plus dure, la privation de ce qu'il a de plus cher, peut-être une mort cruelle chez un peuple barbare, tout l'accable, tout le déſeſpere ; la joie ne renaît dans ſon cœur & ne brille dans ſes yeux, qu'à la vue de cette ville, qu'il reconnaît enfin pour celle de Konigsberg.

Son épouſe reſtait encore. Il lui ordonne de venir le joindre avec ſes enfants. Les raiſons les plus fortes engageaient Staniſlas à répandre auſſi-tôt un Mémoire juſtificatif de ſa conduite & de ſes droits; cependant lorſqu'il fut achevé, le Chevalier prit ſur lui de ſuſpendre ſon impatience, dans la crainte qu'on ne ſe vengeât de l'éloquence du mari, ſur la perſonne d'une femme innocente, qui n'était pas arrivée. Elle arrive enfin, après avoir couru les plus grands dangers ; le Roi verſe ſur elle des larmes d'attendriſſement, & le Manifeſte paraît.

Le Ciel ne ſemblait ravir deux fois

la même Couronne à Staniſlas, que pour le faire régner plus agréablement chez un peuple accoutumé dès long-temps à l'obéiſſance, parce qu'elle était inſpirée par l'amour. Ce fut dix mois après ſon retour en France, que ce grand Roi prit poſſeſſion de cette Province; il y fut accompagné de ſon Secretaire, qui vint ſe délaſſer avec lui des fatigues qu'il avait eſſuyées pour lui. L'un paſſa le reſte de ſes jours à repandre des bienfaits, & l'autre des lumieres.

Le Chevalier s'était déja fait connaître dans la République des Lettres, par des diſſertations ſavantes & pleines de critiques, inſérées dans la Bibliotheque Françaiſe; les Amours d'Horace furent ſon premier eſſai, enfant biſarre de ſa jeuneſſe, & qu'il ne faut regarder que comme une débauche d'eſprit & d'érudition. Le *Philoſophe Bienfaiſant*, dont il fut au moins le rédacteur, un autre Ouvrage qui reſpire la Religion, le goût & le ſentiment, lui acquirent une nou-

velle réputation. La vie du Roi préſentera, ſans doute, des faits intéreſſants & nouveaux, ſi jamais elle eſt publique. L'Auteur diſait ſouvent qu'il y relevait beaucoup d'erreurs avancées par le célebre Hiſtorien de Charles XII; mais ſans nous arrêter à ces différents écrits, dont le mérite aurait ſuffi pour lui donner beaucoup de célébrité, s'il n'en avait pas compoſé d'autres, paſſons à ſon Hiſtoire de Pologne, le plus beau monument qu'il ait élevé à ſa gloire.

Nul autre n'était plus capable que lui de réuſſir dans cette entrepriſe : il connaiſſait le gouvernement de ce Royaume, puiſqu'il y avait long-temps vécu dans des emplois, qui lui permirent ou qui le forcerent de s'en inſtruire; il connaiſſait les hommes, puiſqu'il avait été malheureux : mais ce double avantage n'aurait été rien, ſans le génie & des travaux immenſes.

Ne puiſer que dans les ſources les plus sûres, approfondir le caractere des

Auteurs que l'on conſulte, étudier leurs mœurs, leurs opinions, leurs préjugés & leurs lumieres, examiner la ſituation dans laquelle ils ſe trouvaient, & l'influence qu'ils ont pu avoir ſur les événements, ſe régler ſur l'intervalle plus ou moins grand qui les ſéparait des temps dont ils parlent, ſur les intérêts plus ou moins forts qui les engageaient à ne point trahir la vérité ; quand leur réputation eſt bien établie, ne pas en conclure leur infaillibilité, peſer les faits en eux-mêmes, les enviſager par rapport aux perſonnes & relativement aux circonſtances, chercher d'autant moins d'autorités, que les faits ſont plus vraiſemblables & plus conformes aux Loix de la nature, en chercher d'autant plus, qu'ils ſont moins ordinaires & moins éloignés du prodige ; chercher le germe des événements dans le cœur humain, deſcendre dans ſes profondeurs, le flambeau de l'expérience à la main, défendre à l'imagination de bâtir des ſyſtêmes, faire un corps ré-

Digitized by Google

gulier de mille membres épars, lui donner du coloris, du mouvement & de la vie; enfin raſſembler de toutes parts des matériaux, ſans les entaſſer au haſard, aſſigner aux actions leurs motifs, ſans courir après de brillants menſonges, donner à ſon ſtyle un air de nobleſſe & de majeſté, ſans lui faire contracter une fatigante roideur, jetter ſur la vérité tout l'intérêt du Roman, ſans affecter une légéreté frivole : tels étaient les devoirs qu'il s'impoſait en écrivant l'hiſtoire. En voici de plus pénibles encore, auxquels il s'aſſujettiſſait en écrivant celle de Pologne : il fallait qu'il s'enfonçât juſques dans ces temps reculés, où la tradition, canal impur qui tranſmettait la fable avec la vérité, tenait lieu de monuments hiſtoriques; que, ſans être guidé par les Ecrivains de Rome, qui n'avaient jamais bien connu ces climats lointains, il pénétrât ſeul chez des hordes de Sarmates, pour ſaiſir, dans le berceau de la nation, ſon caractere diſtinctif & ſes mœurs primitives;

Digitized by Google

que, descendant à travers les âges, il dévorât un amas de vieilles chroniques, fastes consacrés par l'ignorance & la superstition, bien inférieurs aux rapsodies sacrées & profanes de Grégoire de Tours, composées par des Sauvages dans une langue qui n'était ni la langue des Romains, ni celle du pays, mais qui formée du mêlange monstrueux de l'une & de l'autre, n'offrait qu'un jargon presqu'inintelligible, pour suppléer aux lumieres que ne pouvaient lui fournir ces gothiques légendes ; il fallait qu'il consultât les annales des peuples voisins, en se dévouant au même ennui, qu'il fît comparaître devant lui, qu'il confrontât une foule de témoins étrangers, Prussiens, Danois, Saxons, Suédois, qu'il mît tout le Nord à contribution ; enfin, pour écrire une seule histoire, il fallait qu'il en étudiât un grand nombre.

La multiplicité des difficultés ne fit qu'augmenter la gloire de les avoir vaincues. Tout plaît dans cet Ouvrage dès son commencement : le Lecteur persuadé

qu'il y va trouver une ſéchéreſſe preſqu'inſéparable de l'origine des Empires, y ſent avec étonnement un charme ſecret qui l'attache, captive & fixe ſon attention. C'eſt une eſpece de drame, dont l'intérêt commence avec la piece : on s'attend à ne rencontrer que quelques chaumieres éparſes ſur un ſol aride; & dès le premier pas on voit ſortir de terre, comme par enchantement, un ſuperbe palais : le plaiſir augmente & s'accroît inſenſiblement, il entraîne, il précipite de volume en volume par une impreſſion involontaire : toujours partiſan du coſtume & de la vérité, l'Auteur ne cherche pas à couvrir d'un vernis moderne des mœurs antiques & pures ; auſſi éloigné de cette crédulité ſtupide, qui ne rejette rien, que de ce pirrhoniſme audacieux qui rejette tout, il diſcute, il analyſe, en cachant toujours le Diſſertateur, en ne laiſſant paraître que l'Hiſtorien. Cependant, il faut l'avouer, on peut reprocher à l'hiſtoire de Pologne un défaut d'autant

plus grand, qu'il eſt irréparable ; elle n'eſt point achevée. Un de ces hommes qui ſont utiles aux Lettres en prêtant leurs Bibliotheques, retira tous ſes livres au Chevalier, dans le temps qu'il allait parler d'événements plus voiſins de notre ſiecle, & par conſéquent plus curieux encore : ce contre-temps groſſit le nombre des chefs-d'œuvres imparfaits qui n'auront jamais de continuateur ; il eſt même étonnant que l'Ouvrage ait pouſſé ſi loin, malgré l'incommodité cruelle dont l'Auteur était tourmenté, malgré les devoirs que l'établiſſement de l'Académie de Nancy, & ſa place de Secretaire perpétuel lui impoſerent ; devoirs qu'il regarda toujours comme indiſpenſables & ſacrés.

Staniſlas voulut exciter en Lorraine l'émulation des eſprits : ce Philoſophe couronné décora la liſte de l'Académie des noms reſpectables de Fontenelle & de Monteſquieu, & ne négligea rien pour rendre un tel établiſſement illuſtre ; mais tous ces grands noms n'au-

raient été qu'une vaine pompe, ſi l'on n'eût cherché un fondement plus ſolide. Le Légiſlateur ſentit qu'il fallait un chef, dont l'âge & la réflexion euſſent mûri le jugement, qui eût puiſé la pureté du goût dans la lecture des chefs-d'œuvres anciens & modernes, qui ſe fût familiariſé avec les fineſſes de notre langue par une longue habitude d'écrire, qui eût acquis dans le monde littéraire une réputation capable de rendre ſes confreres reſpectables aux yeux de leurs rivaux, qui fût aſſez maître de ſon temps pour n'en rien dérober à ſon emploi, aſſez ami du travail pour le lui conſacrer avec plaiſir, aſſez exercé dans la compoſition pour pouvoir toujours remplir les vuides, aſſez verſé dans tous les genres de littérature pour être en état de décider de toutes ſortes d'Ouvrages, qui eût beaucoup de mérite, ſans révolter l'amour-propre par ſon orgueil, beaucoup de douceur, ſans appuyer des travers par ſa faibleſſe, beaucoup de fermeté, ſans être le tyran de ſes pairs

par ſon opiniâtreté; en un mot, qu'il fallait un homme qui fût l'ame de l'Académie, &, pour ainſi dire, qui fût lui ſeul une Académie entiere.

Perſonne ne méritait mieux que M. de Solignac de jouir du plus flatteur de tous les empires ſur un Corps libre & ſavant : il ſentait toute la dignité de cette place ; & il s'appliqua toujours depuis à juſtifier un choix qu'il n'aurait pas fixé, s'il n'en avait pas été le plus digne.

C'était principalement ſur lui que portait le poids des aſſemblées; il était rare qu'il n'y portât point la parole, & plus rare encore qu'il ſe chargeât de cette fonction, ſans cauſer le plus grand plaiſir même ſur la fin de ſa carriere.

Nul autre ne paya plus ſcrupuleuſement à la Société la dette qu'elle eſt en droit d'exiger de tous ſes Membres ; ſa libéralité le portait ſans ceſſe à lui faire de nouvelles avances, analyſes ſavantes, diſcours publics, éloges funebres : l'Académie retentit encore de ceux de Fontenelle, de Monteſquieu

Monteſquieu & de Tercier. Il conſacra le premier à la reconnaiſſance, le ſecond à la gloire, & le troiſieme à l'amitié. Il fait aimer Fontenelle, en le repréſentant comme un Philoſophe plein d'aménité dans ſes écrits & dans ſes mœurs; & l'on reconnaît aiſément ſon ancien diſciple, à l'élégance du ſtyle de l'Orateur. Il fait admirer Monteſquieu, en le peignant ſous les traits majeſtueux qui caractériſent le Légiſlateur des nations; & quoique des rivaux redoutables fuſſent entrés dans la même lice, le fils de ce grand homme écrivit au Chevalier, que de tous les diſcours faits en l'honneur de ſon pere, c'était le ſien qui lui avait plu davantage. Il intéreſſe en faveur de Tercier, martyr du ſervice de l'Etat, victime infortunée d'un moment de ſommeil; & le public attendri mêla ſes larmes à celles d'une veuve éplorée.

Jaloux de l'amélioration d'un arbre qu'il cultivait avec une aſſiduité ſi vigilante, il ne pouvait ſouffrir qu'on y

voulût enter des rameaux ſtériles qui l'auraient bientôt fait dégénérer ; mais auſſi il employait tous ſes ſoins pour empêcher un fer ennemi d'en retrancher des branches utiles, ou qui promettaient de l'être. En vain les Sophiſtes de nos jours, auſſi fiers alors de leur crédit dans la Capitale, qu'ils y ſont maintenant humiliés de leur chûte, veulent priver un jeune homme des honneurs académiques, pour avoir jetté du ridicule ſur un Ecrivain qui depuis.....; mais alors il était leur idole. En vain demandent-ils à Staniſlas même la diffamation d'un téméraire. Le Chevalier prend en main les intérêts de l'innocence ; c'eſt peut-être à cette fermeté du Chevalier de Solignac, que ce jeune homme fut redevable de la célébrité qu'il s'eſt acquiſe depuis, & par ſa *Comédie des Philoſophes*, & par d'autres Ouvrages non moins connus : il vole aux pieds du trône ; il repréſente que la Majeſté du Souverain ſe compromettrait en prenant parti dans des querelles

Digitized by Google

littéraires, que le ridicule doit être repouſſé par un ſemblable ridicule, & non par les Loix, qui ne ſont faites que contre les crimes. D'ailleurs, ajouta-t-il, que deviendra, Sire, votre Académie, ſi la liberté de penſer, dans des matiere indifférentes, en eſt bannie; ſi une ſecte intolérante, en prêchant la tolérance, réuſſit à lui dicter des Loix du milieu de Paris, & ſévit arbitrairement contre ſes membres? Opprobre des Compagnies ſavantes, jouets de l'Europe entiere, nous ne pourrions même trouver de conſolation dans l'eſtime de nos tyrans, qui nous mépriſeraient d'autant plus, qu'ils nous auraient plus déſhonorés. Ces paroles firent impreſſion ſur l'eſprit du Monarque: la vérité triompha de la cabale; & la vengeance, honteuſe d'avoir échoué, alla ſe perdre dans l'Encyclopédie.

C'était ſur-tout dans le temps des Luttes Académiques, que paraiſſait ſon attachement à la gloire de ſon Corps, & le deſir qu'il avait de voir fleurir les

Lettres. A peine les Ouvrages des concurrents lui étaient-ils remis, qu'il les parcourait avec une rapidité dont il n'était pas le maître, les reliſait enſuite, les analyſait, les comparait, pour y découvrir, ſuivant ſon expreſſion, à quel degré était monté le génie national : il en parlait dans toutes ſes converſations; & quoiqu'il ne s'expliquât qu'en termes généraux, il mettait dans ſes paroles cet intérêt & cette chaleur qu'inſpire toujours une forte paſſion. Une ſombre mélancolie régnait autour de lui, lorſque les ſuccès ne répondaient pas à ſes vœux; on ſentait qu'il manquait quelque choſe à ſon bonheur. Croyait-il voir éclore quelques germes de goût; la joie pétillait dans ſes regards, & ſon viſage brillait d'une nouvelle ſérénité.

C'eſt au milieu de ces occupations reſpectables, que la Providence a jugé à propos de retirer à elle un citoyen ſi utile. Son épouſe avait fini, par une mort cruelle, deux années de ſouffrance; mais ſa tombe ne devait ſe refermer que ſur une ſeconde

proie. En vain le Chevalier chercha-t-il à s'étourdir ſur ſa propre douleur; il réuſſit à la pallier aux yeux de ſes amis, mais cette contrainte même ne fit que l'irriter davantage : ſon imagination toujours vive, malgré les glaces de l'âge, & toujours aiguiſée par le ſentiment, lui montrait une ombre chérie, l'appellant dans ſa nouvelle demeure, lui reprochant une ſéparation qu'elle n'avait pas lieu d'attendre de ſon amour; il la voyait errer autour de lui, il entendait ſes gémiſſements & ſes plaintes: ſouvent plongé dans une profonde mélancolie, il ſemblait converſer avec elle; & quand on le rappellait à lui-même, il paraiſſait blâmer, par ſon mécontentement, le barbare ſervice qu'on lui rendait, en l'arrachant à des entretiens ſi chers. Son tempérament affaibli par l'âge, ne pouvait long-temps réſiſter à ces ſecouſſes violentes du ſentiment; mais réduit par les dehors, & ſur-tout par nos deſirs, ſes amis ne pouvaient croire que ce fruit mûr fût ſi près de ſa chû-

te. Cependant la Religion ſongeait à lui donner ſes derniers ſecours ; il s'y préparait lui-même avec cette réſignation d'un Philoſophe Chrétien, qui ne craint ni ne ſouhaite le trépas, lorſque l'événement trompa toutes les conjectures. Dans le moment que nous ne comptions plus avoir de dangers à craindre, & que nous eſpérions plus que jamais de ranimer le flambeau de ſes jours, nous le vîmes, au milieu de nos vains empreſſements, s'obſcurcir, jetter quelques lueurs & s'éteindre.

Ce diſcours vient d'être prononcé à l'Académie de Nancy ; nous remercions M. de Ferlet, ſon Auteur, de nous avoir permis d'en enrichir cet Ouvrage ; & nous profitons de cette occaſion, pour féliciter la Province de Lorraine d'avoir parmi les Profeſſeurs de ſon Univerſité, un homme dont le rare mérite eſt déja connu par d'autres diſcours non moins éloquents que celui-ci. Nous ſavions que la même Univerſité poſſédait un héritier du nom & des talents du célebre Abbé

Digitized by Google

de Maſſieu. Puiſſe cette Province, à laquelle nous prenons un intérêt ſi tendre, reſſentir, comme elle doit, l'avantage d'avoir de pareils Inſtituteurs, pour préſider chez elle à l'éducation publique ! Puiſſe-t-elle, en perfectionnant ſon goût par de bonnes études, porter auſſi loin ſes progrès dans les Arts, que ſon attachement & ſa fidélité pour ſes Maîtres !



Digitized by Google

Digitized by Google

# ÉLOGE
## DE
# *M. VERON,*
## *Pilote des Vaiſſeaux du Roi, & Aſtronome.*

*Par M. DE LA LANDE.*

PIERRE-ANTOINE VERON, né en 1733 aux Authieux-ſur-Buchi, près de Neufchâtel en Normandie, fut élevé au bois-Heroult, village près des Authieux, juſqu'à l'âge d'environ vingt ans. Son pere, qui était Menuiſier, le deſtinait au métier de Jardinier; & il avait déja commencé à l'exercer : mais ſon eſprit réſiſtant à une profeſſion trop commune, il vint à Rouen pour y chercher une place; & ſon oncle, qui avait une pe-

tite charge au Grenier à ſel, le plaça chez un Procureur pendant ſix mois. Il avait plus de goût pour la navigation ; il ſe fit enrégiſtrer aux claſſes en 1757. Son oncle voulut bien lui donner un Maître de Mathématique & d'Hydrographie pendant ſix mois ; cela ne fit qu'augmenter ſa curioſité : il vint bientôt à Paris pour étudier au College Royal, où je le connus, & où je le diſtinguai facilement. En 1762, il s'embarqua ſur le vaiſſeau le Diadême, commandé par M. Fouquet ; en 1763, ſur le Sceptre, commandé par M. de Marineres ; en 1764-1766, ſur la Malicieuſe, commandé par M. Pegnié. Ce fut-là que Veron trouva M. de Charnieres, alors Garde-marine, à qui il inſpira le goût d'obſervations & de recherches, qu'il inſtruiſit avec zele, à qui il communiqua toutes ſes idées, & qui donna bientôt à ſon tour l'exemple dans ſon état, comme Veron l'avoit donné dans l'ordre des Pilotes.

M. de Charnieres publia un *Mémoire*

ſur l'obſervation des longitudes en 1767, & propoſa, ſous le nom de *Mégamétre*, un inſtrument propre à donner des diſtances de la Lune aux étoiles, plus exactement que par l'Octant de réflexion; mais il voulut bien faire mention de Veron, & lui rendre juſtice dans la Préface de ſon premier Mémoire. » Je » citerai, dit-il, comme une choſe très- » rare, les connaiſſances aſtronomiques » d'un aide Pilote nommé Veron; ce » fut en 1765 que je lui procurai un » embarquement avec moi, & qu'é- » tonné de ſon goût & de ſes talents » pour l'étude, je l'aſſociai à mes ob- » ſervations. Il ſerait à ſouhaiter que » de tels éloges portaſſent ſes confreres » à ſuivre ſes traces; quel ſuccès n'au- » rait-on pas à attendre dans toutes les » parties de l'art de naviger, ſi l'on ſavait » unir la théorie à une expérience con- » ſommée! »

En 1766, j'inſpirai à M. Veron, âgé pour lors de vingt-huit à trente ans, le zele de s'embarquer avec M. de Bou-

gainville, qui allait faire le tour du monde, & qui n'avait point d'Aſtronome pour obſerver les longitudes. Je ſollicitai auprès de M. le Duc de Praſlin ſon embarquement; je ne pus obtenir pour lui que le titre de Pilote, & 1200 livres pour avoir des inſtruments. M. Varenne de Beoſt, Correſpondant de l'Académie, voulut bien ſeconder notre zele, en ſe défaiſant, à très-bas prix, d'un quart de cercle, dont il était poſſeſſeur; & ce vôyage fut très-utile, par le nombre d'obſervations que M. Veron fit au Bréſil, dans la mer du Sud & aux Indes; malheureuſement il y en a une partie de perdue.

M. Veron partit de la rade de Rochefort le premier Février 1767, ſur la flûte l'Etoile; après trois mois de traverſée, il relâcha le premier Mai à la riviere de la Plata au Paraguay, delà au Bréſil à Rio-Janeiro, où il mouilla le 10 Juin. La frégate du Roi la Boudeuſe, commandée par M. de Bougainville, y étant arrivée le 21, au retour

des Iſles Malouines, M. Veron paſſa ſur cette frégate, où M. de Bougainville lui accorda ſa table, malgré ſa qualité de Pilote, & ſa modeſtie pleine de timidité, qui empêchait bien des perſonnes de s'appercevoir de ſon mérite. Il partit le 12 Juillet pour faire le tour du monde, ainſi que M. Commerſon, Médecin de Châtillon, près de Bourg en Breſſe, excellent Naturaliſte, qui eſt mort en 1773 à l'Iſle de France. Ils arriverent le premier Août à la Plata, où ils reſterent encore juſqu'au 14 Novembre 1767, en attendant la belle ſaiſon. Le 3 Décembre 1767, ils entrerent dans le détroit de Magellan, & en ſortitent le 26 Janvier 1768, après cinquante-quatre jours de navigation, plus heureux que ceux qui ont reſté neuf mois ſans pouvoir le paſſer. Après avoir relâché à l'Iſle de Taïti le 6 Avril, ils arriverent le 2 Septembre à l'Iſle Bourro, comptoir Hollandais, près des petites Moluques, & le 28 à Batavia; ils en partirent le 16 Octobre, & arrive-

Digitized by Google

rent le 8 Novembre à l'Iſle de France. Je ne parle de toutes ces relâches, que pour indiquer les endroits que M. Veron détermina par ſes obſervations. Parmi les inſtruments qu'on avait accordés en 1767 à M. Veron, il n'y avait point de pendules à ſecondes ; il repréſenta à M. de Bougainville, à Rio-Janeiro, qu'il lui ſerait très-utile d'en avoir une; elle fut achetée 500 liv. pour le compte du Roi ; & à ſon arrivée à l'Iſle de France, M. de Bougainville la lui laiſſa par forme de gratification, ainſi qu'un graphometre pour lever les plans. M. Veron arrivé à l'Iſle de France avec M. de Bougainville, avait envie d'obſerver le paſſage de Vénus ſur le ſoleil, qui faiſait alors l'objet de la curioſité de tous les Aſtronomes, & qui devait arriver le 3 Juin 1769. M. Poivre, qui était alors Intendant de l'Iſle de France, & à qui un homme de mérite était cher, le retint près de lui, ainſi que M. Commerſon. Il procura 1200 livres d'appointements à Veron avec la table,

& 20 livres par mois à titre de logement, pour le temps qu'il devait reſter à terre. La frégate la Boudeuſe ayant été carenée, fit voile pour la France le 12 Décembre, & l'Etoile le 31. Veron partit le 17 Mai 1769 avec M. Tremigon, Lieutenant de Vaiſſeau, ſur la corvette le Diligent, qui allait chercher des muſcades aux Moluques, dans l'intention de procurer à nos Colonies, ſuivant le projet de M. Poivre, cette branche de production & de culture. Voici ce que Veron écrivait de Pondichery le 4 Juin 1769 à M. le Duc de Praſlin, en lui envoyant ſes obſervations.

» M. Poivre m'a engagé à reſter à » l'Iſle de France pour faire des ob» ſervations aſtronomiques, pour dé» terminer la poſition géographique de » quelques Iſles de la mer des Indes, » & pour ſuivre une expédition dans » laquelle il m'a dit que je ſerais très» utile, ainſi que pour l'obſervation du » paſſage de Vénus ſur le diſque du

Digitized by Google

» soleil du 3 Juin 1769. M. de Bou-
» gainville a été du même avis, & m'a
» donné son consentement par écrit. En
» conséquence, me trouvant en état d'ê-
» tre rendu à temps, sur-tout pour le
» passage de Vénus, j'ai profité de ces
» heureuses circonstances pour rendre
» mon voyage encore plus intéressant;
» persuadé, Monseigneur, que je ne
» fais en cela que remplir vos inten-
» tions, pour le progrès & la perfec-
» tion des Sciences. Je n'ai pu cepen-
» dant, faute d'occasions, partir à temps
» de l'Isle de France : c'était beaucoup
» trop tard pour l'observation du pas-
» sage de Vénus; je ne suis arrivé à
» Pondichery que le 19 Juin, ayant passé
» sur la corvette du Roi, le Diligent,
» qui part d'ici demain matin pour
» Achen & Queda, & qui doit conti-
» nuer son voyage plus loin dans l'Est.
» L'on n'a que très-peu d'observations
» dans cette partie de l'Inde; & c'est
» ce qui me décide à y voyager. M. le
» Gentil n'a rien vu ici du passage de

» Vénus à cauſe du mauvais temps ; on » n'a pas été plus heureux à Madras. » J'ai l'honneur de vous préſenter les » obſervations que j'ai faites dans le » détroit de Magellan & dans la mer » du Sud à l'Iſle de Cythere, avec leurs » réſultats ſur l'éclipſe du ſoleil du 13 » Juillet 1768, que j'ai obſervée au Sud » de la partie de l'Eſt de la nouvelle » Bretagne; ce qui fixe la largeur de la » grande mer Pacifique dans cette par- » tie. Je me ſuis continuellement appli- » qué, dans tout le cours de ce grand » voyage, à l'obſervation des longitu- » des en mer par le moyen de l'octant » à réflexion, auquel je compte faire » des additions qui le rendront beaucoup » plus parfait. J'ai auſſi déterminé, par » un très-grand nombre d'obſervations, » la longitude de toutes les terres que » l'on a vues dans le voyage. "

M. Veron comptait repartir pour la France au commencement de 1770. Il écrivit à M. Campion, ſon couſin, dans la Paroiſſe Saint-Denis-le-Thibout, qu'il

Digitized by Google

eſpérait revoir, au mois de Mai, toute une famille qu'il chériſſait; mais M. Tremigon alla malheureuſement plus loin qu'il n'avait cru : Veron en profita pour faire des obſervations dans les Iſles de Mindanao, de Luçon, &c. Mais arrivé à Timor, il voulut, malgré les repréſentations des Officiers, malgré le danger connu de ce climat funeſte, deſcendre à terre, pour y faire des obſervations plus exactes & plus ſuivies; ſon zele eut le même ſort que celui de M. l'Abbé Chappe, qui était mort en Californie quelques mois auparavant; Veron prit la maladie de Timor, & mourut au mois de Mai 1770, regretté de tous les Officiers qui l'avaient eu à leur bord, & qui ont rendu un témoignage peu commun à ſon zele, à ſon attachement, à ſa modeſtie, à ſon application, & à ſes connaiſſances dans l'aſtronomie & la navigation.

Sa carriere dans les ſciences, quoique courte & obſcure, eſt devenue remarquable, par cela qu'elle a été l'oc-

Digitized by Google

caſion, ou plutôt la ſource, d'une eſpece de révolution dans la Marine de France. M. de Charnieres, qu'il avait mis dans le goût des obſervations ſur mer, ſe diſtingua bientôt; il fut accueilli & célébré par l'Académie; le Miniſtre la récompenſa : l'émulation ſe répandit parmi les jeunes Officiers de la Marine; & il y en a un grand nombre qui ſont en état d'obſerver les longitudes en mer, par le moyen de la lune; opération importante, mais difficile, pour laquelle on croyait alors qu'il faudrait ſur chaque vaiſſeau un Aſtronome de profeſſion.

J'ai cru devoir à M. Veron ce témoignage public, ſoit par eſprit de juſtice, ſoit à cauſe de l'avantage que ſon exemple peut procurer, dans une profeſſion où l'étude eſt auſſi rare que néceſſaire.

Digitized by Google

# ÉLOGE
## DE MONSIEUR
# *GRAVELOT.*

HUBERT-FRANÇOIS GRAVELOT naquit à Paris, le 26 Mars 1699, de Hubert Bourguignon & de Charlotte Vaugon. Son pere, homme de probité, &, par ſes ſentiments, au-deſſus de ſon état, dans une profeſſion qui tient au commerce, ne connut point, pour l'éducation de ſes enfants, d'épargne dans la dépenſe, autant que ſes facultés pouvaient y ſubvenir; & quelques ſuccès, dans ce qu'il avait eu en vue, furent ſa récompenſe. Les deux aînés, entre leſquels l'âge ne différait que d'environ un an & demi, entrerent en même-temps dans une penſion, pour y

commencer leurs études. L'aîné des deux, nommé d'Anville, allant plus vîte que l'autre par ſon application, faiſait ſa Rhétorique aux Quatre-Nations, lorſque le cadet, en troiſieme, quitta le College, pour prendre le crayon, & ſuivre le penchant qui l'entraînait vers le deſſin. Pour lui mettre ſous les yeux les grands modeles de l'art, ſon pere lui fit prendre, quelques années après, le chemin de Rome, à la ſuite des équipages de M. le Duc de la Feuillade, déſigné Ambaſſadeur en cette Cour. Dans un ſéjour fait à Lyon, par un retardement dans cette ambaſſade, qui n'eut point d'exécution, notre jeune homme, qui avait employé, à acheter des livres, l'argent qu'on lui avait donné, écrivit à ſon frere pluſieurs lettres, dans leſquelles la proſe était entremêlée de vers, & qui parurent dans des Mercures du même temps. Revenu à Paris, & y menant une vie diſſipée, avec un goût dominant pour les pieces de théâtre, le pere, qui avait l'honneur

d'être connu de M. le Chevalier de la Rochalard, prêt à s'embarquer en qualité de Gouverneur-Général de Saint-Domingue, lui remit ſon fils, bien pourvu du néceſſaire pour un temps, & qui fut recommandé en arrivant à M. Frézier, Ingénieur en chef de la Colonie. Un talent qui ne paraîtra point extraordinaire dans le frere de M. d'Anville, le fit d'abord employer au deſſin d'une carte de l'Iſle entiere de Saint-Domingue qui a été rendue publique par la gravure.

Mais aſſez peu de temps après, la nouvelle de la perte d'un bâtiment de la Rochelle, qui devait remettre au Sieur Gravelot une pacotille de marchandiſes convenables à une Colonie Américaine, & dont la facture ſe montait à environ quatorze mille livres, plongea dans un tel chagrin cet enfant de Paris, qu'il en devint dangereuſement malade, & ne guérit que par la force de ſon tempérament, aidée des ſoins qu'on prit de lui. Penſant bien qu'il ne fal-

Digitized by Google

lait plus compter ſur de pareils ſecours de la part de ſa famille, il repaſſa la mer ; & ne rapportant, des fraix de ſon voyage, que quatre monnoies d'or d'Eſpagne, il n'en fut pas moins bien reçu des ſiens. Alors âgé d'environ trente ans, il ſe livra ſérieuſement au travail. Il deſſina ſous M. Rétou, qui dans la ſuite voulait bien témoigner quelque ſatisfaction de l'avoir eu dans ſon école. Il prit même pluſieurs fois la palette ; mais, quoique des eſſais de ſon pinceau euſſent l'approbation de M. Boucher, il lui coûtait trop de peindre, faute de s'y être exercé d'aſſez bonne heure.

Ne ſe flattant pas de ſe faire jour ici au travers d'un grand nombre d'Artiſtes diſtingués par leurs talents, il paſſa en Angleterre, où il fut bientôt fort occupé ; d'autant plus que ſon génie ne ſe bornant pas à deſſiner des figures, & à les mettre enſemble dans la compoſition d'un ſujet, il y joignait beaucoup de goût dans l'ornement, & dans

dans des formes propres à des pieces d'orfévrerie & à des bijoux. Connu & fort accueilli des Peintres Anglais les plus en réputation, il les porta à former une ſociété dans un lieu deſtiné à des aſſemblées Académiques, où ils ſe communiqueraient leurs compoſitions, & deſſineraient en commun d'après les modeles que préſente la nature. Gravelot y modelait quelquefois ſes figures en terre, comme autrement il les deſſinait au crayon, perſuadé qu'il était, que pour bien deſſiner une figure en petit, il faut être capable de la bien deſſiner en grand. Les proportions à ſuivre en différents caracteres de figure, lui étaient très-familieres; il avait étudié le jeu des muſcles dans les mouvements du corps & des membres. Il fit faire à Londres des mannequins d'environ quinze pouces de hauteur, pour l'un & l'autre ſexe, & ſuſceptibles de mouvements dans toutes les articulations, juſqu'aux doigts des mains. Chacun de ces mannequins était pourvu

de différentes modes d'habillement ; & la Toge Romaine était entrée dans cette garde-robe. Un corps matelaſſé dans un tiſſu de ſoie tricotté, pouvait être revêtu convenablement à un ſujet quelconque, & devenir, ſous la main de l'Artiſte, un modele ſuffiſant pour des figures de petite ou moyenne grandeur. Aux principes de deſſin expoſés ci-deſſus, M. Gravelot joignait une profonde théorie dans la Perſpective, dont il avait écrit un traité, qui a été connu de M. Camus, de l'Académie des Sciences.

Le ſuccès des Armes Françaiſes dans les Pays-Bas en 1745, donnant lieu à des diſcours, que l'oreille d'un homme qui aimait ſa nation n'entendait pas volontiers, M. Gravelot prit le parti de quitter Londres, après un ſéjour d'environ treize ans, & revint en France en paſſant par la Hollande. Il ne fut pas long-temps à Paris ſans occupation. On remarque dans ſes compoſitions, l'attention qu'il avait apportée aux circonſ-

Digitized by Google

tances les plus propres à rendre ſon ſujet. Il eſt arrivé, plus d'une fois, que l'on ait laiſſé à ſon opinion le choix de l'inſtant le plus avantageux à ſaiſir dans un événement.

Par un grand fond de connaiſſances particulieres, acquiſes par beaucoup de lecture, il mettait une vérité de convenance dans les détails. Ses fonds étaient riches d'architecture dans les dehors, & quand le ſujet le permettait, en décoration dans l'intérieur d'un appartement, avec préciſion ſur l'effet du point de vue en chaque partie. M. Boucher voulait qu'on s'adreſſât à Gravelot, pour des ſujets qu'il avait quelque répugnance à traiter lui-même dans les bornes étroites d'un feuillet de petit format. Mais il trouvait fort à redire, qu'un Artiſte de ce mérite mît une partie de ſon temps à donner au-dehors quelque leçons de deſſin. Dans ces leçons, les principes que le Maître y employait, procuraient à l'Ecolier autant de facilité, que de ſûreté dans l'exécution;



Digitized by Google

& dans un temps où l'on avait jugé à propos de donner à de jeunes gens destinés au Génie, un Professeur de dessin, il en avait eu la commission. Les Graveurs n'étant pas tous également habiles dans la partie du Dessin, la correction des épreuves devenait quelquefois un travail déplaisant, sans pouvoir y remédier autant qu'il l'aurait voulu. Dans une édition, faite à Londres, du Théâtre de Shakespear, il avait lui-même gravé, à l'eau-forte, quelques-uns des morceaux qui ornent cette édition.

Pour donner quelque idée de son caractere, & de ce qu'on l'a vu dans le monde, une sensibilité extraordinaire sur ce qu'il lisait, ou voyait représenter sur la scene, éclatait subitement par enthousiasme, à l'égard de ce qui peut élever l'ame, ou par des sanglots qui lui coupaient la parole, à l'égard de ce qui peut remuer le cœur. La lecture était en lui une vraie passion: il n'allait point dans un lieu de promenade sans avoir un

Digitized by Google

livre dans ſa poche ; & Montaigne, en petit volume, lui fit ſouvent compagnie. En ſe mettant au lit, il ſe précautionnait d'un livre en cas d'inſomnie. Les viſites n'interrompaient pas toujours la lecture ; elle entrait même aſſez communément dans la converſation. Enfin, cette paſſion déroba à ſes occupations bien des moments qu'il leur devait. Mais on peut dire, qu'un fonds d'eſprit naturel, & une tête meublée de beaucoup de choſes, d'agrément & de goût, plutôt qu'abſtraites & ſérieuſes, étaient propres à le diſtinguer dans la Société. D'ailleurs, ſes inclinations étaient douces, & il ſe montrait dans l'occaſion fort humain & charitable. Un défaut à révéler eſt, que dominé par l'affaire ou le paſſe-temps du moment avec de la répugnance pour ce qui pouvait l'en détourner, il négligea ſouvent des démarches de devoir & de bienſéance, comme celles dont il aurait pu tirer quelque utilité. Il pouvait ſe frayer un chemin vers l'Académie, s'il

avait été capable de se remuer pour quelque objet. C'est tout dire, que nonobstant l'amitié qu'il portait à son frere, il n'aurait presque point eu de commerce avec lui, si l'aîné n'avait pas fait les fraix par des visites assez fréquentes. Il obéissait au goût qu'il avait naturellement de ne se point gêner; ce qui s'exprime si bien en latin par deux mots, *genio indulgebat:* & un long séjour dans un pays où l'on fait profession d'être libre, pouvait avoir ajouté à une disposition naturelle. Le détail dans lequel on vient d'entrer, est d'après nature; & les couleurs, dans une peinture franche & naïve, ont leurs ombres, comme elles ont leurs lumieres.

Il fut peu occupé dans les dernieres années de sa vie; & la délicatesse de ses ouvrages lui avait affaibli la vue. Une maladie de huit jours, dont le fond étoit une indigestion, le conduisit au tombeau le 20 Avril de la présente année 1773, dans le premier mois de la soixante-quinzieme de son âge. Il a

Digitized by Google

été regretté des perſonnes avec leſquelles il avait eu des liaiſons, ou dont il était connu, diſtinguées par le rang & la naiſſance, ou par la fortune, comme par le mérite. Il y avait long-temps que la mort avait enlevé à cette famille un frere aſſez poſtérieur d'âge aux aînés, & de ſon nom de Baptême appellé Saint-Paul. Celui-ci ayant paſſé de l'étude d'un Notaire à des emplois de Finance, était devenu très-habile dans les affaires Domaniales, ſur leſquelles il avait rempli pluſieurs porte-feuilles d'écrits pleins de recherches, & de diſcuſſions profondes en cette matiere. L'idée qu'on s'était faite, dans un certain monde, que M. Gravelot devoit être riche dans ſon état, s'eſt évanouie au moment de ſa mort. Il n'avait pas été moins occupé ici que dans un pays étranger; il avait même touché la part qui lui revenait dans la ſucceſſion de ſon pere Une vie aſſez unie, ſans luxe & ſans ſuite, pouvoit favoriſer cette opinion. Deux mariages contractés par fantaiſie, & à l'inſu de



Digitized by Google

ſes proches, ne lui avaient point donné d'enfants.

Il nous teſte à parler ſommairement de quelques-uns de ſes principaux ouvrages. On n'eſt point en état d'y comprendre ce qu'il en a répandu en Angleterre : mais les eſtampes de la grande édition des Œuvres de M. de Voltaire, du Racine de M. de Boisjermain, des Contes Moraux de M. Marmontel, des éditions de Bocace & de l'Arioſte, ſuffiſent bien pour faire connaître un homme de grand mérite dans ce genre d'ouvrage ; & la maniere dont on a cru pouvoir s'expliquer ci-devant ſur ces compoſitions, y convient en général. Une remarque à faire ſur le génie du compoſiteur dans ſon travail ſur le Bocace, eſt d'avoir fait ſervir l'ornement appellé cul-de-lampe, à la fin d'un Conte, à traiter le même ſujet d'une maniere emblématique. Un recueil de divers ſujets d'Iconologie, publié par le Sieur Lattré, & dans leſquels les attributs propres à chaque

figure, pour les caractériſer, ſont expliqués par la plume du Deſſinateur même, eſt très-propre à faire voir dans ce Deſſinateur un homme auſſi inſtruit que judicieux. Parlons encore d'une eſpece de bagatelle, qui ne lui coûta preſque point de temps, & qui fut exécutée en gravure, avec la même célérité, pour paraître à un commencement d'année. C'eſt une ſuite de quatre-vingt-dix petites figures pour la Loterie de l'Ecole Royale Militaire, chaque figure ayant un madrigal de quatre petits vers, entre leſquels il y en a d'aſſez heureux; & tous en général ſont aſſez facilement faits, pour ne devoir pas être jugés avec la rigueur qu'nne compoſition faite avec loiſir pourrait ſoutenir. Il en réſultera toujours, que M. Gravelot joignait au deſſin, des acceſſoires propres à le diſtinguer entre les perſonnes du même talent.

» Cet Eloge nous a été donné par » M. d'Anville, premier Géographe du » Roi, frere du célebre Artiſte dont » nous regrettons la perte. »

# ÉLOGE
## DE
# *M. PIRON.*

ALEXIS PIRON naquit à Dijon, en 1689. On peut consulter sur sa vie l'histoire abrégée qu'il en a donnée lui-même dans la Préface de sa Métromanie : elle est d'autant plus intéressante, qu'on peut y trouver les causes qui ont empêché cet Auteur, malgré la vigueur de son génie, de se faire une réputation proportionnée à son mérite. On y voit que jusqu'à l'âge de vingt-cinq ans, relégué dans le cercle étroit d'une obscure bourgeoisie, à peine il avait entrevu cette bonne compagnie, qui ne supplée jamais au talent, mais qui le perfectionne par le goût. On sait qu'à



Digitized by Google

Paris même, il reſta dix ou douze ans inconnu ; qu'il y chercha des reſſources faciles, mais peu glorieuſes, dans la carriere de l'Opéra Comique, carriere plus avilie aujourd'hui qu'elle ne l'était alors ; & qu'enfin ce fut par les conſeils de M. de Crébillon, ſon compatriote, qu'il oſa prendre un eſſor plus déterminé vers la gloire, en travaillant pour le Théâtre Français.

La Comédie des *Fils Ingrats*, dont il a depuis changé le titre, en celui de *l'Ecole des Peres*, fut ſon premier eſſai dramatique, & cette piece n'eut qu'un ſuccès médiocre : ce n'eſt pas que le ſujet ne fût très-digne du théâtre, & peut-être, en ce ſens, ſupérieur à celui de la Métromanie ; mais les gens de goût ne lui pardonnerent pas de l'avoir défiguré par un rôle de payſan, très-déplacé dans une action noble, & plus encore par le perſonnage ridiculement imbécille de l'Auditeur des Comptes. L'étrange diſparate de ce mauvais comique, avec les ſituations intéreſſan-

tes placées dans l'Ouvrage, prouve que M. Piron, en homme dont le goût était peu sûr, s'était laissé séduire par l'exemple de quelques novateurs, qui avaient introduit ce genre bâtard, cet insipide mêlange de la bouffonnerie & du pathétique, genre qui a dénaturé, enfin parmi nous, la vraie Comédie, & qui a fini par nous donner des monstres sous le nom de *Drames*. On voit dans la Préface de M. Piron, qu'il n'était pas éloigné d'adopter alors leurs principes bisarres, sur lesquels il a jetté depuis tant de ridicules; mais dans cette piece de l'Ecole des Peres, on put déja découvrir d'excellentes saillies, beaucoup de ces vers heureux, dignes de devenir proverbes, par la précision, ou par la beauté du sens qu'ils renferment: tels que ceux-ci, par exemple, quoique déplacés dans la bouche qui les prononce :

„ Eh, Messieurs de la ville, avec vos mœurs du
„ temps,

„ Que vous nous gâtez bien tous nos pauvres
„ enfants !
„ Nous vous les envoyons ſimples & ſans ma-
„ lices :
„ Vous les déniaiſez ; mais c'eſt avec des vices."

M. Piron crut ſe dédommager de la médiocrité de ſon premier ſuccès, en ſe retournant du côté de la Tragédie ; mais ce nouveau début fut encore moins fortuné. Dans la Tragédie de *Calliſthene*, on lui reproche d'avoir avili le perſonnage d'Alexandre, en le repréſentant comme un inſenſé, un furieux, uniquement poſſédé de la manie de ſe faire rendre, par ſes Sujets, les honneurs divins ; & ſacrifiant à cette fureur le Philoſophe Calliſthene, caractere qui, par le ſtoïciſme de la Philoſophie, n'eſt guere plus intéreſſant que l'autre : car, ſelon le précepte d'Horace, *ſi vis me flere, dolendum eſt.* Un perſonnage impaſſible peut exciter, pendant quelques moments, une froide admiration, mais n'inſpire ni la terreur, ni la pitié ; & par conſéquent n'eſt point propre à la Tragédie.

M. Piron ne nous paraît pas avoir été plus heureux dans *Cortès :* les cœurs toujours favorables aux opprimés, ne lui pardonnerent pas d'avoir voulu détourner, ſur les farouches vainqueurs du Mexique, l'intérêt qu'on prend ſi naturellement au malheur des Américains. M. de Voltaire s'était bien gardé de faire une pareille faute, en traitant le ſujet d'Alzire. D'ailleurs, en dégradant le caractere de Montézume, juſqu'au point de le rendre mépriſable, M. Piron ne nous paraît pas avoir relevé celui de Cortès : il en fait une eſpece de Chevalier errant, qui n'a cherché un nouveau monde, & qui ne s'eſt ſignalé par des exploits inouis, que pour plaire à une froide Elvire, à qui on ne prend aucun intérêt : l'Auteur n'a pas ſenti que cet amour ne pourrait qu'affaiblir l'héroïſme de Cortès, & qu'inſpirer plus d'horreur encore pour un brigand d'Europe, qui n'eſt animé que par un pareil motif au maſſacre de vingt Nations; la cruauté n'en paraît que plus atroce & plus inhumaine.

Digitized by Google

Ne diſſimulons point cependant, que dans ces deux pieces que nous n'approuvons pas, & qui ne ſont guere connues que des Gens de Lettres, on ne rencontre ſouvent des traits mâles, qui décelent ce que pouvait être le génie de M. Piron, cultivé par une éducation plus ſoignée. Le Conſeil d'Alexandre, dans Calliſthene, en fournit un exemple, auſſi-bien que ce diſcours de Cortès à ſes Généraux, qui lui propoſent d'abandonner les conquêtes.

Voilà donc ces guerriers, qui de l'Andalouſie,
Devaient par le couchant débarquer en Aſie,
Et qui ne concevaient, dans leur premier deſir,
De borne à la valeur que le dernier ſoupir.
*Des mers*, s'écriaient-ils, *franchiſſons la barriere,*
*Et parcourons du jour l'une & l'autre carriere ;*
*Nous te ſuivons, Cortès! conduis-nous à travers*
*Les frimats, les rochers, les bancs & les déſerts!*
*Remontant ſous les cieux, que de fleurs couronnée,*
*Vers l'Orient encor la pouppe ſoit tournée,*
*Et trace, autour du globe, un glorieux ſillon,*
*Qui fixe le ſoleil ſous notre pavillon.*
Tels étaient vos projets : je vous crus ; nous partîmes ;

Les ai-je mal remplis ces projets magnanimes ?
Ne reſpirons-nous pas ſous des aſtres nouveaux ?
Une richeſſe immenſe a payé nos travaux :
Je ne me réſervais que la gloire en partage ;
Le bruit en a volé juſqu'aux rives du Tage.
Quelle honte pour vous, quand on y va ſavoir
Qu'une *peur* inſenſée a trahi votre eſpoir !
Car enfin, votre *peur peut*-elle être excuſable ?
Et qui redoutez-vous ? Un peuple mépriſable,
Faible, mal-aguerri, lâche autant qu'inhumain ;
Vous fuyez ! & fuyez les armes à la main !
Quelles armes encor ? A peine elles éclatent,
Que pour vous le déſordre & la terreur combattent.
Ce ne ſont plus vos coups, ni de ſimples haſards ;
C'eſt Dieu lui-même, aſſis ſur vos ſaints étendards,
Qui d'un feu meurtrier, image du tonnerre,
Epouvante & ravage une coupable terre,
Auſſi digne d'horreur, par ſon peuple aſſaſſin,
Qu'indigne des tréſors qu'elle enferme en ſon ſein.
Hé quoi ! la faim, la ſoif, les ondes ſurmontées ;
De tant de Nations ſi vaillamment domptées
L'alliance, l'hommage, & les tributs offerts ;
Au milieu de ſa cour, le Roi mis dans les fers,
L'idole, aux yeux du peuple, à nos pieds renverſée,

De ſes Prêtres impurs la foule, ou diſperſée,
Ou ſous le fer vengeur expirant ſes forfaits;
Sont-ce-là des exploits à laiſſer imparfaits?
A vos engagements ſoyez donc plus fideles.
La victoire ſur nous a déployé ſes aîles;
Achevons notre ouvrage; & ne reculons pas;
Quand, pour le couronner, il ne faut plus qu'un pas.
Des fiers Américains, l'hoſtilité ſauvage,
Oſe nous annoncer la flamme & le ravage;
Audace contre audace, imitons ce Romain,
Qui ſe rendit l'effroi du rivage Africain.
Que notre flotte, eſpoir d'une honteuſe fuite,
Par nous-mêmes en cendres à leurs yeux ſoit réduite....
Et que l'ennemi juge, à cet embraſement,
Si de ſa fermeté l'Eſpagnol ſe dément.
Eſt-ce ainſi que la vôtre aujourd'hui ſe ſignale?
Quelle glace! *où donc eſt* cette ardeur martiale?
Où ſont ces cris de joie, & ces nobles tranſports,
Si conſtamment ſuivis de tant d'heureux efforts?
L'abattement par-tout ſe préſente à ma vue!
Ma voix dans un déſert ſemble s'être perdue!
Du chemin de l'honneur, tous ſe ſont écartés!
Je reſte ſeul! eh bien; je ſerai ſeul. Partez.
*L'or fut l'unique objet pour qui vous ſoupirâtes:*
Vous m'y ſuivîtes, moins en guerriers qu'en *Pirates;*

Vous êtes enrichis, & vous vous effrayez.
Partez, d'autres auront l'honneur que vous fuyez,
. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .
Mettez bas toute honte, étouffez tous ſcrupules;
Allez déſabuſer des Nations crédules,
*Qui tant qu'on* vous a vus hardis & triomphants,
Du ſoleil *adoré* vous nommaient les enfants.
Allez d'un nom ſi beau démentant la nobleſſe,
Montrer à Tézeuco toute votre faibleſſe,
Gémir en ſuppliant, où vous parliez en Rois,
Et demander aſyle, où vous donniez des Loix.
Partez: & ſi pour vous l'eſtime refroidie,
Ne va pas du mépris juſqu'à la perfidie,
Glorieux d'un butin, dont je fus peu jaloux,
Retournez en Eſpagne alors, & vantez-vous
D'avoir abandonné votre Chef aux Barbares,
Ce Chef à qui l'on dut des dépouilles ſi rares,
Qui vous fit ſurmonter tant de périls divers,
Qui de ſon propre corps vous a cent fois couverts,
Qui veut même en partant vous en couvrir encore.
Oui, que ce dernier trait vous confonde & m'honore.
Venez! c'eſt moi qui veille à votre embarquement;

Et qui vous défendrai jusqu'au dernier moment.

. . . . . .

Nous nous sommes permis de transcrire ce long morceau, où l'Auteur paraît avoir lutté contre Quinte-Curce, & parce qu'il sera nouveau pour bien des Lecteurs, (la Tragédie de Cortès n'étant pas demeurée au théâtre,) & parce que nous le croyons un de ceux qui peuvent donner l'idée la plus avantageuse du genre noble, auquel l'Auteur savait quelquefois s'élever, même dans ses pieces les moins connues. On y remarquera aussi ces taches de singularité & d'affectation, dont il est rare que l'Auteur ait su se préserver, cette *dureté qui n'est pas toujours vigueur*, cette précision seche & trop tendue, ces termes impropres, enfin ces rimes bisarres, telles que *magnanimes*, *partîmes*, *soupirâtes*, *pirates*, &c.

On trouve dans la Tragédie de Gustave les mêmes défauts & les mêmes beautés; mais cette piece, le plus heureux des essais tragiques de M. Piron,

Digitized by Google

s'eſt conſervée ſur la ſcene, par la foule de ſituations intéreſſantes dont elle eſt, pour ainſi dire, ſurchargée : cette abondance eſt, ſans doute, vicieuſe, parce que dans un ſujet borné par la regle des vingt-quatre heures, elle ne peut manquer de bleſſer la vraiſemblance ; mais le public pardonne aiſément une faute rachetée par de grands effets. Obſervons encore que dans cette Tragédie, le perſonnage de Guſtave eſt très-noble & très-bien ſoutenu ; ceux d'Adélaïde & de Léonore ſont placés dans des ſituations dont il réſulte un intérêt preſſant : c'en eſt aſſez pour trouver grace, même aux yeux de la critique. Si la verſification pêche, comme celle des autres, par l'harmonie, ce défaut, peu ſenſible pour la multitude, & qui n'eſt guere remarqué que par les connaiſſeurs, ne ſaurait nuire à l'effet de la repréſentation. Juſqu'à préſent, on n'apperçoit dans M. Piron qu'une homme né avec beaucoup d'eſprit & de talents, qui lutte, avec plus ou moins d'a-

Digitized by Google

vantage, contre les difficultés de ſon art. Il n'avait eu, dans la carriere des Corneilles, des Racines, des Voltaires, des Crébillons, aucun de ces ſuccès aſſez marqués pour lui donner l'eſpoir d'être jamais compté parmi les émules de ces hommes de génie. Cette gloire l'attendait dans un genre, plus difficile peut-être : un ſeul ouvrage lui aſſura l'honneur d'être au rang des ſucceſſeurs de Moliere; ce fut ſon immortelle Métromanie.

Cette piece nous a paru judicieuſement caractériſée par ce vers d'un Ouvrage connu :

Chef-d'œuvre où l'art s'approche du génie. (*)

En effet, on ne ſaurait trop admirer l'art avec lequel l'Auteur a ſu combiner ſon ſujet, de maniere à le rendre intéreſſant pendant cinq actes : quelque familiariſé que l'on ſoit avec cette Comédie, on eſt, pour ainſi dire, toujours

(*) La Dunciade, Chant premier.

Digitized by Google

étonné de la voir faite : ce ſujet ſemblait donner ſi peu de matiere, qu'on a peine à concevoir, même en liſant l'Ouvrage, comment l'Auteur a pu trouver dans ſon eſprit aſſez de reſſources pour le finir. M. Piron dit, avec modeſtie, dans ſa Préface, *qu'entre les mains de l'Auteur du Miſanthrope, cette piece, ſans être ni plus longue ni moins réguliere, contiendrait une fois plus & mille fois mieux* Nous penſons qu'à cet égard il ne s'eſt pas rendu juſtice, & qu'il a tiré de ſa piece, tout ce que Moliere lui-même eût été capable d'en tirer; mais nous oſons croire que Moliere ne l'eût pas choiſie : le génie eſt quelquefois incapable d'un excès d'eſprit. Ce grand homme, trop profond dans ſon art, pour ſe méprendre ſur la nature des ſujets qui lui ſont propres, n'aurait trouvé dans le perſonnage d'un Poëte, tel que celui que nous repréſente M. Piron, ni un caractere vicieux, ni même un caractere ridicule. Si ce dernier n'eût attaqué, dans ſa piece, que cette

Digitized by Google

manie des vers, qui, n'étant appuyée d'aucun talent, n'eſt véritablement qu'une manie, il eût, ſans doute, trouvé dans ce délire, trop commun, un objet réellement comique. Tel eſt, par exemple, dans cette même piece, le perſonnage ridicule de Francaleu; mais un Poëte, tel que M. de l'Empyrée, qui n'a, d'un peu outré, ſi l'on veut, que l'enthouſiaſme de ſon art, à qui l'Auteur donne d'ailleurs mille qualités aimables, de la grandeur d'ame & des vertus, ne nous paraît point un perſonnage de Comédie. L'Auteur, inſtruit par ſa propre expérience, a voulu prouver, ſans doute, que le talent des vers conduiſait rarement à la fortune. Cette vérité, dont le mécontentement des Poëtes a fait un dogme très-décourageant, n'eſt pas cependant ſans exception : il eſt tel ſiecle de gloire, où l'art des vers ne fut pas infructueux. On ne ſaurait, ſans contredit, trop effrayer, par le tableau du ridicule & de la miſere, ceux qui prenant un vain délire pour un talent réel, n'ont en effet

et que la mépriſable manie de rimer pour rimer : mais on eſt fâché de voir un vrai Poëte, tel que M. Piron, repréſenter ſur la ſcene, un homme d'un vrai talent, très-eſtimable d'ailleurs, en butte à tous les traits de la malignité, & voiſin des plus grands malheurs ; tandis que dans la même piece, Francaleu, qui eſt le vrai Métromane, c'eſt-à-dire, qui n'a que de la manie, ſans talent, jouit d'une fortune conſidérable, & n'eſt expoſé à aucun des ridicules qui devraient réſulter de ſon délire.

Toutes ces réflexions ſervent à nous perſuader de plus en plus, que l'Auteur du Miſanthrope & du Tartuffe, qui avait le noble enthouſiaſme de ſon art, & la connaiſſance la plus approfondie des convenances théâtrales, n'eut point choiſi le ſujet de la Métromanie, ou du moins qu'il ne l'eût pas traité comme M. Piron. Cependant que de beautés! que de fineſſes! que de traits ſaillants dans la piece de ce dernier! Combien

d'attitudes, de surprises heureusement ménagées pour le théâtre ! Quelle profusion de talent & d'esprit ! Que d'art, en un mot, dans toute la conduite de cette singuliere Comédie !

Elle passera, sans doute, à la postérité, qui serait malheureuse de ne point la connaître : cependant (& c'est ce qui la place encore au-dessous des chef-d'œuvres de génie, des chef-d'œuvres de Moliere) peut-être un peu trop fondée sur des anecdotes, sur des allusions, sur des usages du temps, & dénuée de ces grands traits, puisés dans les caracteres invariables de la nature, elle perdra de son sel en vieillissant. Nous avons cru même remarquer que dans la Province elle faisait une impression moins sensible que dans la Capitale : elle y aurait eu, pour ainsi dire, besoin d'un Commentaire, tandis que les beautés mâles du Tartuffe, du Misanthrope & de l'Avare, seront senties tant qu'il y aura des hommes.

Ajoutons qu'il existera toujours des

hypocrites, des méchants, des faux Philoſophes, & d'autres grands caracteres dignes de la Comédie; au-lieu qu'on a vu rarement une folie biſarre, telle que celle de Francaleu, qui ſe fait une occupation ſérieuſe de jouer la Comédie dans ſa maiſon, au point d'y forcer les premiers venus à ſe charger des rôles vacants; qui ſe paſſionne avec fureur, dans ſa vieilleſſe, pour la Poéſie, & qui s'aviſe de faire inſérer, dans les papiers publics, de mauvais vers, ſous le nom d'une femme, pour ſe procurer plus ſûrement des admirateurs. On ſait qu'une anecdote du temps, fondée ſur un pareil délire, & qui fit alors plus de bruit qu'elle n'en méritait, donna lieu à la Métromanie, & n'en rendit la repréſentation que plus piquante. Mais, comme nous l'avons obſervé, ces ridicules ſont très-rares, & l'eſpece pourrait en diſparaître, de maniere à laiſſer croire, que l'Auteur n'a peint que de fantaiſie, une extravagance purement idéale; ce qui ne manquerait

pas de faire perdre, à ſa Comédie, une grande partie du ſel qu'elle a aujourd'hui pour nous. Cependant, d'après la Métromanie, M. Piron doit être placé dans l'infiniment petit nombre de ceux qui ont ſoutenu, dans ce ſiecle, la gloire du ſiecle dernier. Il eût augmenté ſa réputation, s'il avait eu autant de goût que de talents; mais, comme nous l'avons dit, ſon éducation négligée, ne lui avait pas permis de perfectionner, autant qu'il l'aurait pu, cette qualité rare & précieuſe, ſans laquelle on n'a, pour ainſi dire, que des accès de génie : il ſentait lui-même que cette qualité lui manquait; auſſi avait-il l'habitude de dire, comme pour s'en venger, que le goût menait au café, & que le génie ſeul conduiſait à l'immortalité. Il ſe diſſimulait que le génie, éclairé par le goût, y conduit plus ſûrement encore & plus honorablement.

Le mépris, ou du moins l'indifférence que M. Piron paraiſſait avoir pour le talent qui l'a diſtingué, peut avoir con-

Digitized by Google

tribué encore à le tenir éloigné du haut degré de réputation auquel il ſerait parvenu. Il faut aux grands Artiſtes un peu d'enthouſiaſme pour ſoutenir leur émulation ; &, certainement, Racine, Boileau, Moliere ne ſe ſeraient jamais permis de parler avec légéreté d'un Art qui devait les rendre immortels. La Nation, qui s'enorgueillit aujourd'hui de leur gloire, ne leur aurait point pardonné cette petite vanité, qui conſiſte à vouloir paraître ſupérieur au talent même qui nous honore.

Les Pieces fugitives de M. Piron, au moins celles qui, juſqu'à préſent, ſont partie de ſon Recueil, n'ajouteraient que peu déclat à ſon nom ; mais on connaît de lui quelques contes pleins de verve & de gaieté, qui méritent d'être conſervés, quoiqu'ils n'ayent point la naïveté piquante des Contes de La-Fontaine. On ſait qu'il a fait auſſi d'excellentes Epigrammes, & c'était un de ſes principaux talents. Ce qui eſt ſingulier, c'eſt qu'avec cette facilité dange-

reuſe de faire des Epigrammes très-mordantes, & de s'en permettre beaucoup, il a eu l'avantage de ne point paſſer pour méchant. Il les compoſait, & les récitait avec une gaieté franche, qui les lui faiſait pardonner. Rouſſeau, avec un extérieur moins enjoué, une phyſionomie moins ouverte, excita plus de haine par les ſiennes; il en devint la victime: mais ne ſerait-ce pas auſſi parce qu'il avait eu des ſuccès plus marqués, plus répétés, & que par conſéquent il avait plus ſouvent humilié l'envie?

Nous apprenons qu'on ſe prépare à nous donner une nouvelle édition des Œuvres de M. Piron. Nous invitons l'homme de goût qui s'eſt chargé d'y préſider, d'en écarter tout ce qui ne ferait que groſſir le volume, ſans rien ajouter à la réputation de l'Auteur. Une Epigramme pleine de ſel eſt un châtiment qu'on voit tomber avec plaiſir ſur la médiocrité inſolente; mais ſi M. Piron, comme on le dit, avait eu le malheur d'en faire d'injuſtes contre celui de

Digitized by Google

ſes Contemporains qui mérite le plus de gloire, ce ſerait manquer à ſa mémoire, que de les rendre publiques. On devrait ne conſerver des hommes vraiment dignes de louanges, que les témoignages d'eſtime qu'ils ſe ſont réciproquement donnés, & non ces témoignages de faibleſſe, qui prouvent qu'ils n'ont pas toujours ſu ſe défendre de quelques accès d'humeur ou de jalouſie. Nous aimons, par exemple, la juſtice que M. Piron rend à M. de Voltaire, quand il l'appelle l'Oracle du goût; nous aimons à lui entendre dire, dans l'Epître dédicatoire de la Métromanie à M. de Maurepas :

Auſſi-bien ce que je vais taire
Serait plus analogue au ſon
De la trompette de Voltaire,
Que du flageolet de Piron.

Il y a de la nobleſſe & du courage à s'exprimer ainſi, en parlant d'un rival de gloire. Par la même raiſon, nous ſommes charmés de trouver dans le grand Rouſſeau ce brillant éloge de la

Henriade, avant qu'il fût devenu l'ennemi de ſon Auteur.

» M. de Voltaire a paſſé ici onze » jours, pendant leſquels nous ne nous » ſommes gueres quittés. J'ai été charmé de voir un jeune homme d'une ſi » grande eſpérance : il a eu la bonté » de me confier ſon Poëme pendant » cinq ou ſix jours : je puis vous aſ- » ſurer qu'il fera un très-grand hon- » neur à l'Auteur. Notre Nation avait » beſoin d'un ouvrage comme celui-là : » l'économie en eſt admirable, & les » Vers parfaitement beaux. A quelques » endroits près, ſur leſquels il eſt en- » tré dans ma penſée, je n'y ai rien » trouvé qui puiſſe être critiqué rai- » ſonnablement. »

Pour l'honneur de Rouſſeau & des Lettres, il ſerait à propos de reproduire ſouvent de pareils aveux : nous en diſons autant des témoignages d'eſtime que M. de Voltaire à rendus à la mémoire de ce Poëte célebre. Ce ſont les Zoïles de la littérarure, qui ne man-

Digitized by Google

quent jamais de perpétuer le ſouvenir des inimitiés des grands Hommes, pour les rabaiſſer, s'il était poſſible, à leur niveau. Nous ne diſons pas qu'on ne puiſſe critiquer & réprimer, même avec force, un homme de mérite qui s'oublie, & qui abuſe de ſa gloire; mais en ſe rappellant toujours ce judicieux précepte de Quintilien : *Modeſtè tamen, & circumſpecto judicio de tantis viris pronunciandum eſt.* C'eſt à la fois une loi de bienſéance & un conſeil pour l'amour-propre.

On ſait qu'une Ode licencieuſe, échappée à la jeuneſſe de M. Piron, lui ferma les portes de l'Académie; il fut d'autant plus ſenſible à cette excluſion, qu'il fut à portée de voir longtemps ces mêmes portes s'ouvrir à des Gens de Lettres qui n'avaient pas ſes talents, & qui, ſous le nom de Philoſophes, s'étaient permis des Ouvrages infiniment plus dangereux : c'était préciſément ce qui devait le conſoler.

Un mérite que M. Piron portait dans

la Société, & dont on ne peut guere ſe former une idée ſans l'avoir connu, c'eſt l'abondance de traits, de ſaillies, de contes joyeux, d'épigrammes piquantes, dont il ſavait animer la converſation : perſonne, comme on l'a dit ailleurs (*), n'a eu plus que lui de ces bonnes fortunes ſoudaines, qu'on appelle bons mots; tous ceux qui ont eu l'avantage de vivre avec lui, atteſtent unanimement cette profuſion d'eſprit & de gaieté, qui ſemblait inépuiſable : tous ont peine à croire ce qu'ils en ont vu. La comparaiſon d'un feu d'artifice bien ſervi, n'en donnerait qu'une idée imparfaite. Rien n'eſt plus rare que cette alliance d'un génie mâle & robuſte avec cet eſprit du moment, de l'à-propos, qu'une expreſſion familiere caractériſe aſſez bien, en le nommant de l'eſprit en argent comptant.

---

(*) Dans les Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire de notre Littérature.

Digitized by Google

Cet homme vraiment célebre & non moins eſtimable par ſes qualités morales, que par ſa gloire littéraire, mourut à Paris l'année derniere.



Digitized by Google

Digitized by Google

# ÉLOGE
## DE MONSIEUR
## *DESFORGES MAILLARD.*

PAUL DESFORGES MAILLARD, des Académies d'Angers & de la Rochelle, naquit au Croific en Bretagne, le 25 Avril 1699. Quoique le grand Rouſſeau ait paru l'honorer de quelque eſtime, il eſt cependant moins connu par ſon mérite littéraire, que par l'anecdote ſinguliere, qui donna lieu à la Métromanie. Voici cette anecdote, telle que nous la trouvons dans l'Ouvrage eſtimable & utile de M. de Cailhava, ſur l'Art de la Comédie.

M. Desforges Maillard compoſa, pour le prix de Poéſie de l'Académie Françaiſe, un Poëme ſur les progrès de l'Art de la Navigation, ſous le regne

de Louis XIV. Ce Poëme ne fut pas couronné. L'Auteur crut devoir en appeller au Public. Il étoit alors au Croisic, petite Ville de Bretagne, où il a presque toujours fait sa résidence. Il envoya ses Vers au Chevalier de la Roque, qui faisait dans ce temps-là le Mercure de France. Un parent de M. Desforges présenta très-humblement l'Ouvrage à M. de la Roque, pour qu'il l'insérât dans son journal. Celui-ci le refusa, alléguant pour toute raison, qu'il ne vouloit pas se brouiller avec Messieurs de l'Académie. Le parent insista; la Roque se fâcha, & jetta le Poëme au feu, en jurant qu'il n'imprimeroit jamais rien de la façon de M. Desforges Maillard. Ce dernier en fut inconsolable. Il était occupé de ce désastre à Bréderac, petite maison de campagne, de laquelle dépend une vigne qu'on nomme Malcrais. Il lui vint dans l'esprit de forcer l'inflexible la Roque, malgré son serment. Il se féminisa sous le nom de Mademoiselle Malcrais de la

Digitized by Google

Vigne ; il fit part de ſon idée à une femme d'eſprit de ſes amies, qui voulut bien être ſon Secretaire. Elle tranſcrivit pluſieurs pieces de Vers; on les adreſſa à la Roque, qui en fut enchanté. Il ſe prit même d'une belle paſſion pour la Minerve du Croiſic, &, dans une de ſes lettres, il s'émancipa juſqu'à lui dire : » Je vous aime, ma chere Bretonne; » pardonnez-moi cet aveu, mais le mot » eſt lâché. " Il ne fut pas la ſeule dupe de cette ſupercherie. Mademoiſelle Malcrais de la Vigne devint la dixieme Muſe, la Sapho, la Dèshoulieres du temps. Il n'y eut pas de Poëte qui ne lui rendît quelques hommages par l'entrepôt du Mercure. On ferait un volume de tous les Vers publiés à ſa louange. On connait ceux (*) de M. de Voltaire. M. Deſtouches ſe ſignala ; il fit une déclaration bien tendre à Mademoiſelle

(*) Ils ſont imprimés dans ſes Œuvres, ſous le titre de Réponſe à une Dame, ou ſoi-diſant telle.

Digitized by Google

Malcrais de la Vigne. On conçoit aiſément quel fut l'étonnement des ſoupirants, lorſque M. Desforges vint à Paris ſe montrer à tous ſes adorateurs, *dont il ne fut pas trop bien accueilli.*

Cette anecdote rappelle ces Vers d'un Poëme connu :

Vous étiez lu, vaillante Hermaphrodite,
Belle Malcrais, mais ennuyeux Maillard.

M. de Voltaire a dit depuis, dans des Vers adreſſés à Madame la Marquiſe d'Antremont :

Vous n'êtes point la Desforges Maillard :
De l'Hélicon ce triſte Hermaphrodite
Paſſa pour femme ; & ce fut ſon ſeul Art ;
Dès qu'il fut homme, il perdit ſon mérite.

Malgré toutes ces plaiſanteries, qui laiſſeront néceſſairement un peu de ridicule ſur la mémoire de M. Desforges, il a joui dans ſa Province de l'eſtime publique, par l'honnêteté de ſes mœurs, & par un eſprit de ſociété très-

Digitized by Google

agréable. Ce n'eſt pas, à la vérité, ce genre d'eſprit qui conduit à l'immortalité; mais en inſpirant moins d'envie, il a du moins l'avantage d'aſſurer le repos, & de contribuer au bonheur de celui qui le poſſede.

# ÉLOGE

## DE MONSIEUR

# *DE LA BEAUMELLE.*

LAURENT ANGLIVIEL DE LA BEAUMELLE naquit à Vallerangue, dans le Diocese d'Alais, le 28 Janvier 1727. Il a publié les Lettres de Madame de Maintenon, dans lesquelles on trouve quelques anecdotes précieuses sur les dernieres années du regne de Louis XIV. Ce Recueil paraîtrait beaucoup plus piquant, si l'Editeur ne l'eût pas surchargé d'un trop grand nombre de Lettres inutiles & minucieuses. Ses Mémoires pour servir à l'histoire de cette Dame, ont été lus avec avidité, parce qu'ils tiennent à un siecle de gloire, qui véritablement commençait à se couvrir

Digitized by Google

de nuages, mais dont les moindres particularités intéreſſent encore, non-ſeulement la Nation, mais l'Europe entiere.

M. de la Beaumelle était Proteſtant. Quand on ne le ſaurait pas d'ailleurs, cet Ouvrage le prouverait aſſez. On y remarque, contre la mémoire de Louis XIV, le chagrin & l'aigreur du ſtyle du Réfugié; & l'on doit convenir que ſi quelque choſe peut rendre ces deux ſentiments pardonnables, c'eſt l'attachement invincible que les préjugés de l'éducation inſpirent néceſſairement pour une Religion perſécutée.

La liberté, ou plutôt le caractere audacieux qui regne dans ces Mémoires, n'a pas eu peu d'influence ſur leur ſuccès; mais les perſonnes inſtruites & les eſprits modérés, en rendant juſtice aux talents de l'Auteur, qui a quelquefois la préciſion & l'énergie de Tacite, ont trouvé dans cet Ouvrage beaucoup de faits haſardés. Le ſtyle, comme nous croyons l'avoir dit ailleurs, n'a pas

Digitized by Google

toujours la dignité, & n'a preſque jamais la décence qui conviennent à l'Hiſtoire.

Ses Notes téméraires, ſur le ſiecle de Louis XIV, lui attirerent un redoutable ennemi. Si M. de Voltaire paraît avoir porté trop loin ſon animoſité contre lui, ce ne fut pas cependant un effet ordinaire de la ſuſceptibilité délicate & ombrageuſe de ce grand Poëte. Nous ſavons qu'indépendamment de ces Notes, dont la plupart manquent de vérité, M. de la Beaumelle avait eu le malheur de l'offenſer perſonnellement, & ſur un objet très-grave. La colere à plus de tort, ſans doute, dans un Philoſophe, que dans une ame vulgaire : mais qui peut ſe flatter de ne participer jamais aux faibleſſes de l'humanité ! Il ſemble que la médiocrité, ſouvent plus ſuſceptible encore que le génie, ne devrait pas s'arrêter avec tant de complaiſance & de fiel ſur les défauts d'un grand homme. Ce ſont ces défauts même qui les rapprochent d'elle ; & ils de-

Digitized by Google

vraient ſervir à la conſoler, ſi quelque réflexion pouvait adoucir le tourment de la jalouſie.

M. de la Beaumelle perdit, dans ſes querelles avec M. de Voltaire, un temps dont il aurait pu faire un meilleur uſage. Il ſacrifia tout au triſte avantage de cauſer quelques moments d'humeur à cet Ecrivain célebre; & il y réuſſit principalement par une Lettre très-piquante, qu'il écrivit à l'occaſion de ces mêmes démêlés. Cette Lettre fut recherchée dans le temps, avec la curioſité qu'on a toujours pour les Ecrits polémiques. L'Auteur y montre l'eſprit qu'on lui connaiſſait; & ſi la vengeance ſavait ſe borner, il eût eu, peut-être, de quoi s'applaudir d'avoir employé beaucoup de malignité, de fineſſe & de ſel contre un homme qui connaît ſi bien l'uſage de ces mêmes reſſources, pour en accabler ſes adverſaires. Mais M. de la Beaumelle ne s'arrêta plus. Il travaillait, dit-on, à un Commentaire ſur tous les Ouvrages de M. de Voltaire,

Digitized by Google

& particuliérement ſur la Henriade ; Commentaire par lequel il ſe flattait de prouver à toute l'Europe, éclairée comme elle l'eſt aujourd'hui, qu'elle avait eu tort d'admirer ce bel Ouvrage, & que la France s'était ridiculement vantée d'avoir enfin un Poëme Epique. On voit combien M. de la Beaumelle était loin de vouloir flatter la Nation, lorſqu'il était queſtion de ſes intérêts perſonnels.

On prétend que, pour mieux appuyer ſon Commentaire, il s'était donné la peine de refaire lui-même la Henriade. Nous ne connaiſſons aucun Vers de ce ſingulier Ouvrage ; mais ſi par malheur la poéſie reſſemble à celle d'une Tragédie de Virginie, dont nous nous rappellons que M. de la Beaumelle nous fit un jour une lecture, nous oſons prédire que cette nouvelle Henriade ne fera jamais une grande fortune.

On voit à quel degré la haine peut aveugler un homme, né d'ailleurs avec beaucoup d'eſprit & de talents. Nous ſom-

Digitized by Google

mes bien loin de vouloir interdire à perſonne le droit d'oppoſer M. de Voltaire à-lui-même, quand il paraît ne pas aſſez reſpecter ſa gloire. On peut eſſayer contre lui, non les injures qu'il ſe permet quelquefois, mais des armes d'une trempe plus fine, ſur-tout lorſqu'on peut ſe flatter de ne pas lui être tout-à-fait inférieur dans le talent de les employer. Mais c'eſt ici l'occaſion de rappeller ce que nous avons dit à la fin de l'Eloge de M. Piron. C'eſt toujours avec circonſpection, qu'on doit ſe meſurer avec un homme dont la réputation eſt ſi bien affermie. Plus vous paraiſſez ſentir ſon mérite, plus vous êtes digne de remarquer ſes défauts.

M. de la Beaumelle, dit-on, inſiſtait vivement dans ſon Commentaire ſur l'eſpece de légéreté avec laquelle, ſelon lui, M. de Voltaire s'eſt permis de parler de quelques grands Hommes dont il eût dû reſpecter la gloire; & il citait, entre autres, l'illuſtre Deſpréaux. Si ce fait était vrai, M. de Voltaire aurait tort,

tort, ſans doute. Mais nous croyons que s'il n'a pas toujours peſé toutes ſes expreſſions, lorſqu'il a parlé des hommes de génie de l'autre ſiecle, ou même de ſes Contemporains, il ſerait injuſte de le lui reprocher avec la même dureté, dont on aurait droit de ſe ſervir contre de petits Ecrivains qui ne ſavent ſe diſtinguer que par leur audace. Il faut du moins avoir le mérite de ſentir que M. de Voltaire ne doit à perſonne une admiration d'Ecolier ou de Pédant. M. de la Beaumelle, d'ailleurs, croyait-il rendre un grand ſervice aux Lettres, en abuſant de quelques paſſages de cet homme célebre, pour le mettre au nombre des détracteurs de Boileau ? Ne ſerait-ce pas, au contraire, autoriſer, par un grand exemple, nos Cotins modernes à ſe diſpenſer encore plus de la vénération qui eſt due à ce Légiſlateur du Parnaſſe ? C'eſt imiter les faux dévots, qui affaibliſſent le reſpect qu'on doit à la Religion, à force de groſſir le catalogue des illuſtres Incrédules. Nous n'avons garde

de ſuccomber à une pareille manie, & de vouloir donner ce triomphe aux ennemis de Deſpréaux. Ecoutons M. de Voltaire lui-même nous témoigner ouvertement tout le mépris qu'il a pour eux : c'eſt un moyen plus ſûr de les humilier.

» Pour moi, dit-il, quand j'ai dit que » les Satyres de Boileau n'étaient pas » ſes meilleures Pieces, je n'ai pas prétendu, pour cela, qu'elles fuſſent mauvaiſes. C'eſt la premiere maniere de » ce grand Poëte, inférieure, à la vérité, à la ſeconde, mais très-ſupérieure à celle de tous les Ecrivains » de ſon temps, ſi vous en exceptez » M. Racine. Je regarde ces deux grands » Hommes comme les ſeuls qui ayent » eu un pinceau correct, qui ayent toujours employé des couleurs vives, & » qui ayent copié fidélement la nature. » Ce qui m'a toujours charmé dans leur » ſtyle, c'eſt qu'ils ont dit ce qu'ils voulaient dire, & que jamais leurs penſées n'ont rien coûté à l'harmonie, ni

à la pureté du langage. Feu M. de la Motte, qui écrivait bien en proſe, ne parlait plus Français quand il faiſait des Vers..... Auſſi la Motte & ſes Conſorts faiſaient tout ce qu'ils pouvaient pour rabaiſſer M. Deſpréaux, auquel ils ne pouvaient s'égaler. Il y a encore, à ce que j'entends dire, quelques-uns de *ces beaux Eſprits ſubalternes*, qui paſſent leur vie dans les Cafés, leſquels font, à la mémoire de M. Deſpréaux, le même honneur que les Chapelains faiſaient à ſes Ecrits de ſon vivant. Ils en diſent du mal, *parce qu'ils ſentent que ſi M. Deſpréaux les eût connus, il les aurait mépriſés autant qu'ils le méritent.* Je ſerais très-fâché que ces Meſſieurs cruſſent que je penſe comme eux, parce que je fais une grande différence entre ſes premieres Satyres & ſes autres Ouvrages. Je ſuis ſur-tout de votre avis ſur la neuvieme Satyre, qui eſt un chef-d'œuvre, &c.

Ce ſont, à ce qu'il nous ſemble, de pareils morceaux qu'il faut recueillir avec

ſoin dans les Ouvrages de M. de Voltaire ; & l'on en raſſemblerait cent de cette ſorte dans ſa vaſte collection. S'il ne s'eſt pas toujours exprimé avec autant d'énergie ou de détails, c'eſt qu'il n'en a pas eu l'occaſion, ou qu'il n'a pas voulu ſe répéter. Il eſt donc évident que M. de la Beaumelle ne conſultait que ſa paſſion, dans les reproches injuſtes qu'il faiſait ſouvent à M. de Voltaire ; & c'eſt ainſi que s'égarent toujours ceux que leur haine ou leur jalouſie aveugle aſſez, pour ne pas craindre de ſe bleſſer eux-mêmes avec les propres armes qu'ils employent contre leurs ennemis.

Quoi qu'il en ſoit, nous répétons encore que M. de la Beaumelle était né avec des diſpoſitions très-heureuſes. Il ne lui a manqué que le temps de mûrir. Preſque tous ſes Ouvrages reſpirent le feu inconſidéré de la jeuneſſe ; & nous l'avons aſſez connu, pour aſſurer que ſon jugement avait beſoin de ſe précautionner contre l'extrême vivacité de

Digitized by Google

n eſprit, & que ſon goût n'était pas ſi ſoigné qu'il aurait pu l'être. Nous ions cependant conçu les plus grandes ›érances d'une Traduction de Tacite, 'il méditait, il y a quinze ou ſeize ans, dont il avait bien voulu nous lire plurs morceaux.

M. de la Beaumelle s'était marié, deis quelque temps, avec la ſœur de ce ıne la Vayſſe de Toulouſe, dont il a é ſi ſouvent queſtion lors de la malureuſe affaire des Calas. Le nom de tte famille reſpectable & infortunée, mble attacher de l'intérêt à tous ceux ıi ont eu quelques rapports avec elle ; : M. de Voltaire lui-même, par cette ule conſidération, devrait enfin ceſſer : perſécuter les cendres de cet Ecriain, qui fut enlevé, il y a peu de ois, à la Littérature, par une mort ématurée.

# ÉLOGE

## DE MONSIEUR

# *LAURENT,*

*Chevalier de l'Ordre de Saint-Michel.*

APRÈS les grands Hommes que la Providence a montrés à l'Univers, dans des ſiecles ſur leſquels elle ſemble avoir puiſé ſes bienfaits, tracer encore quelques lignes au-delà du terme où ils ſe ſont arrêtés, augmenter les lumieres de l'eſprit, ajouter ſur-tout quelque choſe au bonheur des hommes, ouvrir de nouvelles ſources à l'utilité générale; voilà ce qui fonde les véritables droits à la gloire & à la reconnaiſſance publique.

La médiocrité, trop vantée en tout genre, s'agite dans le cercle des con-

naiſſances acquiſes. Le génie ſeul qui le franchit, eſt vraiment fait pour l'éloge ; & nous allons montrer combien l'illuſtre Méchanicien, que la France a perdu dans le cours de cette année, eſt digne des regrets de la terre.

PIERRE-JOSEPH LAURENT, fils de Jacques Laurent, Entrepreneur pour le Roi, des fortifications de la Ville de Condé, naquit en Flandre en 1714. Son enfance étonna : Paſcal, à douze ans, avait inventé, comme on l'a dit, les Mathématiques, parce qu'il n'avait eu d'autres ſecours & d'autre maître que ſon génie. Ce fut à huit ans que M. Laurent inventa auſſi la nature des forces mouvantes, en compoſant une machine hydraulique, qui fit l'admiration de tous ceux qui en curent connaiſſance.

M. Laurent eut le bonheur d'avoir alors un témoin illuſtre de ſon premier prodige. Le célebre Cardinal de Polignac, exilé dans ſon Abbaye d'Anchin, & bien fait pour décider du génie des hommes, parce qu'il en avait, augura,

Digitized by Google

le chef-d'œuvre de l'enfant, qu'il viendrait un homme utile & ſupérieur ns ſa patrie.

Excité par les careſſes & les éloges Cardinal, le jeune Laurent, depuis te époque juſqu'à l'âge de vingt ans, irta de lui toute autre étude qui aurait robé un temps précieux à ſon applica- n profonde aux Méchaniques. Il eſt des mmes pour qui les livres ne ſont rien, rce que leur ame les ſupplée; & ſe repréſente, pour ainſi dire. M. Lau- nt, par ſa propre énergie, & dans un e où l'on n'a point encore lu, avait venté la Machine dont nous venons parler: il dut auſſi, par la ſuite, à ſeule méditation, les différentes idées i lui rendirent faciles toutes les opé- tions dont il fut chargé pour le bonheur la ſociété.

Les jeux de l'enfance n'exiſterent oint pour lui; & ce fut un âge que grande application & ſon génie lui roberent. Ses ſeuls délaſſements étaient exécuter lui-même, en petit, les mode-

les de ſes différentes inventions, qui ſe ſuccédaient l'une à l'autre, & qui avaient toujours pour objet l'utilité générale.

A vingt-un ans, il propoſa & fit exécuter, ſous ſes ordres, des deſſéchements, déclarés impraticables, juſqu'alors, par tous ceux qui avaient voulu les tenter dans les Provinces de Flandre & du Hainaut. Dès que M. Laurent eut mis la main à l'œuvre, les Habitants de ce Pays, connu ſous le nom des Onze-Villes, dont le terrein était de temps immémorial enſeveli ſous les eaux, lui dûrent une ſeconde création, pour ainſi dire, de leur territoire, & d'abondantes moiſſons, & leur bonheur & leur richeſſe.

Le bruit de cette opération, qui avait arraché des larmes de ſenſibilité à celui même qui venait de la faire, lui fit confier auſſi-tôt la direction des canaux des deux Généralités de Lille & de Valenciennes. Il travailla à la navigation de cette riviere des Pays-Bas, qui prend

Digitized by Google

ſource dans l'Artois, & qui va ſe
erdre dans l'Eſcaut, à trois lieues de
ournay ; il établit ſur les autres de nou-
elles écluſes, dont la manœuvre devint
cile & ſimple, tandis qu'auparavant
ur ſervice demandait un grand nom-
re d'Ouvriers. Un enfant, à ce que
ſent les Mémoires qui nous ont été
urnis, ſuffiſoit ſeul pour lever, dans
eſpace de quelques minutes, la vanne
plus peſante.

Ce fut dans la même Ville de Va-
nciennes, qu'il fit exécuter depuis une
lachine de la plus grande utilité pour
s fortifications & la défenſe de la
lace. Il s'agiſſoit de conſtruire une grille
e fer ſur l'Eſcaut, à la poterne de
ette Ville, qui pût interdire la ſortie
ux Déſerteurs, & l'entrée aux Enne-
is. La grille effrayait par ſon poids ;
t pour élever celle qui y étoit avant,
inquante perſonnes étaient occupées
endant vingt-quatre heures.

Une maſſe énorme n'eſt rien pour le
énie. M. Laurent, ſûr de ſon fait, avait

annoncé, au grand étonnement de tout le monde, que, pour la conduire & la lever, il ne demandait qu'un homme & quelques minutes. De pareilles promeſſes excitent d'abord la curioſité, & bientôt l'envie. On ne courut en foule, au jour & à l'heure indiqués, que pour voir & louer l'Artiſte. La multitude meſure les poſſibilités ſur ſes vues courtes ; mais l'homme de génie, loin de borner les Arts, & de ſe défier de l'induſtrie humaine, voit encore dans l'avenir par-delà les puiſſances qu'il exerce ; & ce qu'il n'a pu lui-même réduire en acte, il le voit comme la matiere de la gloire de ſes ſucceſſeurs.

M. Laurent, qui, dans cette circonſtance, n'avait demandé qu'un homme, fit plus encore, & ſe contenta de prier la femme de l'Ingénieur en chef de conduire ſa Machine ; en deux minutes, cette femme, peu robuſte, leva la grille à ſa plus grande hauteur, tant l'opération étoit ſimple & peu compliquée : qualités auxquelles il faut re-

Digitized by Google

onnaître le vrai génie, & qui ne manquerent jamais aux différentes Machines de notre Méchanicien.

Telle était celle qu'il employa encore dans cette Ville, lorſque les Habitants voulurent avoir dans leurs murs l'image de leur Roi, en 1757. Avec le ſecours de plus de cent chevaux, ce monument, fabriqué dans les atteliers de Paris, ne pouvait être conduit à ſa deſtination. M. Laurent, auquel les Magiſtrats de Valenciennes eurent recours alors, conſtruiſit un chariot, à l'aide duquel deux hommes ſuffirent à la conduite & au tranſport heureux de la ſtatue.

Invité plus d'une fois, par les offres les plus conſidérables, à porter ſes talents chez des Puiſſances toujours inquietes ou jalouſes de nos ſuccès, il ſacrifia tout au deſir de ſe rendre utile à ſa ſeule Patrie. Honnête homme, & par conſéquent bon Citoyen, il ſe trouvait même bleſſé des eſpérances qu'on paraiſſait avoir conçues, de l'at-

Digitized by Google

tirer ſous un autre maître que celui des Français.

Il tenoit même aux lieux qui l'avaient vu naître, par une ſenſibilité qui eſt toujours le partage des ames droites & tendres ; il fallut même un effort de l'amitié, pour l'arracher à ſa Province.

M. de Sechelles, devenu depuis Miniſtre & Contrôleur-Général, & alors Intendant de la Flandre, avait pour M. Laurent un attachement qui rendait encore plus précieux à ce dernier le ſéjour de ſon Pays. Ce fut à M. de Sechelles qu'on s'adreſſa pour l'en tirer.

Les mines d'argent & de plomb qu'on avait voulu exploiter en Bretagne, étaient ſurmontées d'eaux qui avaient réſiſté aux efforts de tous les Ingénieurs Français & étrangers qu'on y avait appellés. Malgré ces obſtacles qu'on croyait invincibles, parce que la faibleſſe prononce aiſément ce mot, M. Paris Duverney, qui connaiſſait le prix d'un homme, avait acquis la propriété

e cette mine abandonnée : il n'igno-ait pas les talents ſupérieurs de M. .aurent, & il n'était queſtion que de le éterminer à étendre ſa gloire par des ·avaux éloignés de ſon Pays ; & ce it M. de Sechelles qu'on employa pour y réſoudre.

Les ſollicitations de l'amitié, plus reſſantes pour lui que toutes les au-·es conſidérations, le conduiſirent à oulpeau. Dès qu'il y parut, la na-ıre lui céda ; la terre rendit à l'hu-ıaine cupidité, les tréſors qu'elle lui ca-hait ſous des eaux toujours renaiſſan-:s. Parmi toutes les Machines que fit onſtruire M. Laurent, celle qu'on con-aît ſous le nom du *Grand Puits*, fut ı plus admirée & la plus utile à ſon bjet, parce qu'elle ſervit, par la même pération, à purger la mine de ſes eaux, t à en extraire le métal.

Ce fut aux acclamations de la Bre-ıgne, que ſe joignit la faveur du Gou-ernement. M. Laurent ſe vit, ſans ſol-citations & ſans manege, honoré du

titre de Chevalier de l'Ordre du Roi; &, de ce moment, ſa reconnaiſſance lui fit conſacrer ſes talents à la gloire de l'Etat entier, & à celle d'un Monarque, qui n'a laiſſé ſans récompenſe aucun art utile à ſes Peuples.

Le projet de rétabliſſement du Port de Dunkerque, lui fut confié en 1757; & bientôt il reçut de Sa Majeſté un autre ordre pour viſiter toute la Côte avec M. le Maréchal de Belle-Iſle, & pour déterminer un lieu propre à un nouveau Port du Roi dans la partie de la Normandie qui pouvait en être ſuſceptible, & que depuis long-temps invoque la Marine en France.

Au retour de ces courſes, & après avoir fourni aux Gouvernements d'excellents Mémoires ſur les objets qui venaient de l'occuper, & qui, ſans doute, ſeront mis quelque jour à exécution, il fut attendri du malheureux ſort d'un Soldat qui avait eu les deux bras emportés en chargeant un canon. Il s'occupa, dans l'hyver de 1760, à lui faire

Digitized by Google

n bras artificiel ; & profitant de l'eſ-
ace de quatre à cinq pouces qui était
eſté à l'épaule gauche, (car la droite avait
té totalement fracaſſée,) il le mit en
tat d'écrire un Placet en préſence du
oi, & de le préſenter lui-même
Sa Majeſté : mais ce qui ſurpaſſe en-
ore le génie qu'employa M. Laurent
ans cette circonſtance, c'eſt d'avoir
jouté au premier bienfait, celui d'une
enſion qu'il donna à ce Soldat infor-
uné.

On ſait que dans l'autre ſiecle, M.
Winterfield, Gentilhomme Suédois, fut
nvoyé par les Méchaniciens Anglais
ux-mêmes, au fameux Pere Sébaſtien,
e l'Académie des Sciences, pour lui
endre ſes deux mains qu'un coup de
anon lui avait emportées, & dont il
ui reſtait deux moignons, au-deſſus du
oude. Le célebre Carme y travailla
ong-temps, & avait déja expoſé, aux
eux de l'Académie, *ſes études* ſur ce
oint ; mais, dit M. Fontenelle, *feu*
*Monſieur eut alors beſoin de lui pour le*

Digitized by Google

*canal d'Orléans, & l'interrompit dans un travail qu'il abandonna peut-être ſans beaucoup de regret.* M. du Quet, auquel le P. Sébaſtien avait laiſſé ſon ouvrage à achever, ne vint à bout que de mettre la main artificielle du Gentilhomme en état d'ôter ſon chapeau de deſſus ſa tête, & de l'y remettre. Avantage léger, qui détermina l'Etranger à ſe réſoudre à une privation, dont il avait pris peu à peu l'habitude. *Voyez l'Eloge du P. Sébaſtien.*

On voit que M. Laurent avait été beaucoup plus loin que le Pere Carme, & que l'opération de faire écrire un Placet, par une main artificielle, eſt infiniment au-deſſus de celle de M. du Quet, qui n'était parvenu qu'à faire placer & ôter un chapeau.

En liſant l'éloge de ce ſavant Religieux, on eſt frappé de plus d'une relation qu'il y a entre lui & M. Laurent, puiſque le premier s'occupa auſſi d'un canal en Picardie, & qu'il avait trouvé une Machine à tranſporter de gros arbres tout entiers ſans les endom-

Digitized by Google

ager; de ſorte que, dit M. de Fontelle, *du jour au lendemain, Marly changeait de face, & était orné de longues allées arrivées de la veille.* Expérience qu'on vu faire à M. Laurent plus d'une fois, & ſur-tout à Chanteloup, pour M. le Duc de Choiſeul.

Ce que nous avons rapporté du Soldat, qui écrivait avec une main artificielle, fit recourir, dans bien d'autres occaſions, à M. Laurent, pour ſuppléer au défaut de la nature. M. le Comte d'Auvet avait eu un bras emporté; & ce qui lui en rendait la perte plus ſenſible, c'eſt que, né avec le goût le plus vif pour le deſſin, il éprouvait à chaque inſtant l'incommodité de ne pouvoir tailler ni ſes plumes, ni ſes crayons; la néceſſité dans laquelle il était encore, d'abandonner le ſoin de ſes ongles à des Domeſtiques, l'affligeait preſqu'autant : M. Laurent, par une paire de ciſeaux & par un canif méchaniques, pourvut à ces deux beſoins.

Nous parlerions ici de la Machine

admirable & des Caſcades de Brunoy, du ſuperbe canal de Chanteloup, ſi la foule des ouvrages étonnants qu'a faits M. Laurent, ſoit à la Fleche, ſoit à l'Ecole Militaire, ſoit dans pluſieurs forges du Royaume, & dans les châteaux & jardins des plus grands Seigneurs, nous permettoit d'entrer dans quelques détails à cet égard.

On concevra difficilement, & toujours avec douleur, que la Ville de Paris, qui poſſédait cet Artiſte fameux, & couronné par-tout par les plus brillants ſuccès, n'ait fait aucun uſage de ſes talents pour ſes embelliſſements & pour ſes beſoins.

On ſait qu'il a pluſieurs fois offert au Bureau de la Ville des projets de la plus grande utilité, & notamment ſur les eaux, dont une Ville, coupée par un fleuve, n'a pu, pour tous ſes beſoins, ſe procurer encore que cent cinquante pouces dont elle pût diſpoſer. Un de ſes Mémoires lui en offrait cent mille muids par jour, ou mille

quatre cents pouces continuels. Il ne demandait que quatre ans pour conduire cet ouvrage à sa perfection. Il pourvoyait non-seulement à l'abondance, mais à la salubrité des eaux, puisqu'en les prenant au-dessus de Paris, elle étaient dégagées des immondices que ce fleuve reçoit dans son canal enfermé par la Ville.

Cet amas d'eaux devait être posé dans un magnifique réservoir construit à la demi-lune de la porte S. Antoine, où elles devaient jaillir, aux yeux du Public, par vingt-huit gros bouillons de cinquante pouces chacun. Ces bouillons retombant ensuite en cascade, devaient former une nappe de trois cents pieds d'étendue, & s'écouler ensuite par les divers canaux qu'on leur présenterait pour tous les usages auxquels ces eaux seraient destinées.

Dans le desir qui brûlait M. Laurent, de laisser à Paris un monument du séjour qu'il y avait fait, il crut, sur le projet dont nous venons de par-

Digitized by Google

ler, avoir levé tous les obſtacles, en offrant de faire les avances qui ſeraient néceſſaires, & de ſe rembourſer ſur le produit de la vente des eaux : il ſe trompa cependant, puiſque cette propoſition reſta ſans réponſe, & que cette entrepriſe eſt encore à faire.

Il ne fut pas plus heureux, lorſqu'ayant appris qu'il avait été décidé, dans le Bureau de la Ville, que dans la conſtruction de la nouvelle Halle aux bleds, la colonne de Médicis, conſervée, ferait partie de la clôture de l'enceinte du milieu, il écrivit la Lettre ſuivante.

MESSIEURS,

» J'ai attendu que la Ville ſe déci-
» dât à la conſervation ou à la deſtruc-
» tion de la colonne qui eſt dans l'em-
» placement de l'ancien Hôtel de Soiſ-
» ſons, avant de propoſer de la tranſ-
» porter au milieu de la Halle ou Mar-
» ché qui doit être conſtruit ſur cet
» emplacement : je viens d'apprendre
» qu'on était dans l'intention de la con-

ſerver comme un monument qui mérite l'attention du Public; & que dans l'embarras où l'on était d'en tirer parti pour la décoration de ce nouveau Marché, on ſe déterminait à lui donner un alignement avec les bâtîments qui doivent le former.

» Comme j'ignore ſi c'eſt l'incertitude & la difficulté de l'exécution, ou la crainte de la dépenſe, qui peuvent arrêter le projet de porter cette colonne au milieu de la place que formeront les bâtiments, je prends la liberté, en qualité de Citoyen qui m'intéreſſe à l'embelliſſement de Paris, d'offrir de me charger de ce tranſport à mes fraix & dépens, ſans pouvoir exiger jamais ni récompenſe, ni indemnité. J'oſe de plus vous aſſurer, Meſſieurs, que cette entrepriſe n'eſt pas au-deſſus de mes forces, ni la dépenſe qu'elle occaſionnera au-deſſus de ma fortune.

» Je ſuis, Meſſieurs, &c. "

Si ce noble & généreux dévouement

Digitized by Google

eſt rare, l'inutilité de la propoſition eſt inconcevable. La main artificielle du Soldat; la poterne de Valenciennes; tout ce qu'avait fait M. Laurent, était un garant du prodige qu'il promettait; & quelle que fût la raiſon du refus qu'on fit de le lui laiſſer tenter, elle eſt cruelle pour l'hiſtoire de l'induſtrie humaine : peut-être, après ce ſuccès, qu'on avait tout lieu d'attendre, n'y avait-il plus rien de difficile à entreprendre pour les hommes.

Nos Mémoires nous apprennent encore que, lors du projet de la gare, abandonné après une dépenſe de quinze cents mille livres, M. Laurent avait propoſé un projet plus ſimple, & qui ne devait coûter à la Ville qu'une ſomme bien inférieure; une fatalité peu compréhenſible attira un troiſieme refus à M. Laurent, qui ſe conſola difficilement de n'avoir pu laiſſer, dans la Capitale du Royaume, des preuves de ſon zele & de ſon ſavoir.

Plus heureux hors de cette Ville, il fut

fut chargé, par le Roi, en 1767, de la direction générale des canaux de Picardie & de Flandre. La jonction de l'Eſcaut & de la Somme, la différence des niveaux de ces rivieres, & le défaut de vallées aſſez baſſes pour y tracer leur lit commun, n'effrayerent point ce nouvel Archimede. Il conçut un canal ſouterrein de trois lieues d'étendue, dont le niveau devait rejoindre l'Eſcaut quarante-cinq pieds au-deſſous de ſa ſource, & la Somme quinze pieds au-deſſus de ſon lit. Cet Ouvrage, ſupérieur à toutes les eſpérances, & fait pour balancer au moins les plus hautes entrepriſes des Anciens en ce genre, ſe commença; &, par ſon ſuccès, marqua, pour les temps à venir, le nom de M. Laurent au nombre des noms les plus fameux.

C'eſt ici le lieu de placer la Lettre honorable que lui écrivit, en 1771, M. de Voltaire.

» Je ſavais, Monſieur, il y a long-
» temps, que vous aviez fait des pro-

» diges en Méchanique ; mais je vous » avoue que j'ignorais, dans ma chaumiere & dans mes déſerts, que vous » travailliſſiez actuellement, par ordre » du Roi, aux canaux qui vont enrichir la Flandre & la Picardie. Je remercie la nature qui nous épargne » les neiges cette année ; je ſuis aveugle quand la neige couvre nos montagnes. Je n'aurais pu voir les plans » que vous avez bien voulu m'envoyer ; » j'en ſuis auſſi ſurpris que reconnaiſſant. Votre canal ſouterrein, ſur-tout, » eſt un chef-d'œuvre inoui. Boileau » diſait à Louis XIV, dans le beau ſiecle » du goût :

„ J'entends déja frémir les deux mers étonnées,
„ De ſe voir réunir au pied des Pyrénées.

» Lorſque ſon ſucceſſeur aura fait » exécuter tous ſes projets, les mers » ne s'étonneront plus de rien ; elles » ſeront très-accoutumées aux prodiges.

» Je trouve qu'on ſe faiſait peut-être

» un peu trop valoir dans le ſiecle paſ-
» ſé, quoiqu'avec juſtice; & qu'on ne
» ſe fait peut-être pas aſſez valoir
» dans celui-ci. Je connaiſſais le Poëme
» de l'Empereur de la Chine, & j'igno-
» rais les canaux navigables de Louis XV.

» Vous avez raiſon de me dire,
» Monſieur, que je m'intéreſſe à tous les
» Arts & aux objets du Commerce.

„ Tous les goûts à la fois ſont entrés dans
„ mon ame.

» Quoique octogénaire, j'ai établi des
» fabriques dans ma ſolitude ſauvage.
» J'ai d'excellents Artiſtes, qui ont en-
» voyé de leurs Ouvrages en Ruſſie &
» en Turquie; & ſi j'étais plus jeune,
» je ne déſeſpérerais pas de fournir la
» Cour de Pékin du fond de mon ha-
» meau Suiſſe.

» Vive la mémoire du grand Col-
» bert, qui fit naître l'induſtrie en
» France :

„ Et priva nos voiſins de ces tributs utiles,
„ Que payait à leur art le luxe de nos Villes.

» Béniſſons cet homme, qui donna » tant d'encouragement au vrai génie, » ſans affaiblir les ſentiments que nous » devons au Duc de Sully, qui com- » mença le canal de Briare, & qui aima » plus l'Agriculture que les étoffes de » ſoie.

» *Illa debuit facere & iſta non omittere.*

» Je défriche depuis long-temps une » terre ingrate ; les hommes, quelque- » fois, le ſont encore plus : mais vous » n'avez pas fait un ingrat, en m'en- » voyant le plan de l'ouvrage le plus » utile.

» J'ai l'honneur d'être avec autant » d'eſtime que de reconnaiſſance, Mon- » ſieur, &c.

A ce ſuffrage brillant, nous en ajouterons encore un dont l'orgueil humain peut être plus ſatisfait, parce que les Princes ont donné peu ſouvent aux ouvrages de l'Art une attention bien ſuivie, & ſur-tout qu'ils ont, dans tous les temps, rendu bien rares, pour les Ar-

Digitized by Google

tiſtes, les preuves écrites de leur ſatiſfaction.

*Copie de la Lettre écrite à M. Laurent, par ordre de leurs Alteſſes Royales Monſeigneur le Duc & Madame la Ducheſſe de Cumberland.*

» M..... LL. AA. RR. Monſeigneur
» le Duc & Madame la Ducheſſe de
» Cumberland m'ont expreſſément char-
» gé de vous informer qu'Elles ont vu,
» avec autant de plaiſir que d'admira-
» tion, la partie exécutée du canal de
» Picardie. M. votre neveu, qui leur
» montra les travaux avec beaucoup
» de politeſſe & d'intelligence, a dû
» vous informer, Monſieur, que Leurs
» AA. RR. déclarerent qu'il manquait
» à leur ſatisfaction de voir, ſur les
» lieux, l'homme de génie qui avait
» imaginé, conçu & fait exécuter un
» ouvrage ſi utile à ſa Patrie, & au
» Commerce en général, & qu'Elles
» témoignerent bien du regret de la
» cauſe qui vous retenait à Paris.

» Permettez, Monsieur, que je joigne » ici les témoignages & les assurances de » sentiments qu'un projet aussi hardi m'a » inspirés. Je fais bien des vœux pour » le rétablissement d'une santé aussi pré- » cieuse que doit être la vôtre à la » France en général, & à la Picardie » en particulier.

» J'ai l'honneur d'être, avec la consi- » dération la plus distinguée, &c. *Signé*, » PREVOST DE BELLINGE, Lieutenant- » Général des Armées du Roi d'Angle- » terre.

La Province de Bourgogne, si fertile & si précieuse par l'espece de denrées qu'elle produit, mais qui a si peu de facilités pour leur transport, allait bientôt, comme la Picardie, devoir à M. Laurent une source heureuse de bonheur & d'éclat. Déja le Gouvernement l'avait chargé de l'entreprise d'un canal desiré depuis long-temps, & toujours abandonné. Déja, dans les plans qu'il en avait tracés, il avait par son génie surmonté toutes les difficultés jusqu'alors ap-

Digitized by Google

perçues ; il allait enfin le mettre à exécution, lorſqu'une mort imprévue vint l'enlever à ſa patrie. Sans doute, les travaux qu'il a dû laiſſer ſur cet important objet, pourront guider quelque autre Artiſte, & conſoler la Bourgogne d'une perte qu'elle reſſent plus particuliérement encore que le reſte de la France.

Si les talents les plus utiles, ſi les ſuccès toujours conſtants dans les entrepriſes les plus hardies, rendent M. Laurent ſi digne de nos regrets, priverons-nous ſes vertus de notre hommage ? Epoux fidele, pere tendre, ami ſincere, citoyen zélé, généreux, noble, déſintéreſſé, bienfaiſant, doux, modeſte, vertueux, enfin, il nous offrit, pendant près de ſoixante ans, le ſpectacle trop rare du génie, aſſocié avec la raiſon & la ſageſſe.

Marié à vingt-un ans, il eut ſix années de bonheur, & trente-huit de conſtance, pour l'objet chéri, qu'il n'avait conſervé que ſix ans ; rien ne put

remplacer dans ſon ame cette femme eſtimable, qui lui avait laiſſé deux enfants. L'éducation de ſon fils & de ſa fille, leurs careſſes & leur reconnaiſſance, firent tous ſes plaiſirs. Jouiſſant d'une fortune conſidérable, & vivant avec ce qu'il y avait de plus grand dans le Royaume, il ne laiſſa altérer, ni par le luxe, ni par l'exemple, le caractere ſimple & bienfaiſant qu'il avait reçu de la nature. On l'a vu plus d'une fois, dans le temps de la cherté des grains, répandre, ſoit en Flandres; ſoit en Picardie, des ſecours conſidérables en argent, & employer tout le crédit qu'il pouvait avoir pour ſoulager les malheureux dont il ſe voyait entouré.

M. Laurent fut attaqué, au commencement de 1773, d'une maladie de veſſie, qui peut-être n'eût pas eu des ſuites auſſi funeſtes, s'il eût donné à ſa ſanté les ſoins qu'elle exigeait : mais l'utilité publique, à laquelle il s'était conſacré, l'immenſité de divers travaux dont il

était chargé, l'ardeur qu'il y apportait, & ce ſentiment patriotique qui lui en faiſait des devoirs; tout cela lui fit négliger une incommodité qu'il ne jugea point aſſez ſérieuſe, & qui l'enleva à ſa patrie, à ſes amis & à ſa famille, le 12 Octobre 1773.

Preſque tout ce que nous avons dit de cet homme illuſtre, avait été écrit il y a quelques années, dans une Epître de l'ingénieux & de l'élégant Traducteur de Virgile. C'eſt un monument précieux pour la gloire de M. Laurent & pour celle de M. Deliſle; & nous croyons que nos Lecteurs nous ſauront gré de faire ici mention de cette Epître, qui donna de ſon Auteur de ſi grandes eſpérances.

*Epître à M. Laurent, à l'occaſion d'un bras artificiel qu'il a fait pour un Soldat Invalide.*

Archimede nouveau, qui par d'heureux efforts, &c. (*)

(*) *Voyez* l'Elite des Poéſies Fugitives, Londres 1764, tome premier, pag. 73, juſqu'à la page 93.

Digitized by Google

# ÉLOGE
## DE
# *M. D'ACQUIN,*

*Muſicien, Organiſte de la Chapelle du Roi.*

LOUIS-CLAUDE D'ACQUIN naquit à Paris, au mois de Juillet 1694. Il deſcendait, dit ſon fils, dans la petite vie qu'il a faite de ſon pere, d'un ancien Profeſſeur au College-Royal, & appartenait à M. d'Acquin, Conſeiller d'Etat, premier Médecin de Louis XIV, & l'un des quatre Médecins que Moliere introduiſit dans ſa Comédie de l'*Amour Médecin. Tomés* eſt le nom que le pere de la Scene Françaiſe lui donna; & ce mot tiré de la Langue Grecque, annonce que la ſaignée était un de ſes reme-



Digitized by Google

des favoris. Louis-Claude d'Acquin avait auſſi l'honneur d'être allié à M. Rouillé, Miniſtre de la Marine, & au célebre Géoffroi, de l'Académie des Sciences, &c.

Son pere, après avoir diſſipé ſon patrimoine à ſatisfaire ſon goût pour les voyages, avait fait naufrage près de Tunis, & fut trop heureux, en ne perdant que ſes titres & ſes papiers, de conſerver ſa liberté, à la porte (pour ainſi dire) de l'eſclavage.

Avec des diſpoſitions naturelles pour la peinture, il revint à Paris, où il vécut du produit d'un art, qu'il n'avait cultivé d'abord que comme un amuſement.

On ignore, ou du moins ſon petit-fils ne nous apprend point, quelle femme il épouſa; mais elle lui donna un fils fait pour groſſir la liſte des enfants célebres, puiſqu'à l'âge de ſix ans, & n'ayant eu des leçons que d'un nommé Jacquier, Organiſte médiocre, qu'il avait bientôt ſurpaſſé, il fut conduit à

Digitized by Google

la Cour de Louis XIV, devant lequel il toucha le claveſſin, avec tant de ſuccès, qu'il en reçut le plus honorable accueil, & quelque récompenſe. M. le Dauphin, aïeul de Louis XV régnant, frappa, dit-on, ſur l'épaule de l'enfant, & lui dit obligeamment : *Mon petit ami, vous ſerez un jour un de nos plus célebres Artiſtes.* Prédiction qui s'eſt accomplie.

Inſpiré dans ſon Art par la nature, il lui ſuffit de quelques leçons de compoſition par le célebre Bernier (*), pour compoſer, à l'âge de huit ans, un *Beatus vir* à grand chœur & avec ſymphonie. Quand on l'exécuta, Bernier fit placer ſur une table l'enfant, pour qu'il battît la meſure, & qu'il pût être apperçu de tout le monde. Ces prodiges ſe renouvellent de temps en temps, & nous venons de voir un jeune Eleve de Grétry, faire executer aux Italiens

(*) Nicolas Bernier, Sous-Maître de la Chapelle, & Auteur de pluſieurs bons Motets.

Digitized by Google

un intermede, qui annonce de grandes diſpoſitions. Ce n'eſt pas qu'on n'ait vu quelquefois ces eſpérances conçues ſi prématurément, ſe diſſiper & s'évanouir. Il n'en fut pas ainſi du jeune d'Acquin, qui s'avanca toujours avec force dans ſa carriere, & qui à douze ans ayant obtenu l'orgue de l'Abbaye de Saint-Antoine, attirait déja la foule des connaiſſeurs, & même de ſes rivaux.

Vingt-un ans après, c'eſt-à-dire en 1727, l'orgue de Saint-Paul vint à vaquer, & fut miſe en concours. Le célebre Rameau, qui depuis pluſieurs années cherchait à ſe former un établiſſement dans une Ville qu'il devait un jour remplir de ſa gloire, ſe préſenta à ce noble défi des arts. Des Maîtres célebres avaient été choiſis pour les Juges du combat. Rameau fut le premier qui ſe fit entendre; d'Acquin le ſuivit: & les ſuffrages ſe partagerent entre eux: mais comme on pouvait préſumer que les deux fugues, que venaient d'exécuter les deux concurrents, avaient été prépa-

Digitized by Google

rées, on les pria de jouer des morceaux à leur choix.

D'Acquin alors remonte le premier à l'orgue; & jettant, avec quelque dépit, ſon épée dans la chambre aux ſoufflets, il s'écrie du haut de la tribune : *C'eſt moi qui vais toucher;* & dans ce moment d'enthouſiaſme, qu'excitait l'indéciſion des Juges, il fit des efforts ſi heureux, qu'il l'emporta, du côté de l'exécution, ſans doute, ſur le plus grand Muſicien que devait avoir la Nation. Epoque la plus glorieuſe de la vie du célebre Organiſte dont nous parlons.

Il en exiſtait un alors à Paris, qui paſſait pour le plus habile de ceux qu'on y eût encore vus; c'était Marchand, qu'on allait admirer chez les Cordeliers. Il vint entendre d'Acquin, peu de temps après ſa réception à S. Paul; & content d'un *Te Deum* auquel il venait d'aſſiſter, & dans lequel il avait ſur-tout admiré un *Quinque*, il l'attendit pour l'en féliciter : *Monſieur*, lui dit-il, *vous*

*avez fait des merveilles : mais il y a encore un Marchand dans le monde : venez m'entendre aux Cordeliers le jour de Saint-Bonaventure.* D'Acquin ne manqua pas à cette invitation d'un homme de génie dans ſon Art, & qui, en raiſon de l'eſtime dont il l'avait pénétré à ſon orgue de S. Paul, ſe ſurpaſſa lui-même, & montra plus de talent & de feu qu'il n'en avait jamais eu.

Toujours unis depuis, quoique faits pour ſe diſputer l'un & l'autre la premiere place, ils parurent ſe l'accorder mutuellement par l'amitié qu'ils ſe porterent ; & Marchand, à ſa mort, arrivée en 1732, dit tout haut, qu'il ne connaiſſait que d'Acquin qui pût le remplacer ; ce qui arriva en effet par le choix que firent de lui les RR. PP. Cordeliers.

En 1739, le Roi l'honora d'une des places d'Organiſte de ſa Chapelle. Ce fut-là que d'Acquin étonna cent fois par la fécondité inépuiſable de ſon génie. Dans les commencements de ſon exer-

cice, il avait pris le jour de Pâques l'air d'*O Filii*, pour remplir le temps de l'Offertoire; mais la longueur de l'Offrande, qu'il n'avait pas prévue, le força de pouſſer les variations de cet air à l'infini : il eut beſoin de tout ſon génie, pour ne point abandonner la tâche qu'il s'était propoſée; & il s'en tira avec tout le ſuccès imaginable. Le Roi même eut la bonté de lui en faire compliment dans la Galerie; & M. le Comte d'Eu l'aſſura qu'on en avait parlé près d'un quart-d'heure dans la Chambre du Roi.

On ne ſe contenta pas toujours à Verſailles de l'entendre aux heures des Offices; & M. le Duc de la Rochechouart, premier Gentilhomme de la Chambre, lui demanda un jour des Noëls pour une après-dînée : il en exécuta pendant une heure & demie devant l'aſſemblée la plus brillante; & comme la Reine n'avait point été témoin du ſuccès qu'il avait eu, M. le Comte d'Eu le mena chez elle, où il développa, ſur un cla-

Digitized by Google

veſſin, autant de talent qu'il venait d'en montrer ſur l'orgue de la Chapelle.

M. le Cardinal de Fleury voulut auſſi l'entendre dans ſa retraite d'Iſſy ; & d'Acquin, par la ſatisfaction qu'il lui procura, put le compter au nombre de ſes admirateurs. Il eſt difficile après cela de concevoir que cet Artiſte célebre n'ait rien fait pour ſa fortune ; mais né d'un caractere vif & impatient, il ne ſut jamais ni ſolliciter ni obtenir. Il n'eut pas même cette flexibilité néceſſaire à ceux de ſon Art, qui prennent des écoliers ; M. le Prince de Conty eſt preſque le ſeul qu'on lui ait connu. Ennemi de toute gêne, il fuyait les occaſions de ſe rapprocher des Grands qui l'avaient admiré, & qui pouvaient lui devenir utiles. C'eſt parmi ſes égaux, qu'il cherchait à faire ſupporter la bouillante vivacité dont il était ; & plus ſenſible à la liberté & à l'indépendance de ſa maniere de vivre, qu'à ſes intérêts & à ceux de ſa famille, il vécut étroitement, & mourut pauvre, comme on le verra.

Digitized by Google

Aimant ſon talent, il fut toujours aiſément attaché à ceux qui le cultivaient; utile aux uns par ſes leçons, aux autres par le crédit qu'il pouvait avoir pour les placer, il chercha toujours à mériter l'eſtime du public, autant que ſon admiration. Aſſez ſûr de lui-même pour ſe mettre au-deſſus de l'envie, qui n'eſt preſque toujours qu'un maſque hideux, ſous lequel on cache ſa faibleſſe, il ne ſentit jamais l'amere & triſte jalouſie. Admirateur ſincere de tout ce qui portait le caractere du beau, on l'a vu écouter avec enthouſiaſme le *Jubilate* de M. de Mondonville; & celui-ci, pénétré d'un ſuffrage auſſi ſûr, n'appellait communément ce Motet, que le Motet de M. d'Acquin.

Rival, mais ami du célebre Calviere, Organiſte du Roi, le ſeul qui pût tenir avec lui quelque concurrence, il le pleura en 1765; & pour conſerver à la ſœur du défunt l'orgue de Sainte-Marguerite, il s'engagea à toucher pour elle tous les ans, le jour de la Patronne

de l'Egliſe ; & pendant ſeize ans, il n'y a jamais manqué.

Nous n'oublierons point la mention honorable que fait de lui le célebre M. Rouſſeau, dans ſon Dictionnaire de Muſique, au mot *préluder. C'eſt par ce grand Art*, dit-il, *qu'excellent en France les excellents Organiſtes, tels que ſont maintenant les Sieurs Calviere & d'Acquin.*

Cet éloge fait d'autant plus d'honneur à M. d'Acquin, & même à M. Rouſſeau, qu'il n'avait point corrompu ſon jeu par les nouveautés, qui ont fait de la Muſique, comme de beaucoup d'autres, un Art de caprice. Ce fut toujours au cœur que s'adreſſerent les chants nobles & mélodieux de cet Organiſte, qui, juſqu'à l'âge de ſoixante-dix-huit ans, conſerva ſa tête pour la compoſition, & le brillant de ſes mains dans l'exécution.

On a ſu que le grand Rameau, qui lui avait pardonné d'avoir obtenu la préférence ſur lui pour l'orgue de S. Paul, diſait un jour à ſon Compatriote

Digitized by Google

M. Balbatre : *La muſique ſe perd ; on change de goût à tout moment : il n'y a que d'Acquin qui ait eu le courage de réſiſter au torrent. Il a toujours conſervé à l'orgue la majeſté & les graces qui lui conviennent ; il ne tiendroit cependant qu'à lui de faire des folies ; & c'eſt en quoi je l'admire.*

La maladie qui menaça les jours de M. d'Acquin, ne dura qu'une ſemaine ; & il aurait manqué de ſecours, ſi M. Midor, Curé de S. Paul, & M. le Comte d'Eu n'avaient, par leurs libéralités, pourvu à ſes beſoins ; car il avait déja épuiſé la généroſité d'une belle-fille qu'il avait alors, & qui avait ſacrifié preſque toute ſa dot pour tranquilliſer ſes derniers jours, en le débarraſſant de plus d'un créancier qui y répandaient beaucoup d'amertume.

Toujours ſincérement attaché à la Religion, il mourut avec les conſolations qu'elle donne, le 15 Juin 1772. Il a laiſſé un fils, Médecin à Paris ; mais moins occupé de cette profeſſion que

Digitized by Google

des Lettres, auxquelles il paraît l'avoir ſacrifiée. Voyez ſon article dans la France Littéraire, tom. 1, p. 234.

Les Ouvrages gravés de M. d'Acquin, pere, ſont, 1°. un Livre de Pieces de Claveſſin, publiées en 1735.

2°. Un Livre de Noëls, eſtimé des connaiſſeurs.

3°. Une Cantatille : intitulée *la Roſe.*

Ses Manuſcrits, qu'on met en ordre, ſont une Meſſe à grand chœur, & ſymphonie, exécutée avec ſuccès aux Mathurins. Un *Te Deum ;* pluſieurs Motets à grand chœur ; un *Miſerere* en trio ; des Leçons de ténebres ; une autre Meſſe en trio ; un Acte d'Amphion exécuté dans pluſieurs Concerts ; deux morceaux applaudis pluſieurs fois au Concert ſpirituel du temps de Mouret ; pluſieurs Cantates, entr'autres celle de Circé ; & pluſieurs Cantatilles.

On a trouvé auſſi dans ſes papiers des Pieces d'Orgue du plus grand genre, & qu'on peut regarder comme des modeles. Si le vrai goût des Arts a

bien des Partiſans encore, comme nous oſons le croire, la ſouſcription, qu'on doit propoſer de ces Pieces, ne peut avoir qu'un ſuccès favorable.

ÉLOGE

Digitized by Google

# ÉLOGE
## DE
# *M. DE FREMINVILLE.*

EDME DE LA POIX DE FREMINVILLE naquit, en 1680, à Verdun en Bourgogne ; ſon pere était Lieutenant-Général de cette Ville. L'étude des Loix fit de bonne heure ſa principale occupation. Les progrès qu'il fit dans cette ſcience épineuſe, le rendirent bientôt capable de remplir avec ſuccès les places de Magiſtrature dans les Sieges les plus conſidérables. Mais ce n'eſt pas ſur l'étendue du reſſort d'un Siege, qu'il faut meſurer l'importance de ſes fonctions ; pour n'avoir à prononcer que ſur les intérêts des habitants de quelques Villes de Province, un Juge n'en eſt pas moins

l'arbitre de l'honneur, de la vie & de la fortune des Citoyens.

M. de Freminville, Bailli de la Paliſſe & autres lieux voiſins, où M. Orry, Contrôleur-Général, l'avait engagé de ſe fixer, ſentait tout le poids des obligations que lui impoſaient ſes places, & la confiance du public. Il acquit, par un travail infatigable, toutes les lumieres qui pouvaient raſſurer ſa délicateſſe ſur la juſtice des déciſions & des avis qu'il donnait : les bonnes intentions, ſeules, ne ſont point ſuffiſantes pour tranquilliſer un Magiſtrat eſſentiellement vertueux ; il ne peut être content de lui-même, que lorſqu'une étude profonde lui répond que ſes Jugements ſon conformes aux Loix dont il eſt l'organe.

De toutes les matieres de la Juriſprudence, la ſcience féodale eſt ſans contredit la plus étendue & la plus difficile ; & comme c'était celle qui devait le plus ſouvent faire l'objet des déciſions d'un Juge de grandes Seigneuries,

Digitized by Google

ce fut auſſi celle à laquelle M. de Freminville s'appliqua le plus fortement.

Le public a pu juger quelle ſupériorité il y avait acquiſe, par l'Ouvrage qu'il a donné ſous le titre de *Pratique des Terriers ;* il l'a d'abord fait paraître en un tome *in*-4°., & l'a augmenté depuis juſqu'à cinq volumes.

Le titre même de ce Livre, eſt une preuve de cette modeſtie conſtante, qui fit toujours le fond de ſon caractere eſtimable : cet Ouvrage, qu'il n'annonce que comme une pratique des Terriers, renferme la connaiſſance la plus étendue de la matiere féodale, & pourrait être intitulé : *Traité des Fiefs*, avec autant de juſtice, que pluſieurs des meilleurs Livres que nous avons ſur le même objet.

Après avoir enſeigné aux Seigneurs, la nature & les bornes de leurs droits, M. de Freminville n'oublia point cette claſſe de Citoyens, ſi utile & ſi négligée, les habitants des Campagnes. L'adminiſtration des Communautés ſéculie-



Digitized by Google

res, lui parut d'autant plus digne de l'attention d'un Juriſconſulte patriote, que juſqu'alors perſonne ne l'avait réduite en principes, ni recueilli les Loix deſtinées à établir cet ordre ſi néceſſaire à la proſpérité de l'agriculture : c'eſt l'objet de ſon ſixieme volume. Il dit lui-même, dans ſa préface, qu'il eſt la ſuite & comme le complément de ſon Traité ſur les Terriers.

Quelque multipliés que ſoient les Ouvrages de Judicature, il nous manquait un Dictionnaire particulier & bien fait, ſur les matieres féodales. L'Auteur que nous regrettons, avait acquis toutes les lumieres néceſſaires pour nous procurer un ſecours ſi utile. Il n'appartient qu'à ceux qui ont traité ſavamment un ſujet, & qui en ont expliqué les détails, d'en donner la ſubſtance, & d'en extraire les déciſions les plus eſſentielles. Cet Ouvrage forme deux volumes *in*-4°.

Il a rendu le même ſervice dans un autre genre, d'une égale utilité, en nous donnant *un Dictionnaire de Police.*

Digitized by Google

Le ſavant Traité de la Marre, en quatre volumes *in-folio*, n'eſt point à la portée de tout le monde. Il fallait procurer aux Juges de Province des connaiſſances faciles, qui les miſſent à portée d'imiter cet ordre admirable, qui fait, ſous un des plus grands Magiſtrats qu'ait eu la France, la gloire & le bonheur de Paris.

L'on a dit, depuis long-temps, que la vie d'un Auteur laborieux eſt dans ſes Ouvrages; auſſi les actions particulieres de M. de Freminville ſe réduiſent-elles aux recherches infatigables & à l'étude continue qu'il a faite, pour donner à ſes Traités la perfection dont ils étaient ſuſceptibles. Un peu plus de méthode dans les plans, & de ſévérité dans le ſtyle, auraient ſatisfait d'avantage ſes lecteurs; mais trop occupé du fond des choſes, il eſt excuſable d'en avoir quelquefois négligé la forme.

Son mérite n'échappa point à l'attention qu'avait M. le Chancelier d'Agueſſeau, d'encourager les talents utiles. Le

ſuffrage dont cet illuſtre Magiſtrat honora ſes travaux ſur les Fiefs, fut la principale raiſon qui enhardit l'Auteur à les publier. M. le Chancelier lui envoyait ſouvent les Conſultations ſur les queſtions les plus importantes ; & plus d'une fois, les Rapporteurs au Parlement de Paris, ont puiſé dans ſes Ouvrages les motifs des Arrêts que cette Cour a rendus.

L'eſtime générale dont jouiſſent les trois fils qu'il a laiſſés, eſt la preuve & la récompenſe des vertus de leur pere. Deux de ces fils, en courant la même carriere que lui, dédommageront les Provinces où ils réſident, de la perte du meilleur Féodiſte de nos jours. M. de Freminville, parvenu à quatre-vingt-treize ans, ſans aucune des infirmités de la vieilleſſe, eſt mort à Lyon le 14 Novembre 1773.

Digitized by Google

# ÉLOGE

## DE MONSIEUR

# *MORAND*,

*Chirurgien à Paris, des Académies des Sciences, de Londres, de Bologne, de Pétersbourg, Stockholm, Florence, Cortone, Porto, Harlem, Chevalier de l'Ordre de S. Michel, &c.*

SAUVEUR-FRANÇOIS MORAND, fils de Jean Morand, habile Chirurgien, & le premier qui ait été nommé Chirurgien-Major des Invalides (1), naquit à Paris en 1697. Il termina ſes études au College Mazarin de très-bonne-heure, puiſ-

(*) Il y a apparence que Jean Morand ne mourut pas dans cette place, puiſque le célebre Mery en fut pourvu en 1684, par M. de Louvois.



Digitized by Google

que, dès 1712, il fut mit au rang des Chirurgiens employés à l'Hôtel-Royal des Invalides.

Le cours de ſes Humanités ne l'avait point empêché de trouver, dans la maiſon paternelle, une Ecole excellente pour la profeſſion à laquelle il était deſtiné, & dans laquelle il devait un jour acquérir la plus haute réputation.

Son pere, quoiqu'habile & diſtingué, laiſſait encore dans ſa carriere un eſpace à courir; & l'eſpoir d'en atteindre le terme, fut le principe de ſes ſuccès. C'eſt à ces hommes rares, qui ont parcouru avec gloire toute l'étendue de leur état, qu'eſt réſervé le chagrin de voir leurs fils ſe détourner d'une route, où ils ne peuvent plus paraître qu'inférieurs à celui qui les a précédés.

En 1716, il ſe fit recevoir Maître-ès-Arts à l'Univerſité de Paris, & huit ans après, il fut reçu Maître Chirurgien; ce qui lui procura la qualité de Chirurgien-Titulaire aux Invalides, où juſqu'alors il n'avait ſervi que comme

Digitized by Google

ſimple Employé. Déja Membre de l'Académie des Sciences en 1722, il fut bientôt après de la Société Royale de Londres, & ſucceſſivement de toutes celles de l'Europe.

En 1725, il fut nommé, dans ſa Compagnie, Démonſtrateur des opérations de Chirurgie, & des principes de cet art ſi utile à l'humanité; & dès qu'il eut rempli ſes fonctions, il profita de l'inſtant de liberté, qu'il acquérait alors, pour paſſer en Angleterre, où le fameux Chéſelden ſe diſtinguait, ſur-tout dans l'opération de la Taille par l'appareil latéral. Ce fut un triomphe pour le célebre Praticien Anglais, de voir un homme, du mérite de M. Morand, paſſer les mers pour s'inſtruire ſous ſes yeux, & braver ce préjugé national, qui concentre, dans les Ecoles de ſa patrie, tout le ſavoir poſſible, aux riſques de priver ſon art des progrès qu'il peut devoir aux découvertes étrangeres.

A peine M. Morand fut-il de retour

en France, qu'il fut nommé Cenſeur-Royal en 1730, & placé, à la même époque, à la tête de l'Hôpital-Royal des Religieux de la Charité. Sa réputation s'augmentait à tel point, qu'il lui venait de tous les pays des Eleves, dont le nombre était quelquefois ſi grand, que ne pouvant les recevoir tous chez lui, les maiſons voiſines de la ſienne en étaient remplies.

Parmi ces Etudiants, dont il dirigeait l'œil & la main, & qu'il rempliſſait de ſes connaiſſances, on en a compté plus d'un attaché depuis à des Têtes couronnées, & devenus très-célebres eux-mêmes. Ainſi preſque toute l'Europe, & ſur-tout l'Angleterre elle-même, eſt venue rendre à ſes talents, l'hommage qu'il avait rendu en 1729 au fameux Cheſelden.

Succeſſivement Directeur & Secretaire de ſa Compagnie, il n'y faiſait que changer d'honneurs : bientôt l'Académie des Sciences ſe l'attacha en qualité de célebre Anatomiſte : mais il te-

Digitized by Google

nait à ce Corps reſpectable par beaucoup d'autres branches de l'Hiſtoire Naturelle, qui eſt de ſon reſſort. Les Antiquités, les Médailles, avaient auſſi exercé ſon génie; & l'Académie des Belles-Lettres eût pu trouver encore en M. Morand un Confrere très-inſtruit.

Il y avait peu d'hommes célebres dans ſa profeſſion, avec leſquels il n'entretînt pas une correſpondance. Les Gaubius, les Morgagny, les Chéſelden, les Sloane, les Scharps, les Haller, les Van Swiéten, avaient tous récherché ſon amitié, &c.: cette réunion de lumieres tournait toute au bien de l'humanité; puiſque ces hommes célebres s'éclairaient mutuellement, par l'hiſtoire de leur pratique & de leur expérience, qui était le fond de ce commerce précieux.

Les Recueils de l'Académie des Sciences, ainſi que ceux du College de la Chirurgie, atteſtent, par pluſieurs Mémoires importants, combien M. Mo-

rand était digne de ſa haute réputation. Ce qu'il a écrit ſur le Remede de Mademoiſelle *Stephens*, & ſur la Taille, ſelon la méthode de Chéſelden, & ſur différentes autres parties de ſon art, conſervera ſon nom parmi les bienfaiteurs des hommes.

En 1739, il fut nommé Chirurgien-Major du Régiment des Gardes-Françaiſes; & deux ans après, divers poſtes, relatifs à la Chirurgie Militaire, lui furent confiés par l'habile Miniſtre qui préſidait alors à la Guerre, & dont il avait toute la confiance. Il fut chargé de la viſite des déſerteurs & autres militaires détenus dans les priſons de Paris.

Il ne manquait à M. Morand que des honneurs publics; & en 1751, il ſe vit décoré du Cordon de l'Ordre du Roi: & comme ſa ſupériorité s'annonçait partout où il ſe préſentait, il fut bientôt chargé, par ſes nouveaux Confreres, des fonctions de leur Secrétariat, qu'il a remplies long-temps avec beaucoup d'éclat, & avec cette facilité de s'é-

Digitized by Google

oncer, ſi néceſſaire en beaucoup d'oc-aſions, & qui lui était ſi naturelle.

En 1757, il fut encore honoré d'une ommiſſion d'Intendance pour les Mi-ciens; & tant de diſtinctions glorieu-s ſont une preuve bien déciſive de la onſidération à laquelle il s'était élevé.

eſt vrai que ſes talents utiles étaient ncore appuyés de tous ceux qui peu-ent rendre un homme agréable : une gure aimable, ouverte & prévenante, n maintien décent, un ton poli & formé ır celui de la meilleure compagnie, un ſprit agréable & gai, tout cela était orté chez lui à un point, qui le met-ıit au-deſſus des perſonnes de ſon état, : qui le faiſaient rechercher, auſſi ſou-ent, par les gens de la meilleure ſan-é, que par ceux qui avaient beſoin de s lumieres & de ſes ſecours. Sa pré-nce & ſa converſation inſpiraient de confiance à ſes malades, & lui en ıiſaient des amis pour le reſte de leur ie, lors même qu'il les avait mis en tat de n'avoir plus de beſoin réel de lui.

Digitized by Google

Mais ce qui fait ſa gloire la plus grande, ce ſont les bontés dont l'honora toujours la feue Reine, cette aïeule auguſte de nos jeunes Princes, qui perpétuent encore parmi nous ſa bienfaiſance & ſes vertus. M. Morand ne parut jamais devant elle, ſans appercevoir dans ſes yeux les marques de la bienveillance & de la protection qu'elle lui avait accordées.

Si tous les Grands l'aimerent, s'il acquit avec eux cette eſpece de familiarité décente, dont ceux qui penſent ne ſe bleſſent point avec les gens d'un mérite ſupérieur, il ne ferma jamais ſon cœur aux charmes de l'égalité; c'eſt dans un cercle d'amis véritables, qu'il aimait à ſe délaſſer de ſes travaux pénibles, & qu'il venait chercher le vrai plaiſir auquel ſa gaieté & ſa bonne conſtitution le rendaient ſi propre. M. Fréron, dans une Epître ingénieuſe qu'il lui adreſſa, il y a quelques années, révéla la douceur & les graces de ſon commerce intérieur, & peignit un de

ces ſoupers qu'il donnait, & où préſidaient la liberté, la franchiſe & la plaiſanterie. Cette Epître, qui fait également honneur, & au Poëte, & à celui qui en était l'objet, mérite que nous la faſſions encore reparaître.

*Epître à M. MORAND, de l'Académie Royale des Sciences, Chirurgien-Major de l'Hôtel Royal des Invalides, &c.*

FAVORI du Dieu d'Epidaure,
MORAND, par vos heureux travaux,
Vous faites rentrer tous les maux
Dans la Boîte qu'ouvrit Pandore.

Du Convive, que la Santé
De ſes rayons brillants colore,
Vous n'êtes pas moins ſouhaité,
Que du Malade qui déplore
Les ſuites de la Volupté;
Et, tous les matins conſulté
Comme un Docteur grave & capable,
Le ſoir, vous êtes invité
A ſouper, comme un homme aimable.

Alors, après avoir dicté
Un arrêt cruel, qui condamne
Cent malheureux à la tiſane,
Votre goſier eſt humecté

D'un vin frais, qui, dans la fougere,
Sourit avec malignité,
Comme s'il avait médité,
Par ſa mouſſe vive & légere,
D'étourdir votre gravité.

Mais, cet Hermitage agréable, (*)
Par vous embelli chaque jour,
Du bonheur pur & véritable
Eſt à vos yeux le ſeul ſéjour.
*Homere*, *Anacréon*, *Pindare*,
*Lafontaine*, *Boileau*, *Lafare*,
Sont les Dieux de ce Tivoli;
Et vous y mettez en oubli
Le jargon funebre & barbare
D'*Hippocrate* & de *Galien*;
Préférant à leur ſombre ſtyle
Les Chants d'*Horace* & de *Virgile*,
Et les bons mots de *Lucien*.

Pour ce modele des vrais Sages,
Soleil, ne luis point à demi;
Sur la tête de mon ami
Leve-toi toujours ſans nuages.
Puiſſé-je, au gré de mes deſirs,
Charmer ſes rapides loiſirs

(*) Petite maiſon charmante qu'occupait M. *Morand*, rue & près de la Barriere de Vaugirard.

Dans cette retraite fleurie,
Où, loin des Bavards importants,
Nous épanchons nos ſentiments
Au ſein de l'Amitié chérie!
Eſt-il des entretiens plus doux,
Des plaiſirs plus vrais que les nôtres?
Morand, je parle avec les autres;
Je ne puis cauſer qu'avec vous.

Ce n'eſt point un Eloge pour un Français, d'être attaché à ſa patrie, & de lui ſacrifier de grands avantages; M. Morand eut cela de commun avec tous nos hommes de mérite, que l'Etranger cherche à attirer chez lui. Les propoſitions de l'Eſpagne, où il était appellé en 1736, pour être premier Chirurgien de Philippe V, ne l'ébranlerent point; & ſa patrie l'en a récompenſé, par les honneurs & les diſtinctions dont le Gouvernement l'a comblé, & ſur-tout par les regrets univerſels dont ſa mort a été ſuivie.

M. ſon fils, Docteur Régent de la Faculté de Médecine, depuis le mois de Janvier 1773, voyait avec douleur la ſanté de ſon pere s'affaiblir chaque

jour ; & quoiqu'il ſe préparât dès-lors à cette perte affreuſe, & qu'il ne jugeait que trop prochaine, il en fut accablé le 21 Juillet de la même année, jour du décès de cet homme, auſſi diſtingué par ſes lumieres, qu'eſtimable par ſes vertus.

M. Relongue de la Louptiere lui a fait l'Epitaphe ſuivante :

Ci gît un Citoyen utile à ſa Patrie
Par ſes Ecrits & ſes travaux ;
Qui fut Chirurgien d'Hôpitaux,
Et qui n'a bleſſé que l'envie.

# ÉLOGE

## DE MONSIEUR

# *LE CARPENTIER,*

*De l'Académie Royale d'Architecture, Architecte de l'Arsenal, des Domaines & des Fermes générales du Roi.*

ANTOINE-MATTHIEU LE CARPENTIER naquit à Rouen, le 15 Juillet 1709. Son goût pour les Arts se manifesta dès l'enfance; ses parents secondèrent ce penchant. Il s'appliqua d'abord au Dessin, ensuite à la Sculpture, avec l'ardeur & les succès qu'inspirent & qu'assurent le génie, quand on suit les impressions qu'il a données. Rouen devint bientôt un théâtre trop étroit pour les talents du jeune le Carpentier. Il arriva

Digitized by Google

à Paris en 1728, & ſe livra à l'étude de l'Architecture.

A cette époque, l'Architecture n'avait pas cette pureté qu'on admire dans les édifices conſtruits de nos jours : des formes défectueuſes, une multiplicité d'ornements introduits par le mauvais goût, éloignaient cet Art de la noble ſimplicité à laquelle on l'a inſenſiblement rappellé.

Si M. le Carpentier ne contraria pas d'abord le goût dominant, s'il parut même s'y prêter, au moins ſes premiers eſſais montrerent des idées neuves, firent appercevoir une analogie raiſonnée, tant dans la diſtribution de ſes Edifices, que dans le choix des ornements dont il les décorait.

C'eſt ainſi que, modérant les élans du Génie par le diſcernement & la ſageſſe, il donna de ſes talents cette haute opinion, que ſes autres Ouvrages n'ont fait qu'augmenter.

Parmi les principaux monuments qui aſſurent à M. le Carpentier la réputa-

ı d'un grand Architecte, on peut npter :

La petite Egliſe du College de Gram. ɔnt, rue Mignon.

Le College de Narbonne, rue de la ırpe.

Une grande maiſon, rue Grange-Baliere, & un pavillon de chaſſe à Croix. ɔntaine, connu ſous le nom de *Pavilɔn du Roi.* A l'occaſion de ces deux erniers bâtiments, M. le Carpentier diait ſouvent, qu'il craignait bien qũe a réputation ne payât cher les comɔlaiſances.

Un pavillon agréable, près de Montmartre, dans le jardin de M. de la Boüexiere : ce pavillon repréſente un Temple conſacré à Apollon & aux Muſes; toutes les allégories qui entrent dans ſa compoſition & ſa décoration, ſont relatives à cette idée. Ce monument, ſous la direction de M. le Carpentier, n'eut pas toute l'étendue qu'il a aujourd'hui : douze colonnes ſeulement ornaient la façade du côté du

Digitized by Google

jardin. M. le Carpentier a ajouté un périſtile du côté oppoſé ; il y avait élevé des terraſſes, conſtruit de grands eſcaliers, pour ſervir de baſe & d'empâtement à cet édifice : mais tout cela, ainſi que pluſieurs belles parties de jardin, faites ſur les deſſins de M. Chevaulet, a été changé par M. de la Boüexiere, ſans le conſeil d'aucun Artiſte. Les idées d'un propriétaire qui n'eſt qu'opulent, font, en Architecture, ce qu'eſt dans un concert une voix diſcordante & fauſſe.

L'Hôtel-de-Ville de Rouen aurait embelli la patrie, & ajouté à la gloire de M. le Carpentier, s'il eût été achevé ; malheureuſement on en eſt reſté aux fondations. Le modele en relief que l'on voit à Rouen, les plans, coupes & élevations gravées, qui s'en vendent à Paris chez Antoine Jombert, font juſtement regretter l'interruption de ce monument.

Le Château de la Ferté-Vidame, reconſtruit preſqu'en entier ; Ouvrage

Digitized by Google

s-conſidérable, où régnaient enſemble magnificence & la ſimplicité.

Le Palais-Bourbon ne peut donner d'une idée imparfaite du génie & du goût de M. le Carpentier, parce qu'il a été obligé de ſe plier au genre du bâtiment anciennement fait, & de s'aſſervir aux nouveaux plans de l'Architecte qui l'avait précédé. Malgré ces aſſujettiſſements, il a ſu lier les anciens hôtels de Bourbon & de Laſſay, entrer dans les idées de ſon prédéceſſeur, les embellir, & faire, de ces parties diverſes, un tout agréable & magnifique. On y admire ſur-tout les diſtributions & la décoration intérieure.

L'Hôtel & la belle galerie que fait bâtir M. le Contrôleur-Général, rue Notre-Dame-des-Champs, auraient confirmé la réputation de M. le Carpentier, s'il avait vécu aſſez long-temps pour les conduire à leur fin. Les plans & détails qu'il en a faits, & les talents de l'Artiſte qui lui ſuccede, ne laiſſent rien à craindre ſur l'exécution.

Digitized by Google

On trouvera, ſinon des développements en grand, au moins des traces du génie & du goût de M. le Carpentier, dans les diſtributions & décorations extérieures de la maiſon de M. de Bauche, au Marais; dans l'hôtel de Choiſeul, rue de Richelieu; à l'hôtel de Luxembourg, rue Saint Marc, dont il décora l'intérieur, & fit la ſalle à manger, qui forme pavillon ſur le jardin; dans la conſtruction de la porte du Palais Archiépiſcopal de Rouen; dans la maiſon d'un riche Négociant du Havre; dans le château de M. le Comte de Waldner en Alſace; dans l'hôtel de la Guiche, rue du Regard, entiérement conſtruits ſur ſes Deſſins.

Les châteux de Courteille, dans le Perche; celui de Balainvilliers, ſur la route d'Orléans; les augmentations & embelliſſements de celui d'Ormeſſon.

Les bâtiments de l'Arſenal; les intérieurs de l'hôtel de Beuvron; des maiſons de M. de Pere, rue Bergere; de M. de Barillon, au Marais, feraient honneur

honneur à un Artiſte moins célebre que M. le Carpentier.

La maiſon qu'il s'eſt bâtie ſur le terrein le plus irrégulier, & qu'il occupait, prouve toutes les reſſources de ſon génie, pour faire des diſtributions aiſées, & montrer que le goût dans la décoration, ſans le ſecours de l'or, eſt le vrai preſtige qui ſoumet les yeux à la ſurpriſe & à l'admiration.

Malgré la célébrité méritée de cet Artiſte, ſon éloge ſe réduirait à peu de choſe, ſi l'on n'avait à louer en lui que des talents; mais on peut dire, avec vérité, que c'eſt par ce côté qu'il valait le moins: ce qui le rendait cher à tous ceux qui l'ont employé, ce qui lui a gagné leur amitié, ce ſont les qualités ſociales, une probité, une droiture à toute épreuve, un cœur ſenſible, une ame forte; voilà la baſe de ſon caractere. La tendreſſe de ſon cœur avait pour objet le ſoulagement de tous les infortunés; la force de ſon ame le rendait dur à lui-même; la douleur des

autres l'affectait plus que la ſienne ; le récit d'une action noble & généreuſe, d'un trait d'humanité, lui faiſaient verſer des larmes ; les ſouffrances de ſa maladie n'ont pu lui arracher ni plainte ni murmure.

Son cœur toujours ouvert à l'amitié, a toujours été fermé à la haine, à la jalouſie, & à ces baſſes paſſions qui dégradent les Arts ; l'amour de ſon talent l'a ſeul animé au travail ; la fortune, qui en eſt le fruit légitime, n'a jamais été ſon motif. *Je n'ai jamais pris mon crayon* (ce ſont ſes paroles), *dans la penſée qu'il m'en reviendrait de l'argent.*

Dans le choix de ſes amis, les qualités eſtimables l'ont plus déterminé que les rangs & la diſtinction. Un ouvrier en qui il diſcernait de la conduite, de la probité avec des talents, était aſſuré de ſon affection ; & cette affection n'était pas ſtérile. On pourrait en nommer pluſieurs qu'il a tirés de l'obſcurité, pour les employer & les conduire

Digitized by Google

à la fortune. On se taira sur cet article, afin de leur laisser le mérite & le plaisir de le publier eux-mêmes. Son amitié était toujours le premier de ses bienfaits; il ne troquait pas sa protection contre des complaisances basses & serviles : aussi n'a-t-il jamais trouvé d'ingrats. Belle leçon pour les protecteurs à gages, qui se plaignent qu'on manque de reconnaissance envers eux. S'il a aimé la considération, s'il a été jaloux de l'estime publique, s'il a souffert la louange, c'est qu'elles lui apprenaient qu'il pouvait être content de lui, puisque les autres en étaient satisfaits.

La douceur de son caractere se taisait, & son ame prenait de la fierté, quand on voulait opprimer les Artistes. Un homme enivré d'or voulut un jour ravaler son état; M. le Carpentier lui répondit : *L'or seul met de la différence entre vous & moi; & je mépriſe l'or.*

M. le Carpentier faisait cependant cas de la fortune; mais c'était quand elle servait à sa générosité. Ce qu'il a

donné eſt immenſe, relativement à ſes facultés. Ce n'eſt pas des legs portés dans ſon teſtament, qu'on entend parler ici : mais de ces actes de libéralité, qui ont fait le bonheur de tous ſes jours.

Fidele & conſtant à l'amitié, il n'a perdu d'amis que ceux que la mort lui a enlevés. C'eſt dans le lien de l'amitié qu'il ſe délaſſait de ſes travaux ; & ce délaſſement conſiſtait à ſe donner des peines & des mouvements pour ſervir & obliger ſes amis. On ſait que parlant de celui avec lequel il vivait (*), il ajoutait, avec ce plaiſir que le cœur goûte à s'épancher, que c'était une amitié de quarante-deux ans ſans un ſeul nuage ; mais le terme de cette tendre amitié était fixé. M. le Carpentier, avec des cauſes de mort inconnues, qui remontaient à pluſieurs années, a fini ſa

(*) M. Gendrier, Chevalier de l'Ordre du Roi, Inſpecteur-Général des Ponts & Chauſſées.

carriere le 15 Juillet 1773, âgé de ſoixante-quatre ans & un jour, emportant les regrets de ſes amis, des Arts, & de toutes les perſonnes qui l'ont connu.

# TABLE

## DES HOMMES CÉLEBRES

*Dont les Éloges ſe trouvent dans le Nécrologe de* 1774.


| | |
|---|---|
| *M. de Chamouſſet*, | page 1 |
| *M. de Solignac*, | 65 |
| *M. Veron*, | 93 |
| *M. Gravelot*, | 105 |
| *M. Piron*, | 119 |
| *M. Desforges Maillard*, | 145 |
| *M. de la Beaumelle*, | 151 |
| *M. Laurent*, | 163 |
| *M. d'Acquin*, | 191 |
| *M. de Freminville*, | 205 |
| *M. Morand*, | 211 |
| *M. le Carpentier*, | 223 |


*Fin de la Table.*

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

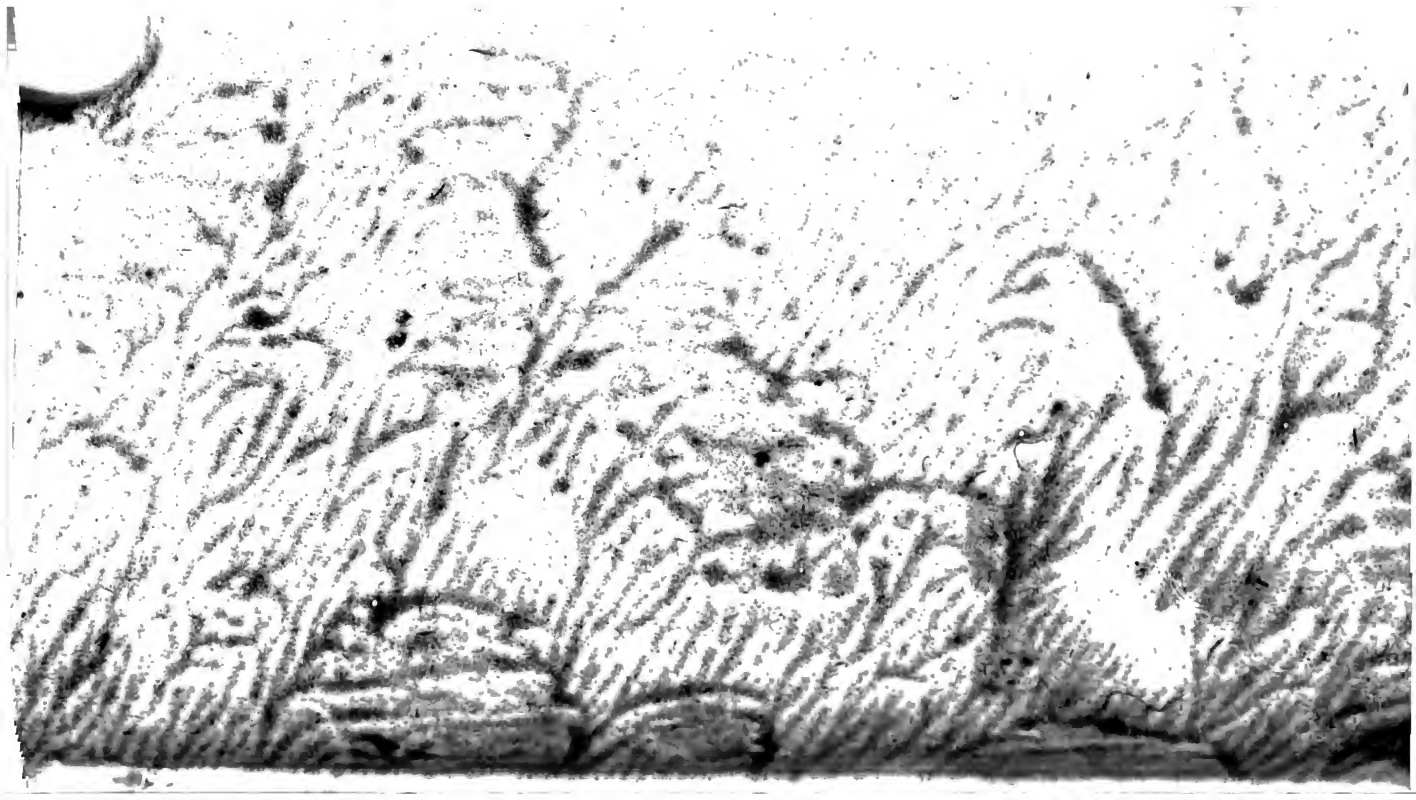

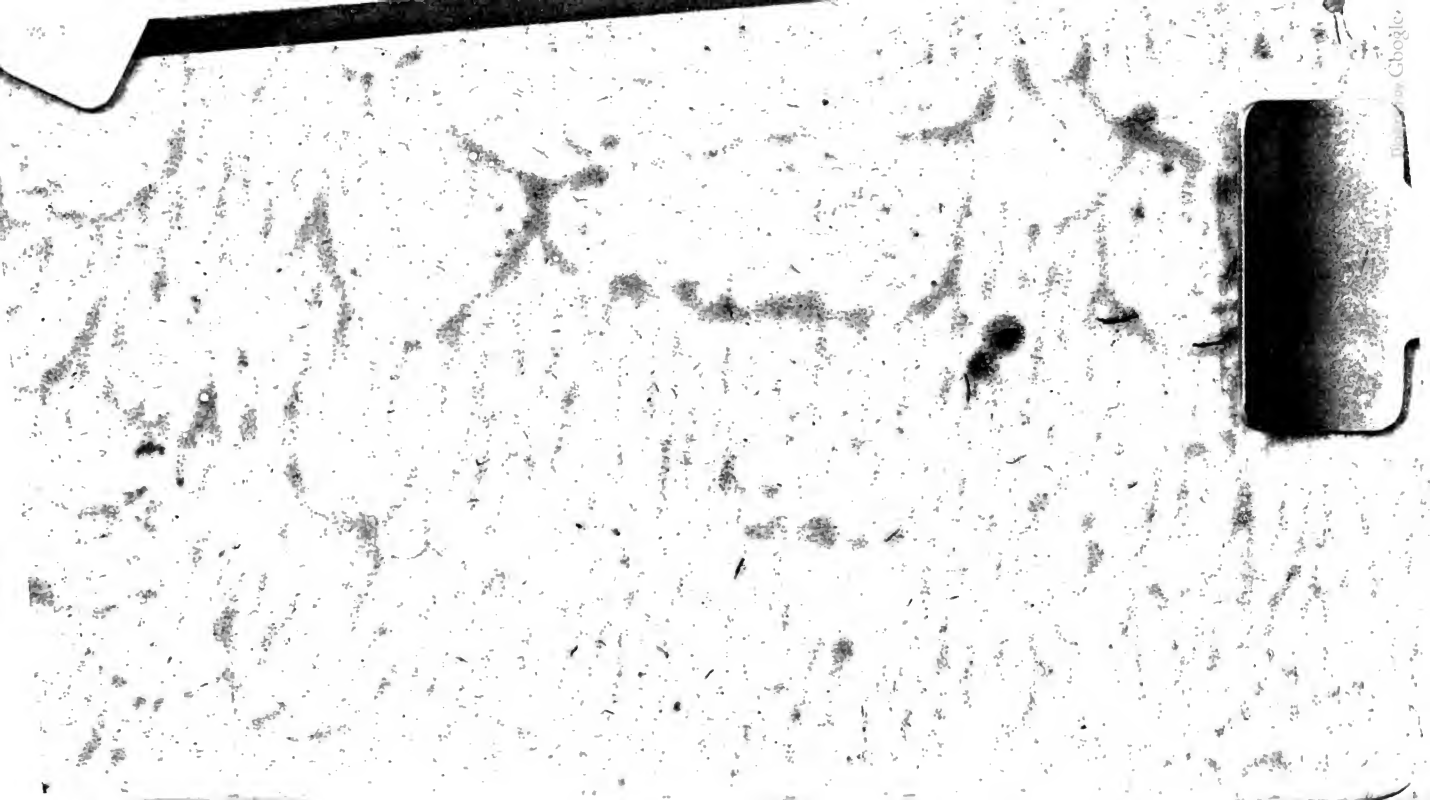

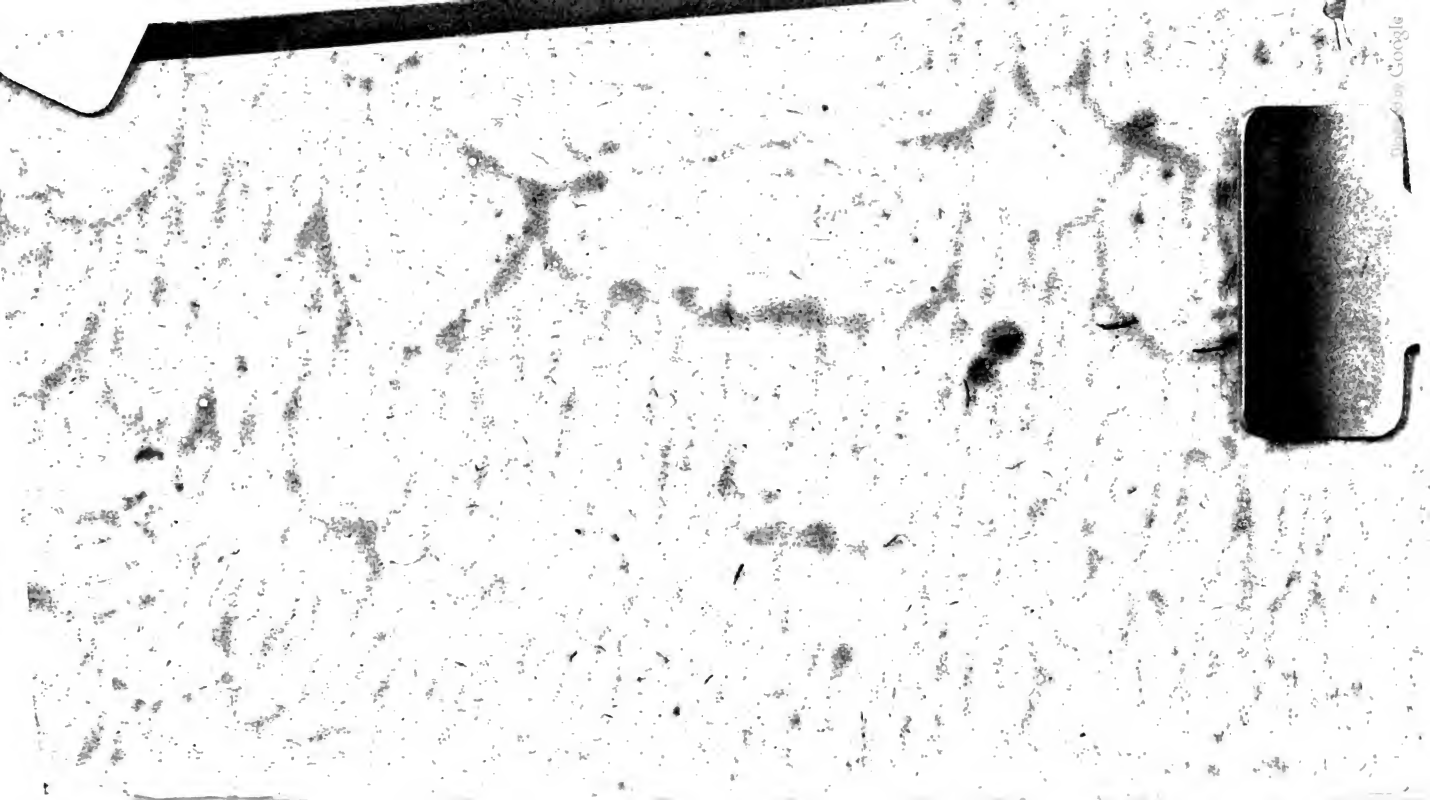

Digitized by Google